

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023





SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
LE MOT DU DIRECTEUR	6
L'AGENCE ET VOUS	8
Les instances, les membres, l'équipe	8
Au service des acteurs du Grand Sud-Aquitain	12
Vie de l'association.....	19
Une reorganisation interne	21
L'Agence, les agences et la FNAU	28
LES TRAVAUX DE L' ANNÉE 2023	31
Ambition A	32
Coopération, cohérence territoriale : Faire ensemble, dialoguer	
Ambition B	38
Cohésion, habitants, modes de vie : Vivre ensemble	
Ambition C	42
Adaptation, Transition : Réduire nos empreintes écologiques	
Ambition D	48
(Re)génération, (re)dynamisation, innovation : co-construire le futur des territoires	
Ambition E	54
Agence Forum : Observatoire	
NOS TRAVAUX & PUBLICATIONS EN CHIFFRES	60
TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES MISSIONS	62
NOS SERVICES EN LIGNE	66
LU DANS LA PRESSE	67
LES NOTES DE SENS	70

ÉDITO DU PRÉSIDENT



RÉSOLUMENT ENGAGÉS POUR EXPLIQUER

J'écrivais l'année dernière dans ce même éditto que le Défi Climatique devait être notre quotidien, et j'ajoute indépendamment de tous les aléas de la vie politique et de nos mandats.

Les experts scientifiques nous confirment que notre trajectoire de consommation énergétique et d'émission des gaz à effet de serre n'est toujours pas satisfaisante. Certes, des efforts sont faits, par exemple sur la consommation d'énergie, mais principalement dus à la hausse du prix de l'électricité, qui nous a contraints à plus de sobriété.

En revanche, nous ne pouvons pas être sourds aux difficultés de nos concitoyens et aux incompréhensions de nos habitants. Nous devons en tenir compte, mais aussi expliquer, et dans ce domaine, reconnaissons-le, nous péchons par manque de clarté et de pédagogie.

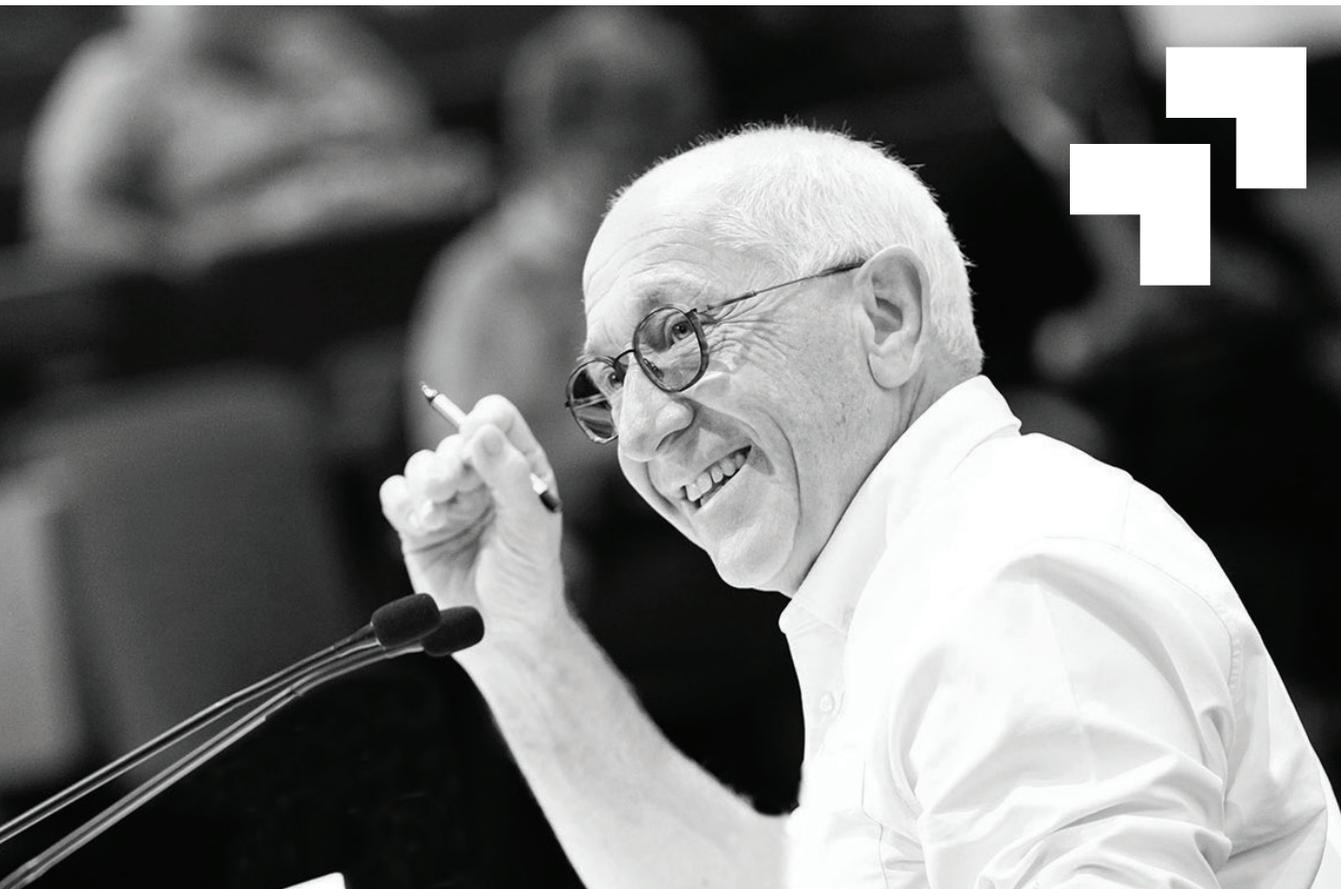
J'ai pu le vérifier à l'occasion d'un colloque co-organisé avec l'Audap en décembre dernier intitulé « Mettre en œuvre le ZAN dans les territoires ». Entrer dans le sujet par l'unique question « surfacique » de la consommation foncière, c'est le faire avec une entrée quasi « punitive », réglementaire, réduite à une logique de tableur « excel » et de concurrence territoriale. La loi est alors taxée d'être ruralicide ou urbanicide, voire les deux. Entrer par la légitimation de l'objectif de sobriété foncière, c'est expliquer le pourquoi du chemin que l'on doit emprunter, justifier que le terrain à bâtir n'est pas qu'une surface, mais appartient à un écosystème biologique et environnemental qui rend des services, aux habitants les premiers. Alors, nous pouvons travailler avec eux aux modèles d'habitat et de logement, montrer qu'il existe d'autres réponses que le seul lotissement pavillonnaire.

Nous sommes résolument engagés dans la mise en œuvre des Transitions. Engageons-nous avec la même force dans l'explication et la légitimation des choix que nous devons faire, pour ne pas subir des impositions, mais choisir notre futur. Faisons tomber les préjugés, les idées préconçues, pour passer de l'émotion à l'action. Déjà, nous pouvons mettre en œuvre des « solutions sans regret », dont on sait qu'elles seront bénéfiques.

L'Agence d'Urbanisme est un outil rare, qui allie l'observation, le décryptage pour éclairer nos décisions de politiques publiques dans un esprit d'échange et de mutualisation entre tous ses Membres : c'est ensemble que nous réussirons !



Nous sommes résolument engagés dans la mise en œuvre des Transitions. Engageons-nous avec la même force dans l'explication et la légitimation des choix que nous devons faire, pour ne pas subir des impositions, mais choisir notre futur.



© Communauté Pays Basque / Carole pro

JEAN-RENÉ ETCHEGARAY

Président de l'AUDAP

Président de la Communauté
d'agglomération du Pays Basque

Maire de Bayonne

LE MOT DU DIRECTEUR



LA MANUFACTURE DES TERRITOIRES

2023 a été une année exceptionnelle. Avec 5 300 jours d'activités réalisés, ce Programme Partenarial a été le plus important qu'a connu l'Agence depuis sa création il y a 25 ans. Les équipes ont conduit 100 missions articulées autour des quatre ambitions de travail reformulées lors du Bilan à mi-parcours de notre Contrat-Projet. Un haut niveau de production et une qualité des rendus très satisfaisante qui ont été salués par les Membres lors des réunions de points d'avancement en Comité Technique Partenarial (CTP). Tout n'est certes pas parfait, il nous faut encore progresser sur l'enrichissement et le croisement des données, les preuves par l'exemple, sans doute aussi la pédagogie sur les sujets.

C'est l'enjeu de notre « manufacture », cet espace de travail transversal et ouvert que nous avons mis en place au sein de l'AUDAP dans le cadre de l'expérimentation d'une nouvelle organisation interne. Nous y avons testé des diagnostics plus participatifs, incluant des marches exploratoires au sein des ZAE, des enquêtes qualitatives, des implications d'acteurs économiques autour des nouveaux matériaux du BTP ...

Vos Administrateurs se sont aussi investis au côté des équipes de la manufacture, assumant des rôles d'ambassadeurs pour certaines missions : Victor DUDRET sur le Dialogue Interterritorial, Sandrine DERVILLE sur la Commission de Pilotage de l'Observation Territoriale. Cette osmose entre élu et techniciens est riche d'enseignements mutuels.

Au cœur de notre réorganisation figurait aussi le test des Ateliers, chargés d'identifier et construire des passerelles entre les travaux de l'Agence, en matière de contenus comme de méthodes. Nos huit coordinateurs d'Ateliers, ainsi que leurs équipes de cinq à neuf collaborateurs, n'ont pas démerité. Ils ont produit une « Note de sens » par Atelier que je vous invite à lire en pages 72 à 103 du présent Rapport. Sources d'inspiration pour nos travaux, elles interpellent aussi ceux de nos Membres. La preuve, l'Atelier « Bien vivre à +4° » mené en 2023 a abouti à une Mission de Mutualisation Augmentée que le CTP a souhaité retenir pour 2024 et 2025. C'est ce travail de « manufacture des territoires » construit avec nos Membres qui portera ses fruits pour mettre en œuvre concrètement les Transitions.



DENIS CANIAUX
Directeur général de l'AUDAP

L'AGENCE ET VOUS



LES INSTANCES, LES MEMBRES, L'ÉQUIPE

L'AUDAP est une association loi 1901 structurée autour d'une Assemblée générale ; d'un Conseil d'administration construit autour de 4 collèges : les membres de droit, les membres actifs, les membres simples « acteurs des villes et des territoires » et les membres associés ; et d'un bureau. Par leurs adhésions et subventions, les membres de l'AUDAP financent un programme partenarial d'activités. Le Conseil d'administration du lundi 19 octobre 2020 a désigné Jean-René ETCHEGARAY, Maire de Bayonne et Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, à la Présidence de l'Agence d'urbanisme.

LE BUREAU

PRÉSIDENT

Jean-René ETCHEGARAY,
Communauté d'Agglomération Pays Basque

VICE-PRÉSIDENTE

Sandrine DERVILLE,
Région Nouvelle-Aquitaine

TRÉSORIER

Victor DUDRET
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

SECRÉTAIRE

Philippe ECHEVERRIA,
Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION : LES INSTANCES

COLLÈGE 1

(Membres de droit)

- Gilles PAQUIER,
État - DDTM des Pyrénées-Atlantiques
- Jean-René ETCHEGARAY,
Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Sandrine DERVILLE,
Région Nouvelle-Aquitaine
- Victor DUDRET,
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
- Philippe ECHEVERRIA,
Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

COLLÈGE 2

(Membres actifs)

- Gilles PEYNOCHE,
Communauté de Communes du Seignanx
- Jean-Pierre IRIART,
SM SCoT Pays Basque Seignanx
- Serge ARCOUET,
SM Pays Basque Adour
- Bernard PEYROULET,
Pôle Métropolitain Pays de Béarn
- Jean-Marie BERGERET-TERCQ,
Communauté de Communes Lacq-Orthez
- Michel CAPERAN,
SM Pau Béarn Pyrénées Mobilité

COLLÈGE 3

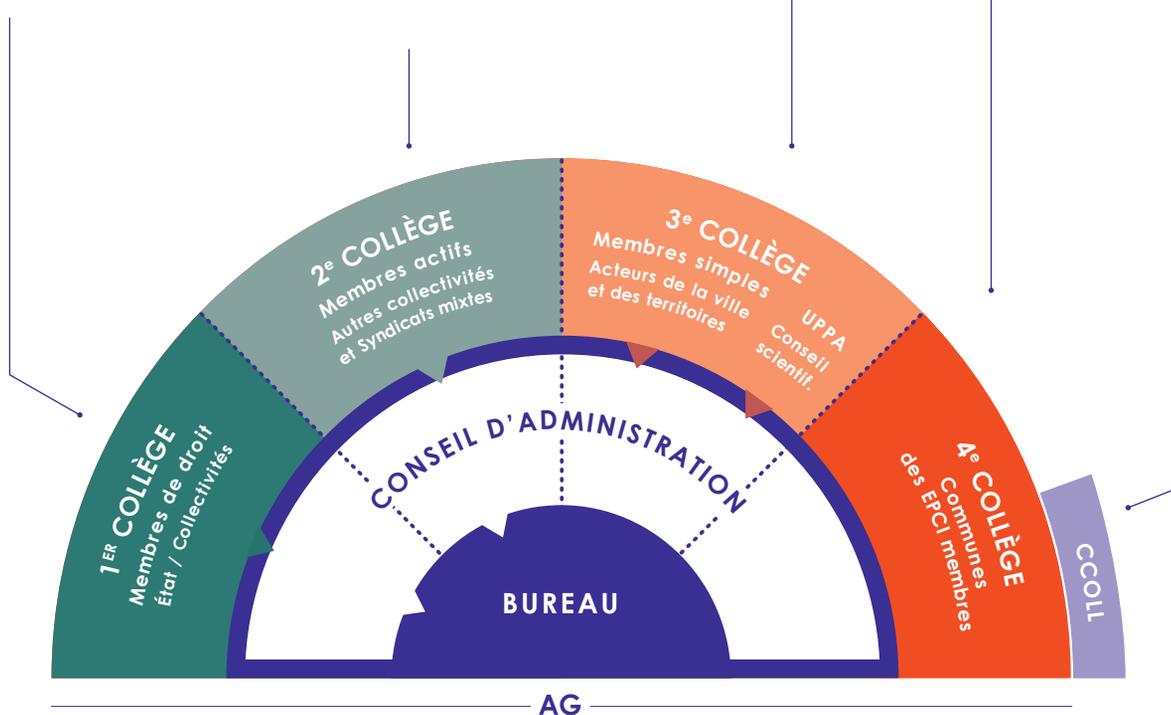
(Membres simples)

- Xavier CAMLONG
Directeur territorial Domolandes
- Christophe DEMAIL
Vice-Président UPPA

COLLÈGE 4

(Membres associés)

- CCOLL**
- Pierrette ECHEVERRIA
Présidente
du Comité Consultatif de l'Observatoire Local des Loyers



VOS INTERLOCUTEURS

(Juillet 2023)

DIRECTION GÉNÉRALE

Denis CANIAUX
Urbaniste
Directeur général
contact@audap.org

Marc TRINQUÉ
Directeur adjoint en charge
du programme et des relations
avec les membres
m.trinque@audap.org

Farida GOURGAND
Assistante de direction
f.gourgand@audap.org

Anne LAFARGUE
Responsable administratif & financier
a.lafargue@audap.org

DIRECTION DES ÉTUDES

Marie-Pierre BARRÉ
Architecte Urbaniste
Directrice des études
m.barre@audap.org

Marc LACLAU
Économiste
Directeur des études
m.laclau@audap.org

Ludovic RÉAU
Responsable communication
Directeur des études
l.reau@audap.org

COORDINATION D'ATELIER

Ateliers sensitifs

Cécile GALLATO
Géographe / Ressource Environnement
& Transition énergétique
Coordinatrice d'Atelier
c.gallato@audap.org

Pascal GASC
Géographe
Ressource Planification territoriale
Coordonateur d'Atelier
p.gasc@audap.org

Maylen THOUMIRE-ALCELAY
Urbaniste
Coordinatrice d'Atelier
m.thoumire-alcelay@audap.org

Cécile VELASCO
Géographe / Ressource Habitat
Coordinatrice d'Atelier
c.velasco@audap.org

Fañch RUELLAN
Géographe / Ressource Mobilité
Coordonateur d'Atelier
f.ruellan@audap.org

Clémence TEULÉ
Urbaniste - Paysagiste
Coordinatrice d'Atelier
c.teule@audap.org

Ateliers socles

Christelle FERREIRA
Data Analyst - Statisticienne
Coordinatrice - Atelier Fabrik de la data
c.ferreira@audap.org

Emmanuelle RABANT
Géographe - Cartographe
Coordinatrice - Atelier Forum
e.rabant@audap.org

PILOTES DE MISSIONS & COÉQUIPIER.E.S

Léa ANDREU
Urbaniste
Pilote de missions
l.andreu@audap.org

Joëlle AYÇAGUER
Spatial Data Analyst
Pilote de missions
j.aycaguer@audap.org

Samuel BOILEAU
Géographe - Urbaniste
Pilote de missions
s.boileau@audap.org

Virginie BOILLET
Géographe
Pilote de missions
v.boillet@audap.org

Laura BOUCOU
Urbaniste
Pilote de missions
l.boucou@audap.org

Emilie CHABBERT
Paysagiste
Pilote de missions
e.chabbert@audap.org

Marion CHABOUSSIE
Urbaniste
Pilote de missions
m.chaboussie@audap.org

Amélie CARRIZO
Assistante d'équipe
Coéquipière
Veille, documentation & évènementiel
a.carrizo@audap.org

Gaëlle DAHER
Data analyst
Coéquipière
g.daher@audap.org

Solenne DARRICADES
Urbaniste
Pilote de missions
s.darricades@audap.org

Maïte ETCHARREN
Webmestre - Communication digitale
Coéquipière - Sites Internet, Newsletters & Réseaux sociaux
m.etcharren@audap.org

Jonathan FONDARD
Spatial Data Analyst
Pilote de missions
j.fondard@audap.org

Antonia GARCIA-LANCESSEUR
Architecte - Urbaniste
Pilote de missions
a.garcia-lancesseur@audap.org

Hugo GRANDJEAN
Géographe
Pilote de missions
h.grandjean@audap.org

Alexandra GUISON
Géographe - Urbaniste
Pilote de missions
a.guison@audap.org

Guillaume HENAUT
Géographe - Urbaniste
Pilote de missions
g.henaut@audap.org

Clara HOLLANDRE
Urbaniste
Pilote de missions
c.hollandre@audap.org

Pierre ITHOROTZ
Data Analyst
Pilote de missions
p.ithorotz@audap.org

Aurélië JOSEPH
Urbaniste
Pilote de missions
a.joseph@audap.org

Florence JOSSERAN
Assistante documentaliste
Coéquipière
f.josseran@audap.org

Hélène LARRALDE
Géographe - Urbaniste
Pilote de missions
h.larralde@audap.org

Jacques LE ROUX
Architecte - Urbaniste
Pilote de missions
j.leroux@audap.org

Alice MICHELIN
Graphiste
Coéquipière
Publications & actions pédagogiques
a.michelin@audap.org

Abdourhamane TALL
Data Analyst
Pilote de missions
a.tall@audap.org

Idoia URRUTY
Ingénieure paysagiste
Pilote de missions
i.urruty@audap.org



1 AGENCE 2 SITES

Bayonne et Pau



1 LIEU UNIQUE

de coopération et d'animation du territoire



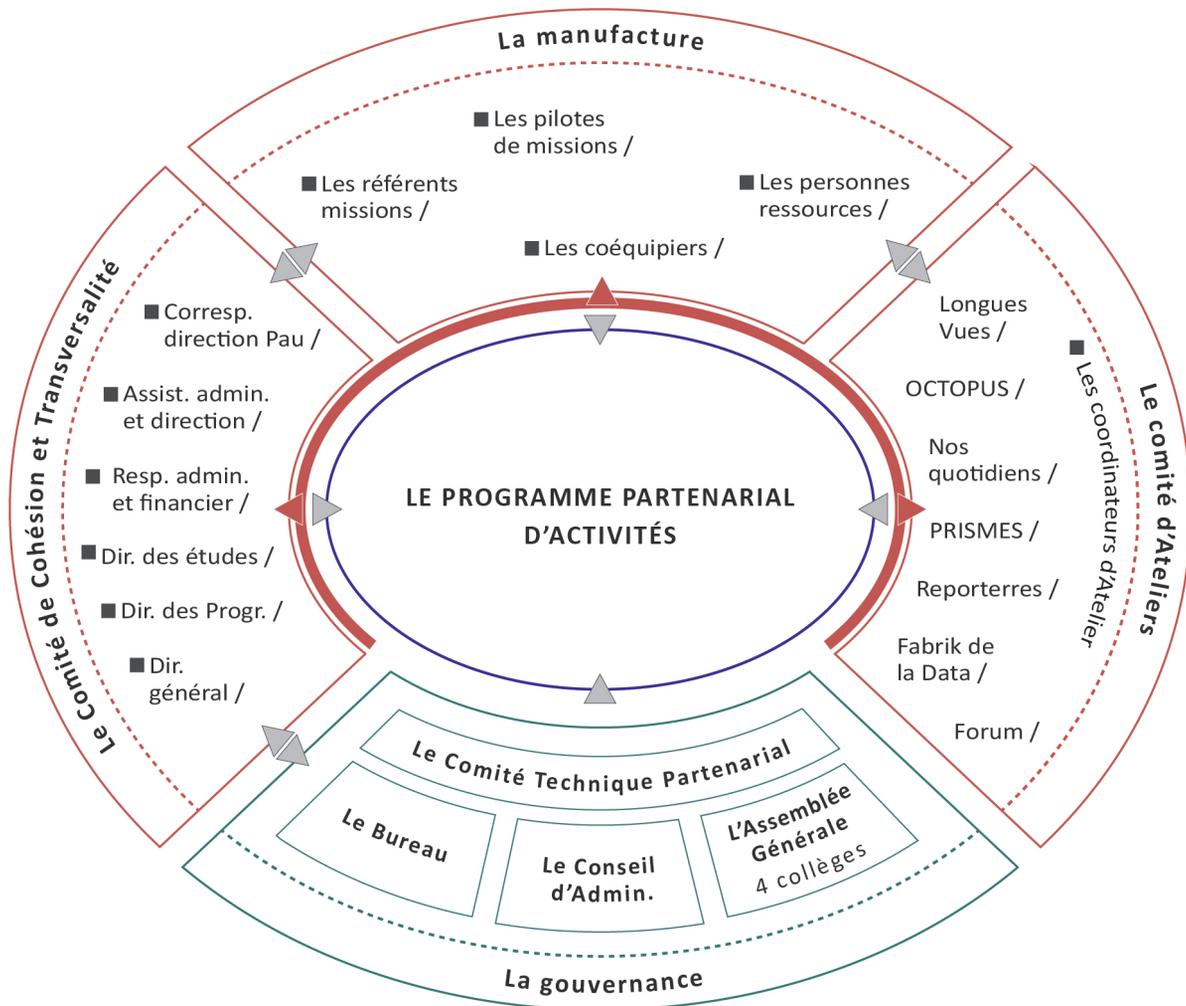
+ 25 ANS

de connaissance territoriale



+ 35 COLLABORATEURS

expérimentés ...



+ 30 COLLECTIVITÉS
et organismes membres



1 GOUVERNANCE
organisée en 4 collèges



PRÈS DE 600 COMMUNES
couvertes, soit 700 000 habitants

AU SERVICE DES ACTEURS DU GRAND SUD-AQUITAIN



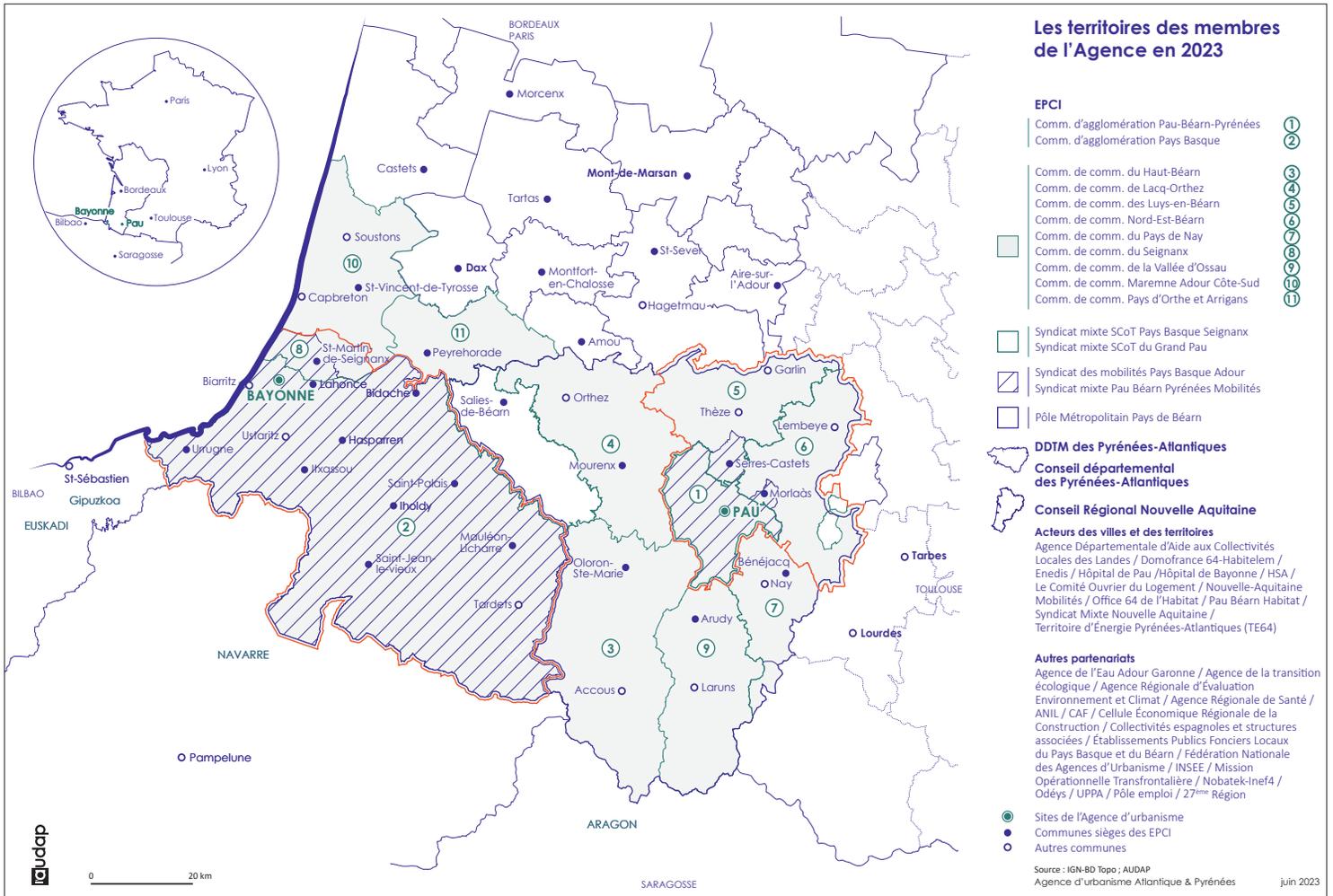
QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP) est une association loi 1901 créée en 1998. Elle accompagne les collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets et de leurs politiques publiques. L'Agence suit les évolutions urbaines et développe l'observation territoriale, anime des réflexions prospectives, réalise des diagnostics et des études stratégiques croisées (habitat, mobilités, aménagement, économie, environnement...) et participe à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (SCoT, PLUi, PLH, PDU...).



AU SERVICE DES TERRITOIRES

Aujourd'hui, dans un contexte de fortes mutations institutionnelles, économiques, sociales, environnementales et technologiques, il est indispensable de disposer d'une instance locale de dialogue et d'ingénierie pour permettre à chaque territoire de mieux appréhender les transformations sociétales à l'œuvre, pour que chaque territoire puisse trouver sa place et entrer dans une trajectoire de développement durable. Pour ce faire, l'AUDAP entend s'appuyer sur la force de son ancrage territorial. Ce grand Sud-Aquitain, dessiné par les Pays de l'Adour, est un espace charnière, entre l'Espagne et la France, au carrefour de grandes métropoles européennes, composé de territoires riches de littoraux, de montagnes, de cours d'eau, de plaines, de plateaux, de cultures ; riches de terres agricoles, d'expériences humaines, de projets industriels et de biodiversité. Sous l'impulsion de son Contrat - Projet 2020/2025, l'AUDAP a renouvelé son système de gouvernance et s'est ouvert vers de nouveaux membres acteurs de la ville et des territoires. Riche d'une large palette de compétences, d'outils et de ressources, l'AUDAP met son expertise mutualisée au service de ses membres, collectivités et institutions.



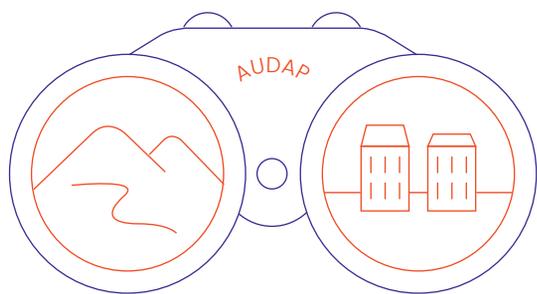
LES 5 MISSIONS SOCLES DES AGENCES D'URBANISME

définies par l'article L121-3 du Code de l'urbanisme

- ▶ **SUIVRE** les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale
- ▶ **PARTICIPER** à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés
- ▶ **PRÉPARER** les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques
- ▶ **CONTRIBUER** à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine
- ▶ **ACCOMPAGNER** les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines

VOTRE PLATEFORME DE COOPÉRATION TERRITORIALE

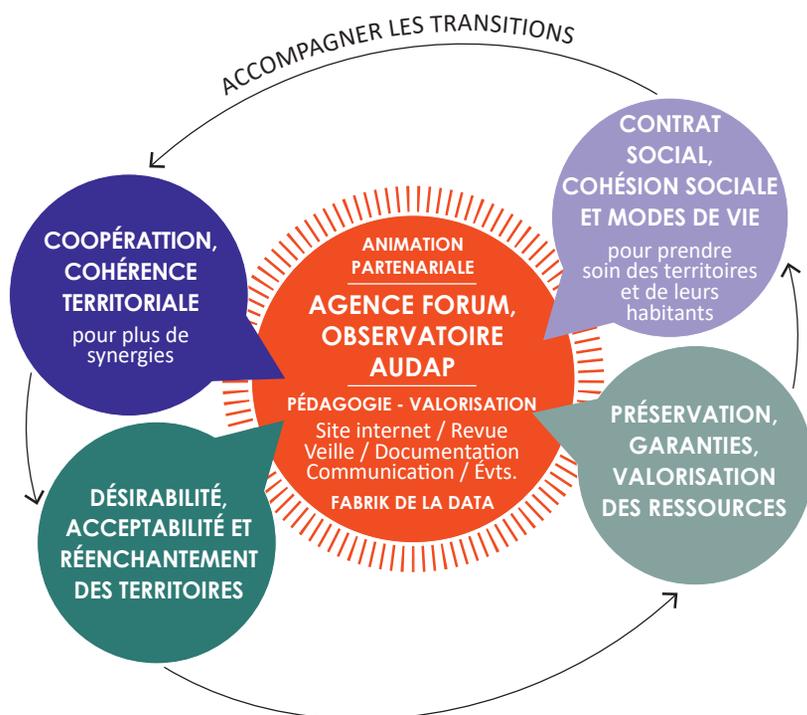
Depuis 25 ans, l'AUDAP offre ainsi à ses membres une plateforme originale d'observation, d'analyse et de dialogue interterritorial. L'Agence se positionne comme un lieu de coopération et de co-élaboration, ouvert aux acteurs publics du grand Sud-Aquitain qui participe à la fabrique de nos villes et de nos territoires.



UN PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS AUX AMBITIONS RENOUVELÉES

Dans le cadre du Contrat-Projet d'Agence 2020-2025, un nouveau modèle de Programme Partenarial d'Activités, coconstruit avec les membres de l'AUDAP, a été imaginé et validé par l'Assemblée Générale du 04 décembre 2019. Il se base sur la définition collective d'ambitions (ou défis) partagées par les membres. L'architecture du programme 2023 a été ajustée suite au bilan à mi-parcours du contrat projet d'agence réalisé en 2022 et les enseignements issus des travaux réalisés sur les trois premières années.

Les accompagnements de l'AUDAP sont ainsi orientés, pour ses membres, au service des Transitions considérant quatre ambitions "renommées" qui structurent l'ensemble des missions et font appel à des méthodologies de travail redéfinies : Coopération, Cohérence Territoriale pour plus de synergies ; Contrat social, Cohésion et modes de vie pour prendre soin des territoires et de leurs habitants ; Désirabilité, acceptabilité et réenchantement des territoires ; Préservation, garanties, valorisation des ressources. Les activités de « l'Agence Forum » sont également déployées au service de ces nouvelles ambitions.

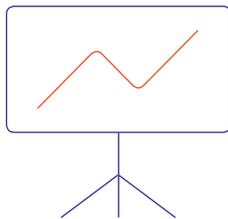




Contrat Projet d'Agence

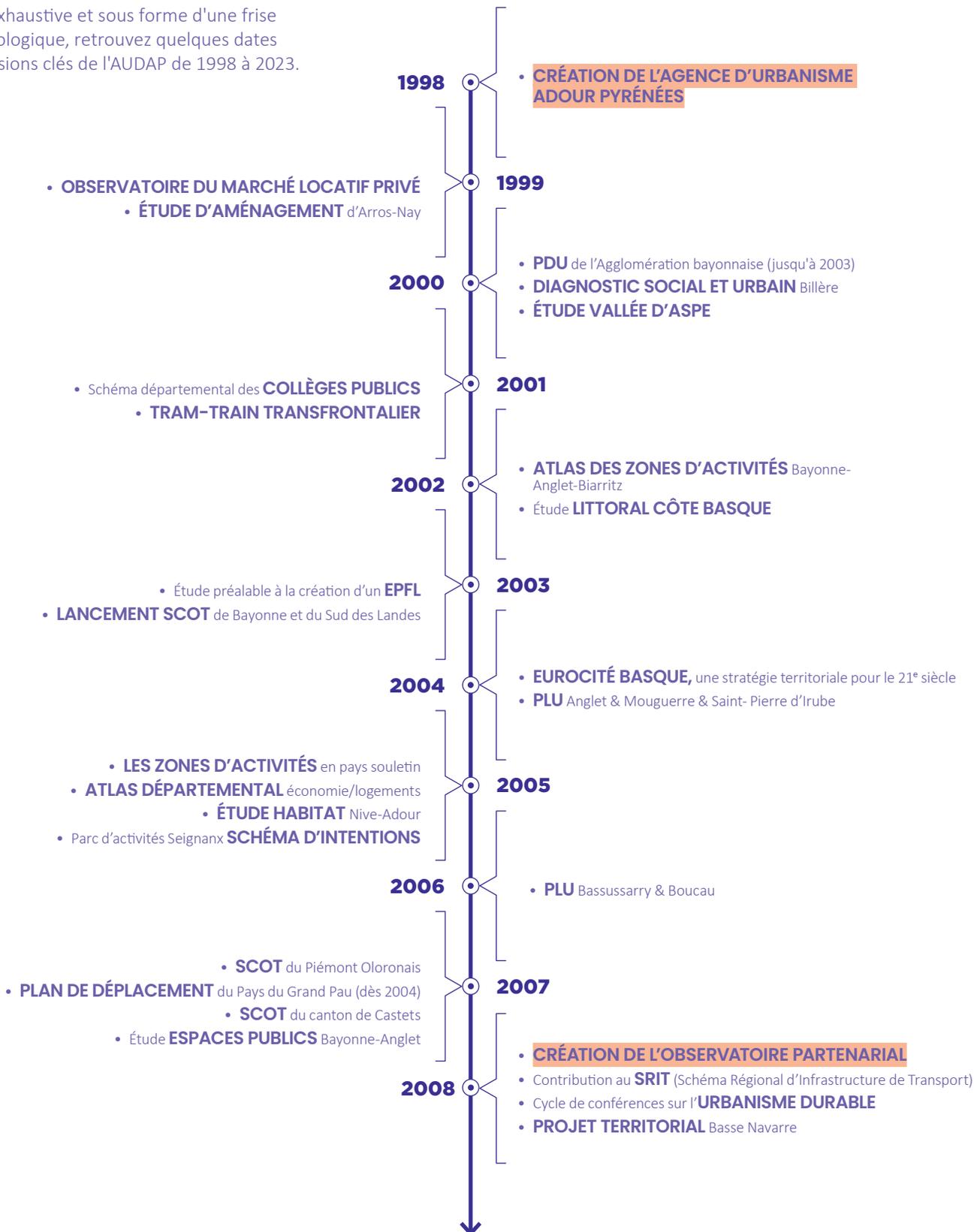
Le 21 juin 2020, en Assemblée Générale Extraordinaire, les membres de l'AUDAP ont adopté son Contrat-Projet 2020/2025. L'Agence est ainsi dotée d'une feuille de route pour les 6 prochaines années, pour participer à construire l'avenir de nos territoires, dans le dialogue et le partage.

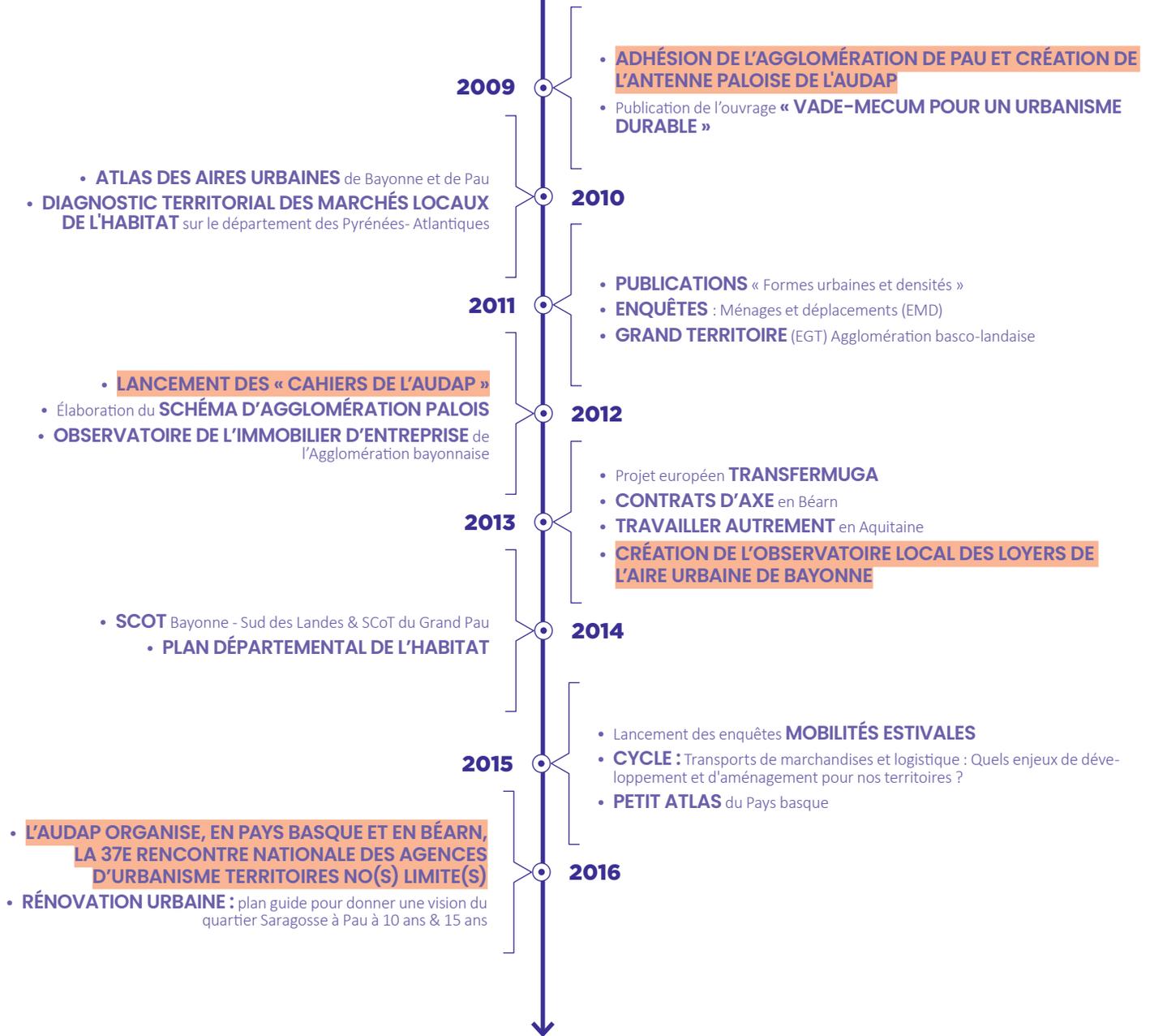
[En savoir +](#)



FRISE HISTORIQUE

Non exhaustive et sous forme d'une frise chronologique, retrouvez quelques dates et missions clés de l'AUDAP de 1998 à 2023.







VIE DE L'ASSOCIATION

LE RELEVÉ DES INSTANCES : AG ET CTP 2023 DANS LE RÉTRO

Des axes de travail revisités suite au bilan à mi-parcours du contrat projet d'agence 2023-2025

Suite au bilan à mi-parcours du Contrat-Projet 2020-2025, les administrateurs de l'agence se sont prononcés sur de nouvelles orientations jusqu'à la fin du contrat, orientations entérinées lors de l'assemblée générale de juillet 2023. L'attente est forte pour que la mutualisation augmentée de l'AUDAP apporte de la transversalité pour permettre des prises de décisions plus cohérentes et aider au décloisonnement « des silos » au sein des collectivités territoriales. L'observation et la DATA sont des clés importantes. Les administrateurs estiment également que l'assise territoriale atteinte par l'Agence est la bonne taille pour bien connaître les acteurs et enjeux des territoires et qu'il convient de rechercher des collaborations transfrontalières.

Pour une implication renforcée des membres du 3^{ème} collège dans les travaux de l'AUDAP

Le bilan à mi-parcours du Contrat Projet d'agence 2020-2025 a également fait ressortir l'intérêt d'impliquer plus fortement les acteurs du territoire membres du 3^{ème} collège de l'AUDAP (énergéticiens, bailleurs sociaux, hôpitaux, etc.). En 2023, ces derniers ont été invités dans le cadre du suivi de projets sur l'habitat, l'aménagement de centralités et zones d'activités, Petites Villes de Demain ou autres séminaires. Les administrateurs souhaitent donner à ce 3^{ème} collège une place plus affirmée dans les travaux considérant en outre la possibilité d'élargir le cercle à d'autres acteurs du territoire (tourisme, agriculture, économie...). À noter l'implication de l'hôpital de Pau en tant que contributeur au programme d'activités partenarial de l'AUDAP concernant l'aménagement du site.

Des instances de pilotage mais aussi de partage et de mise en synergie sur des enjeux stratégiques

En complément des temps institutionnels liés au suivi des affaires courantes (validation des comptes et des activités...), l'AUDAP a souhaité renforcer le rôle des instances comme plateforme d'échanges en proximité sur des sujets de fond et des problématiques communes. Ainsi, en présence d'acteurs du territoire et de l'UPPA nouvellement conseillé scientifique au sein de l'AUDAP, les 12 membres du Conseil d'Administration ont pu échanger autour de plusieurs sujets à partir d'interventions partenaires et présentations de l'AUDAP :

- L'Observation et la DATA- « La DATA révolutionne le champ de l'observation territoriale : vers de nouvelles alliances »- « Sociétés numériques et intelligentes fondées sur les données, l'information, la connaissance et l'intelligence » (Ernesto EXPOSITO – UPPA / Francois TILLOUS ENEDIS)- Présentation de l'ObSudAq' (désignation 5 administrateurs au COPIL de l'Observation Territoriale ;
- Les enjeux du dialogue territorial- « Les registres du Dialogue inter Territorial »- Intervention de Frédéric TESSON, laboratoire PASSAGES UPPA.
- « L'entrée projet urbain à l'AUDAP » - Centralités/Sites en marge/Equipements métropolitains/ZAE.
- Habitat, densité et offre de logement abordable (Ilot Claverie – Projet Seignanx).

L'assemblée générale a permis de tenir un débat autour des enjeux de transitions- « Quels besoins d'Agence face aux défis des Transitions ? ». Animée par Chantal Mornet, Sociologue, en présence de Fabien MENU, Directeur DDTM 64, Sandrine DERVILLE, VP Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Isabelle DUFAU, Présidente CC du Seignanx et Frank d'AMICO, Maître de conférences UPPA. Par ailleurs, afin de porter au regard des membres du Conseil d'administration des éléments d'importance, l'AUDAP a transmis avant chaque CA (« gardons le contact ») des documents utiles sur des sujets clés (Fonds verts, « Perception de la densité urbaine dans le contexte de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette : les 20 grands enseignements », production AUDAP « parlons de toits »...

De nouveaux adhérents

2023 est également marqué par la création d'un Collège n°4 ouvert aux Communes avec accord des EPCI ainsi que l'adhésion du Centre Hospitalier Côte Basque.

Le CTP : un espace de travail primordial avec les référents des membres de l'AUDAP

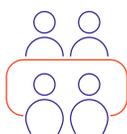
En 2023, 3 Comités Techniques Partenariaux ont été tenus. Le premier a été consacré à la présentation d'un bilan des travaux 2022 et lecture partagée des enseignements tirés de quelques-unes des missions réalisées, avec une intervention des membres concernés. A la demande du Conseil d'Administration, ce premier CTP s'est surtout saisi de la traduction des objectifs issus du bilan à mi-parcours du Contrat-Projet d'Agence 2020-2025. Les membres du CTP se sont penchés sur les possibilités de rééquilibrage entre missions de réponses aux besoins des membres et missions de décryptage des mutations en cours (mutualisation), réinterrogeant par la même les modalités de construction collective du programme partenarial pour plus de transversalité. Ces CTP ont été une nouvelle fois l'occasion d'associer les équipes de AUDAP qui travaillent sur ces missions. Ils ont également permis d'échanger sur les missions dites de mutualisation augmentée de l'année et de préparer les programmes de l'année suivante.

L'agence est engagée dans la vie des territoires et sollicitée par les acteurs

Au-delà des missions confiées par ses membres dans le programme d'activités partenarial, l'AUDAP est en continue sollicitée pour participer et intervenir dans le cadre de manifestations, évènements et autres instances : Inxausetta, commission ADOUR, semaine du climat, Petites Villes de Demain ; complété de nombreuses interventions des équipes.

L'Agence est également tournée vers l'extérieur et ouverte aux partenariats

Adhérente depuis 2021 à la Mission Opérationnelle transfrontalière (MOT), l'AUDAP a été sollicité pour animer en lien avec la MOT et l'ANCT un atelier national sur l'observation transfrontalière. Compte tenu des travaux de l'Agence sur l'économie circulaire, l'AUDAP adhère au Cluster Odeys permettant d'établir des connexions avec les acteurs et les entreprises privées de la construction.



LE CTP

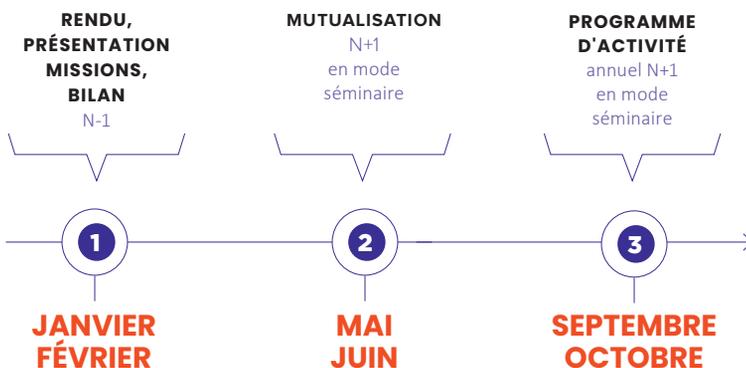
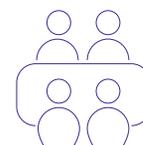
Acteur de la mise en œuvre du Contrat-Projet d'Agence

Le Comité Technique Partenarial (CTP) qui rassemble les représentants techniciens permanents des membres de l'Agence est l'acteur mandaté par les élus pour assurer la mise en œuvre et le suivi du Contrat-Projet d'Agence. Ses fonctions :

- **Mutualisation**
- **Construction et pilotage** des programmes partenariaux annuels d'activité
- **Présentation de missions** confiées à l'AUDAP et échanges
- **Suivi et évaluation** de la mise en œuvre du Contrat-Projet d'Agence

C'est un lieu favorisant la créativité et l'ambition stratégique. Un rythme annuel de 4 réunions de CTP a été défini.

LE COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL (CTP)



UNE RÉORGANISATION INTERNE EN RÉPONSE À L'EXIGENCE DE TRANSVERSALITÉ LES 1^{ÈRES} NOTES DE SENS

La réorganisation opérée au 1^{er} trimestre 2023 avait notamment pour but de répondre aux impératifs de travail en transversalité pour décloisonner les sujets tel que souhaité par les membres de l'agence dans le cadre du bilan à mi-parcours du Contrat-Projet d'agence 2020-2025. Ainsi, les quatre pôles historiques de l'agence ont laissé place à huit ateliers :

- 6 ateliers dits « sensitifs » regroupant 5 à 9 collaborateurs/trices, d'expertises différentes qui travaillent, sous la houlette d'un coordinateur, au sein de leur atelier sur des missions diversifiées, permettant une mise en transversalité des questionnements, des objets, des échelles et méthodes ;
- 2 ateliers « socles » : la Fabrique de la Data et l'Agence-Forum

Charge à chacun de ces ateliers de construire les passerelles dans les travaux de l'agence tant en matière de contenu que de méthodes, et de produire une « note de sens » visant à éclairer des orientations possibles pour le programme d'activités partenarial de l'AUDAP. Cette première expérience a par exemple donné naissance à une mission plébiscitée par les membres concernant l'adaptation de nos territoires aux effets du changement climatique : « Bien vivre à +4°C ». Cf. note de sens des ateliers.



ATELIER 1 : « OCTOPUS – DE L’OBSERVATION À L’OBSERVATOIRE ?

Introspection sur nos pratiques et outils d’observation. Comment observer pour mesurer l’efficacité des politiques publiques, se protéger dans le futur et observer le « sensible ». Travail en cours sur les sujets d’avenir par rapport auxquels l’AUDAP pourrait porter une démarche d’observation. (cf. p.72)



ATELIER 3 : « LONGUES VUES » / PRÉVOIR, ÉLARGIR LA FOCAL, SE PROJETER

Réinventer la planification territoriale pour favoriser/amplifier les Transitions. Réinterroger les nouveaux enjeux en termes de prospective avec une approche qualitative et sensibles à mobiliser. Appliquer ces concepts sur un exemple concret autour des transitions. Qu’est-ce qu’une planification orientée sur l’accompagnement des transitions ? (cf. p.80)



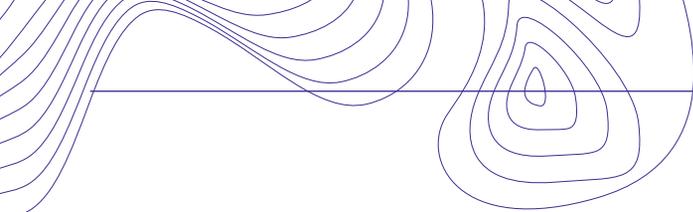
ATELIER 2 : « MÉTRO, BOULOT, DODO » – NOS QUOTIDIENS

Comment concilier diversité des modes de vie croisant à la fois choix & aspirations des habitants, réalité d’organisation territoriale et nouveaux enjeux pour la planète. Un outil de simulation des incidences de ses choix résidentiels sur la mobilité et les GES / carbone à optimiser. (cf. p.76)



ATELIER 4 : « BIEN VIVRE À +4°C »

Le groupe s’est réuni pour réfléchir à la "transformation de l’usage de nos (res)ources par l’exemple et l’innovation". L’objectif est de prendre conscience de la valeur, des limites, et des besoins de nos ressources pour évaluer la durabilité de nos usages et notre dépendance à ces ressources essentielles. Le titre "Bien vivre à +4" synthétise les échanges en insistant sur une vision positive et inclusive du futur, contrastant avec les discours pessimistes. "Bien vivre" fait référence à un concept de bien-être global, intégrant les besoins des humains, des plantes, et des animaux, et renvoyant à la notion de "Buen vivir". Ce choix souligne la diversité des perceptions du bien-être et pose la question de ce qui est nécessaire pour être heureux. Le "+4°C" évoque la réalité des changements climatiques à venir, nécessitant une réflexion et une pédagogie sur les actions à entreprendre dans ce nouveau contexte. (cf. p.83)



ATELIER 5 : PROJETER ET RÉVÉLER LES IDENTITÉS DE SITES DE MARGES

Réflexion sur des méthodologie d’approches et des outils réinventés pour des analyses sensorielles de lieux parfois en marge de la ville. Carte « sensitive » qui s’appuie sur le vécu de ceux qui fréquentent les lieux (souvenir...), jeu de rôle... Cf. hôpital de Pau. En test sur la mission liée à l’aménagement du port de Bayonne. (cf. p.87)



ATELIER 7 : LA « FABRIK DE LA DATA »

Analyse et introspection concernant la DATA à l’AUDAP au service des membres : capitalisation, création d’outils, valorisation et sens de la données, diffusion, recherche et innovation. Les suites : nouvelles données, nouveaux outils (Web Sig), modélisation statistique et prédictive / Intelligence artificielle au service de la DAT/observation. (cf. p.100)



ATELIER 6 : « REPORTERRRES »

Réveiller le Foncier pour parler des sols, considérer le sol en 4 dimensions et pas simplement les valeurs de surfaces (valeur écosystémique, agronomique...). Lien ateliers CCPOA / Agriculture, renaturation Hasparren / analyse urbaine par la perméabilité des sols... (cf. p.95)



ATELIER 8 : LE FORUM

Une communication et une agence plus éco responsable : le challenge de la Sobriété. Vers une communication innovante et accessible à tous ? Principes et outils de communication externe – Vulgarisation et accessibilité/intelligibilité de documents et de contenus complexes ? (cf. p.103)

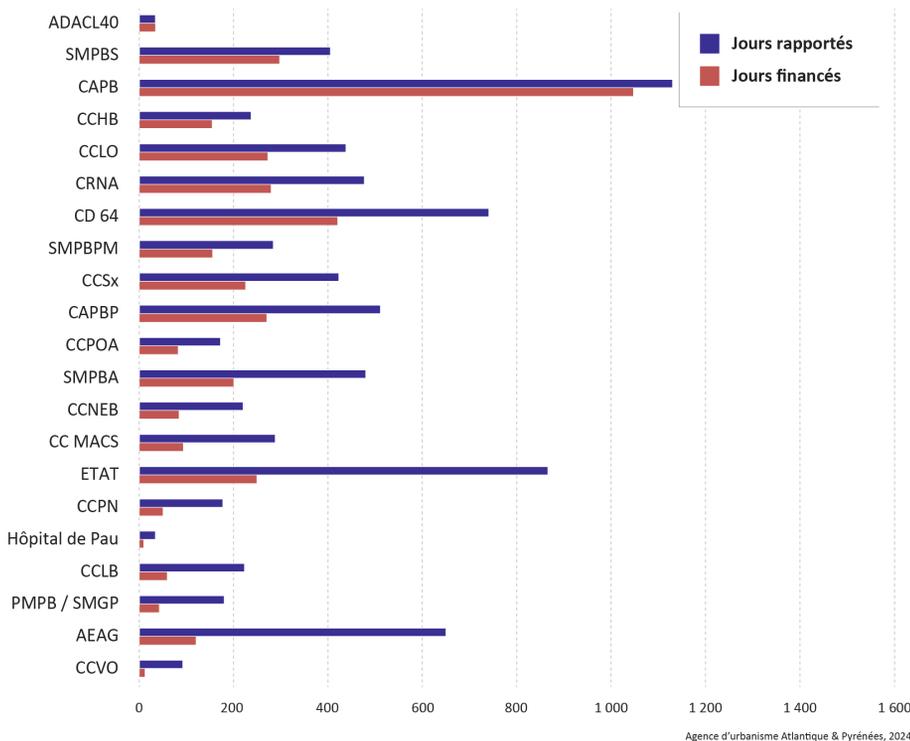
Un principe de mutualisation au bénéfice de chacun

La mutualisation est l'essence même des Agences d'urbanisme et de l'AUDAP en particulier compte tenu de la multiplicité de ses membres. Elle incarne l'esprit collectif qui anime le Contrat-Projet de l'AUDAP 2020/2025. La mutualisation repose sur un double effet. D'une part, les missions confiées à l'Agence répondent à des enjeux collectivement définis entre les Membres et les missions réalisées dans ce cadre pour les uns contiennent des enseignements pour les autres tant en termes de méthodes que de contenus (documents d'urbanisme, diagnostics thématiques, etc.). Elle permet en cela de véritables économies d'échelles au bénéfice des projets de chacun. D'autre part, les Membres choisissent entre eux des sujets qu'ils retiennent de partager en y affectant à plusieurs des jours de missions dédiés : par exemple la « Sobriété et neutralité foncière » ou les travaux liés à l'économie circulaire. Ainsi, par définition, si un membre participe pour 5 jours à une ligne de mission mutualisée qui en compte au total 50, ce membre

bénéficie au final d'une mission de 50 jours alors qu'il n'a contribué qu'à hauteur de 5 jours. Pour ces missions de « mutualisation augmentée », autour de problématiques et d'enjeux partagés, portés par le plus grand nombre possible de membres et à leur initiative, le collectif n'est pas l'addition d'individualismes, mais la multiplication des expériences, l'enrichissement mutuel. La mutualisation a donc un effet levier indéniable : elle est un investissement « gagnant-gagnant » pour

les membres de l'AUDAP. En 2023, quasiment chaque membre a bénéficié d'un rapport multiplicateur entre la part de jours financés et la part de jours « rapportés » sur des travaux qui leur sont propres ou d'intérêts partagés (cf. infographie ci-dessous). Construire des missions mutualisées sur des sujets d'avenir pour nos territoires constitue un atout pour chaque collectivité locale membre de l'Agence. Des missions de recherche et de développement comme la surélévation, les îlots de chaleur urbain à l'heure du changement climatique ou encore les logements inoccupés (via un programme conventionné avec Enedis) doivent permettre à chaque membre de tirer bénéfice des travaux mutualisés pour nourrir les projets propres à leurs collectivités par le biais d'outils de connaissance renouvelés.

Effet levier de la mutualisation 2023



LE RAPPORT FINANCIER

Bilan financier

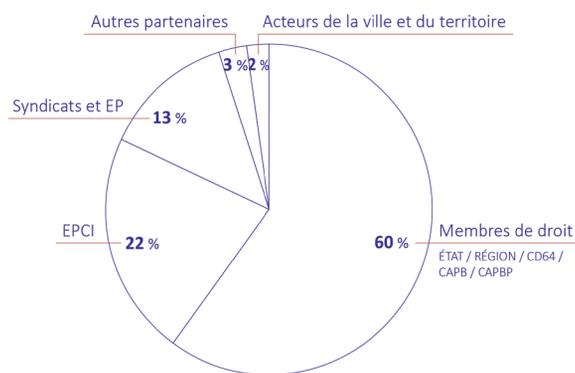
Le montant total des financements 2023 par rapport à l'exercice 2022 augmente de 3,5%. L'engagement de nos membres de droit s'est trouvé cette année encore renforcé alors que les besoins d'accompagnement de nos membres actifs ont été globalement stables. L'Agence de L'Eau Adour Garonne demeure un partenaire précieux dont la confiance est renouvelée. Coté charges, les charges de personnel augmentent de 5,9% par rapport à 2022. D'une part nous avons en 2023 eu recours à 5 CDD sur des compétences variées (habitat, planification, architecture et SIG) pour nous permettre de mener à bien notre programme partenarial d'activités. D'autre part, nous avons procédé à des ajustements salariaux en vue d'anticiper notre adhésion à une Convention Collective Nationale en cours de négociation par notre fédération FNAU. En ce qui concerne les charges générales et annexes, une fois retraitées les dépenses liées aux travaux effectués dans notre établissement palois en 2022, nous sommes sur des montants au global équivalents.

Les postes de charges qui augmentent de façon plus significatives sont les suivants :

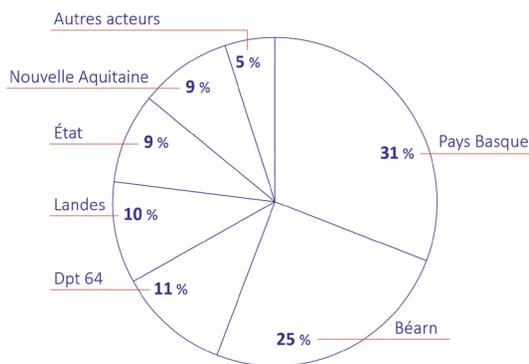
- Locations : réévaluation annuelle des loyers, nouveau contrat de location de voiture (+11%).
- Missions et déplacements : séminaire d'équipe, participation à des colloques plus fréquente, et retour des rendez-vous en présentiel suite aux années covid (+38%).
- Achat de données (+100%).

Ces augmentations sont cependant maîtrisées par une diminution des autres postes : Fournitures (-16%), Honoraires administratifs (-12%), Télécommunication et affranchissements (-16%), et Amortissements (-16%). Compte tenu des éléments détaillés ci-dessus, le bilan 2023 présente un résultat net de 22 500 €. Le Conseil d'Administration proposera l'affectation de ce résultat aux réserves de l'association lors de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2024.

LES FINANCEMENTS DES MEMBRES ET PARTENAIRES 2023



LES FINANCEMENTS PAR TERRITOIRE



Bilan social

Au 31 décembre 2023, l'équipe de l'AUDAP comptait 39 collaboratrices.teurs, composée de 65 % de femmes et de 35 % d'hommes dont la moyenne d'âge était de 40 ans (24 à 63 ans). Les effectifs se composent de 34 CDI, un salarié détaché pour 5 ans et 4 CDD. La plupart des salarié.e.s (77 %) sont chargé.e.s d'études ou plus et l'ancienneté moyenne est de 8 ans. L'équipe couvre un très large panel de compétences mutualisées au service des membres : urbanistes, géographes, économistes, architectes, paysagistes, data analystes, data miner, ingénieur mobilité, documentalistes, chargés de communication, auxquels il convient d'ajouter le personnel administratif et financier. Il est à noter que toutes les missions de l'Agence mobilisent des compétences croisées, apportant une réelle plus-value au bénéfice des Membres.

Comme en 2022, le CSE, Comité Social d'Entreprise, s'est réuni à onze reprises, sur un rythme mensuel. Les membres du CSE ont unanimement décidé que l'ensemble des Délégués du Personnel, titulaires comme suppléants, participent aux réunions du CSE. En plus des sujets relevant des Ressources Humaines (départs, recrutements, suivi des EIA, mise au point du DUERP, Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, bilan du Plan de Développement des Compétences, Charte Informatique, ...), plusieurs dossiers importants ont été travaillés en 2023. En premier lieu, des échanges réguliers ont eu lieu sur la Réorganisation interne de l'Agence en phase expérimentation en 2023. Le chantier d'une « Charte du Bien Travailler Ensemble », lancé en milieu d'année, devrait aboutir en 2024. Enfin, comme en 2021 pour les nouveaux bureaux de Pau, le réaménagement mobilier des bureaux de Bayonne a fait l'objet d'une concertation.

La Direction Générale avait identifié en 2021 le sujet de la Formation comme un thème central de la déclinaison du Contrat-Projet d'Agence 2020/2025. Le plan de développement est adossé aux programmes de travail dans la reconnaissance des valeurs fondatrices de l'Agence qui sont pour rappel :

- La réactivité face aux ruptures et évolutions : L'Agence se forme quotidiennement pour rester au cœur des sujets d'actualité, veiller à sa mise à jour législative, saisir les évolutions urbaines, sociétales, écologiques et économiques à l'œuvre,
- L'ancrage territorial : L'Agence se forme localement ou ailleurs mais en gardant en tête les enjeux du territoire de l'Agence,
- L'agilité partenariale : Pour répondre aux besoins de nos Membres : Parce que parfois un sujet peut émerger urgemment, l'Agence doit pouvoir former rapidement un-e collaborateur-trice,
- Le savoir-être : Management et animation sont les 2 compétences qui reviennent le plus dans les souhaits exprimés par les collaborateurs,
- Les savoir-faire : Administration-organisation et expertises thématiques sont les principaux savoir-faire qui demandent formation.

Les actions proposées en 2021, 2022 puis 2023 se sont construites à partir de ces enjeux, et coconstruites en CSE avec les délégués du personnel. Elles aident prioritairement à la montée en compétence de chacun des collaborateurs et au renforcement du collectif. Identifiées à la suite des EIA, ces actions répondent aux besoins exprimés par l'encadrement et les équipes. Elles se présentent comme des incontournables (Codéveloppement et Conduite de projets) et se sont structurées autour de la création de partenariats avec des acteurs du territoire (ESTIA Bidart et DENMAD Cantau). Elles collent aux évolutions réglementaires et à la nécessité de monter en expertise sur des sujets essentiels (Urbanisme et Santé, Commerce, Transition, Projet urbain, Paysage). L'adhésion à la plateforme IDEALCO offre un accès à la sphère publique, dont sont issus nos membres, pour nourrir les pratiques, partager et questionner les thématiques les plus variées. Pour les actions réalisées en 2021, ce sont 143 jours de formation qui

ont été proposées à 30 collaborateurs autour des thématiques évoquées plus haut. En 2022, avec 80 jours de formation et 30 participants, le budget destiné à la formation a lui aussi répondu aux engagements fixés : toucher le plus grand nombre de collaborateurs et continuer à proposer des actions collectives les plus qualitatives possibles en retenant des prestataires dont l'expertise est reconnue. En 2023, 36 salariés ont bénéficié d'un total de 107 jours de formation. C'est l'année de la consolidation des actions. Le plus grand nombre a pu participer aux formations dites socles de ce PDC : codéveloppement, écriture, oralité. Le choix d'actions individuelles pour une montée en expertise s'est fait sur les thématiques de la data, du projet urbain et du paysage. La plateforme collaborative en ligne Idealco, dédiée aux acteurs de la sphère publique organise des formations et des événements en mode digital. Elle connecte le monde territorial et facilite ses réalisations. C'est un espace où les compétences de chacun sont mises à profit pour co-construire les projets qui en ont besoin. L'Agence propose aux collaborateurs de consulter, échanger, contribuer sur la plateforme. Elle a choisi d'adhérer en 2023 aux communautés suivantes : Transition Ecologique – Habitat-Logement- Urbanisme & Aménagement – Espaces naturels et Biodiversité. Après des années restées sans véritable projet de formation, les années 2021, 2022 et 2023 ont réussi à proposer à plus d'une trentaine de collaborateurs des actions de formation étudiées pour répondre à nos problématiques mais également nourrir nos pratiques. Avec un budget de 94 286€ consacré sur cette période, soit environ 3041€ par collaborateur, c'est une mobilisation financière conséquente et constante voulu par l'Agence et qui représente 2.2% de la masse salariale.

L'AGENCE, LES AGENCES ET LA FNAU



2023 EN REVUE

Un réseau national dynamique animé par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau)

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) est une association qui anime et joue un rôle de moteur au sein du réseau des 50 agences. La FNAU est à la fois un réseau d'élus et un réseau des 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences qui favorisent les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. La FNAU travaille également en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

2023 aura vu de nombreux changements dans la gouvernance de la Fnau. Après le retrait de la vie publique de Jean ROTTNER, Patrice VERGRIETE, alors président délégué a assuré au premier semestre 2023 l'intérim de la présidence avant d'être désigné président par l'Assemblée Générale en juin 2023, seulement quelques semaines avant d'être appelé par la Première ministre pour devenir ministre délégué au logement, puis ministre délégué aux transports lors du dernier remaniement. Ceci l'a donc conduit à démissionner de la Fnau, mais cette haute fonction représente aussi une forme de reconnaissance pour le réseau des agences d'urbanisme. Impliquée depuis 2014 comme présidente de l'agence de Caen Normandie Métropole, l'Aucame, et au Bureau de la Fnau, Sonia DE LA PROVÔTÉ est désormais la Présidente de la FNAU. Elle est entourée par deux présidences déléguées Catherine BARTHELET, présidente de l'agence d'urbanisme de Besançon centre Franche-Comté et de Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, vice-président de l'Institut Paris Région.

L'AUDAP, un membre actif

L'AUDAP est un membre actif de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). L'AUDAP travaille en réseau avec les autres agences d'urbanisme, dont notamment celles du grand Sud-Ouest et du massif Pyrénéen (l'A'Urba (Bordeaux), l'AUAT (Toulouse) ou encore l'AURCA (Perpignan), pour "capitaliser" leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur des projets collectifs. En 2023, les équipes de l'AUDAP ont participé à différents clubs et groupes de travail (Foncier, Habitat, Planification et réglementation, mobilités, info-doc' ...) pour à la fois échanger avec les autres professionnelles des agences d'urbanisme et monter collectivement en expertise mais également pour contribuer à la production de connaissance et à accompagner les politiques publiques avec par exemple la participation de l'Agence à l'atelier « Projet Urbain et Paysage » qui s'est déroulé à Angoulême du 22 au 24 mars 2023. Il a été organisé avec l'équipe de l'a-urba. La problématique de départ était double : comment renforcer ce qui rassemble et réparer ce qui sépare, tant à l'échelle des quartiers du centre-ville que de l'agglomération ? La visite, les entretiens, la qualité d'implication des acteurs locaux et le travail collectif ont permis de découvrir les forces et les potentialités étonnantes d'une agglomération de taille moyenne. Une publication a été réalisée et est disponible sur le site de la Fnau.

L'Agence a également contribué au Traits d'agences n°43 « No cultures, No futures : pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires ». L'AUDAP y propose un article sur le Projet de Territoire de MACS, communauté de communes comme boussole pour aborder les transitions : une nouvelle vision communautaire pour une action renouvelée et ambitieuse en matière de transition écologique.



Revivez la 44e Rencontre nationale des agences d'urbanisme

Du 15 au 17 novembre 2023, la 44e Rencontre nationale des agences d'urbanisme s'est tenue à Clermont-Ferrand, sous la houlette de l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central (AUCM) et de la Fnau. Lancés autour de la thématique « No cultures, no futures – pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires », les débats ont permis d'évoquer, durant ces trois jours, la manière dont la culture peut – doit ! – servir de vecteur et de levier à la transition écologique en cours. Cette 44ème édition a connu un grand succès avec la participation de plus de 900 personnes. Une petite équipe de l'AUDAP était présente et même impliqué dans l'un des ateliers d'exploration : « Maisons loquaces - l'habitat vernaculaire a des choses à dire en matière de transition ! ». Quelles recettes nos vieilles pierres peuvent-elles offrir pour passer le cap des transitions écologique, énergétique, sociale, générationnelle, démocratique et d'adaptation au changement climatique ? L'habitat traditionnel peut-il être réinvesti ? Quels sont ses atouts pour les transitions ? L'atelier a permis de confronter

les exemples des quatre coins de France et d'Outre-Mer et surtout d'initier une « battle » sous le signe de l'humour ! Au final, à ce petit jeu, deux maisons sont ressorties gagnantes à l'aune des transitions : le Fare présenté par l'OPUA et l'Etxe présenté par l'AUDAP ! Les deux autres concurrents, à savoir l'échoppe bordelaise et l'habitat troglodyte portés respectivement par l'a'urba et l'atu se sont vaillamment battus.

L'Agence a également joué collectif et a remonté une dizaine d'études et publications référencées dans la bibliographie participative construite par le club Info'Doc de la Fnau comme par exemple la Charte d'accueil du Port de Bayonne ; les actes du séminaire « Aménager avec les arbres : concevoir, aménager, choisir » ; la publication « Introduire la santé dans nos documents d'urbanisme » ; « La marche, tous piétons » etc.

ALLEZ PLUS LOIN /

Une publication Culture et paysages en commun - Atelier GrandAngoulême, par le Club PUP de la Fnau :

[HTTPS://WWW.FNAU.ORG/FR/PUBLICATION/CULTURE-ET-PAYSAGES-EN-COMMUN-ATELIER-GRANDANGOULEME-PAR-LE-CLUB-PUP-DE-LA-FNAU/](https://www.fnau.org/fr/publication/culture-et-paysages-en-commun-atelier-grandangouleme-par-le-club-pup-de-la-fnau/)

Une publication Urbanisme :

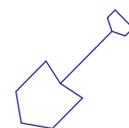
[HTTPS://WWW.FNAU.ORG/WP-CONTENT/UPLOADS/2024/04/EXTRAIT_URBANISME_HS79_WEB.PDF](https://www.fnau.org/wp-content/uploads/2024/04/EXTRAIT_URBANISME_HS79_WEB.PDF)

Une publication : Travaux d'agences - Sélection bibliographique

[HTTPS://WWW.FNAU.ORG/WP-CONTENT/UPLOADS/2023/10/LETTREVEILLE_FNAU44_V2.PDF](https://www.fnau.org/wp-content/uploads/2023/10/LETTREVEILLE_FNAU44_V2.PDF)



LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2023



AMBITION A

Coopération, cohérence territoriale :
Faire ensemble, dialoguer



RETOUR 2023 SUR L'AXE

Dans l'amorce de cette 2^{ème} moitié du contrat projet d'agence, en 2023, l'AUDAP a accompagné ses membres dans leurs démarches de réflexions stratégiques, de planification et d'élaboration de documents d'urbanisme avec l'ambition de favoriser le dialogue entre les acteurs et les territoires au service de la cohérence des projets, de l'émergence de synergies d'actions et de réponses à porter en matière de transitions.

Une importante mobilisation sur les documents d'urbanisme

L'AUDAP a accompagné pas moins de quatre SCOT considérant des implications diverses selon les projets. L'agence a ainsi été mobilisée dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Pays Basque-Seignanx (environnement, projet, études thématiques...), du Haut-Béarn (assembleur, diagnostic, rapport de présentation, DOO, etc.) et de Orthe et Arrigans (PAS...). Côté Grand Pau, les travaux de l'AUDAP ont porté sur la définition des enjeux liés à la prise en compte de l'eau (diagnostic, rencontres, animations) avec un soutien sans faille de l'agence de l'eau Adour Garonne, partenaire majeur de l'AUDAP. Les équipes se sont également mobilisées pour accompagner l'ADACL40 dans le suivi des SCOT Chalosse Tursan (indicateurs) et l'organisation de temps d'animation avec les élus (portrait agricole et enjeux...). Les PLUi constituent un autre domaine d'intervention majeur en 2023 avec une forte mobilisation sur celui du Seignanx et un accompagnement de la CCLO et la volonté de croiser PLUi, PLH et PCAET. Côté Pays Basque, l'AUDAP a accompagné plus particulièrement le PLUi d'Amikuze (PADD/Rapport de présentation) et engagé depuis peu les travaux sur les PLUi Labourdins (perspective de prescription d'élaboration), les PLUi Soule, Sud Basse Navarre et Côte Basque Adour ayant été retardés. En complément des documents d'urbanisme « locaux », l'AUDAP a poursuivi l'accompagnement du SRADDET aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine (club foncier, mise en œuvre orientations, cahiers pédagogiques, formes d'habitat...).

Dialogue et coopération pour davantage de synergies entre les acteurs et les territoires

Comme souhaité par ses membres, l'AUDAP a mis en place l'animation d'un espace de dialogue (inter) territorial sur l'Axe Adour pour partager des expériences et échanger sur des problématiques partagées avec des interventions de plusieurs personnalités et implication de grand témoin. Les deux rencontres interterritoriales organisées en 2023 ont ainsi permis d'aborder les questions d'eau, d'alimentation, d'habitat et de rapport entre logement, mobilité(s) et accessibilité(s). Des échanges de travail ont également été maintenus à l'échelle transfrontalière autour des travaux d'observation territoriale avec la consolidation de la production de « DATAPASS » sur le logement en 2023 et l'organisation d'une rencontre à Pampeleune avec les acteurs de l'habitat. Ces travaux ont aussi donné lieu à des échanges dans le cadre des universités d'été animées par l'agence sur le paysage.



AMBITION A

Coopération, cohérence territoriale :
Faire ensemble, dialoguer



ZOOM SUR...

DIALOGUE (INTER)TERRITORIAL

- ▶ **#mutualisation** #aménagementduterritoire
#dialogue #solidarité #eau #habitat #agriculture

Convaincue que les dynamiques et les enjeux appréhendés par les EPCI et Collectivités sont souvent similaires et dépassent parfois leurs périmètres d'actions, l'AUDAP a initié en février 2023, avec l'appui de ses membres, une démarche de dialogue (inter)territorial à l'échelle du Sud-Aquitain. Dès la première édition, près de 50 acteurs du territoire ont répondu présent à l'invitation de l'AUDAP pour réfléchir collectivement. Objectifs : s'initier au sujet complexe de l'interterritorialité, échanger sur des exemples de coopération et surtout donner la parole aux acteurs !

3 temps ont permis à Véronique MABRUT, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, Gilles L'HERMITE du club « Décentralisation & Habitat Bretagne », et Fabien DAUMARK, de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, d'apporter des témoignages à la fois éclairants, riches et complets. En amont et en aval de ces temps, Marie-Christine JAILLET, Directrice de Recherche CNRS au Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISTT), responsable scientifique POPSU Métropoles, a joué le rôle de grand témoin en apportant un regard d'expert nécessaire à une meilleure compréhension des relations entre les territoires qu'ils soient urbains ou ruraux, des notions d'interdépendance et de solidarité... puis en développant des exemples de dialogues interterritoriaux de coopération, et des pistes et moyens sur lesquels peuvent s'appuyer les acteurs locaux. Par ce « forum », l'Agence pose avec succès les premiers jalons d'une réflexion interterritoriale de l'Axe Adour / Sud-Aquitain.

Une deuxième étape s'est ouverte s'appuyant notamment sur des éléments recueillis dans les actes du « forum ». Ainsi, compte tenu de l'intérêt manifesté par les participants, un nouveau temps a été organisé le 14 décembre 2023 à Orthez en s'attachant aux liens entre logement, mobilité(s) et accessibilité(s).





SCOT GRAND PAU – DÉMARCHE « DIALEAUGUONS »

► #aménagementduterritoire #dialogue
#acteurslocaux #solidarité #eau #urbanisme

L'AUDAP a accompagné les travaux initiés par le syndicat mixte du Grand Pau dans le cadre de la révision de son schéma de cohérence territoriale (SCoT) et notamment la démarche intitulée « DialEAUguons » qui visait à mieux imbriquer l'eau et l'urbanisme. Des entretiens sectoriels ont été menés avec les acteurs de l'eau (GEMAPI, assainissement, eau potable) pour approfondir la connaissance et compléter le diagnostic. De même, un atelier territorial avec les acteurs de l'eau et de l'urbanisme a permis de décloisonner la connaissance et partager une analyse croisée des enjeux du territoire en matière d'eau et d'aménagement. L'AEAG et l'Institution Adour ont été sollicités et invités aux différents temps de préparation et d'animation de la démarche. Les élus ont été consultés à chaque étape pour prioriser les sujets et propositions définis par les acteurs. Le Syndicat a ainsi proposé de traiter 3 entrées :

- La préservation des milieux
- L'adéquation entre offre et demande
- Les modèles de développement

De manière générale, les acteurs ont pointé l'urgence de la situation de l'eau sur le territoire. Même si le Grand Pau semble encore préservé « dans sa bulle », les problèmes se font déjà ressentir (manque de neige dans les Pyrénées, fermeture des plages, tensions sur les ressources en eau ...). Les dérèglements engendrent des dysfonctionnements qui mettent en lumière des problématiques actuelles (comme par exemple la non ou mauvaise gestion des eaux pluviales) et la nécessité de mener des réflexions globales, avec une vision d'ensemble et la recherche de plus de solidarité.

AMBITION A

Coopération, cohérence territoriale :
Faire ensemble, dialoguer



ZOOM SUR...

DATA PASS LOGEMENT ET RENCONTRE DE PAMPELUNE

► #observation #transfrontalier
#coopération #logement

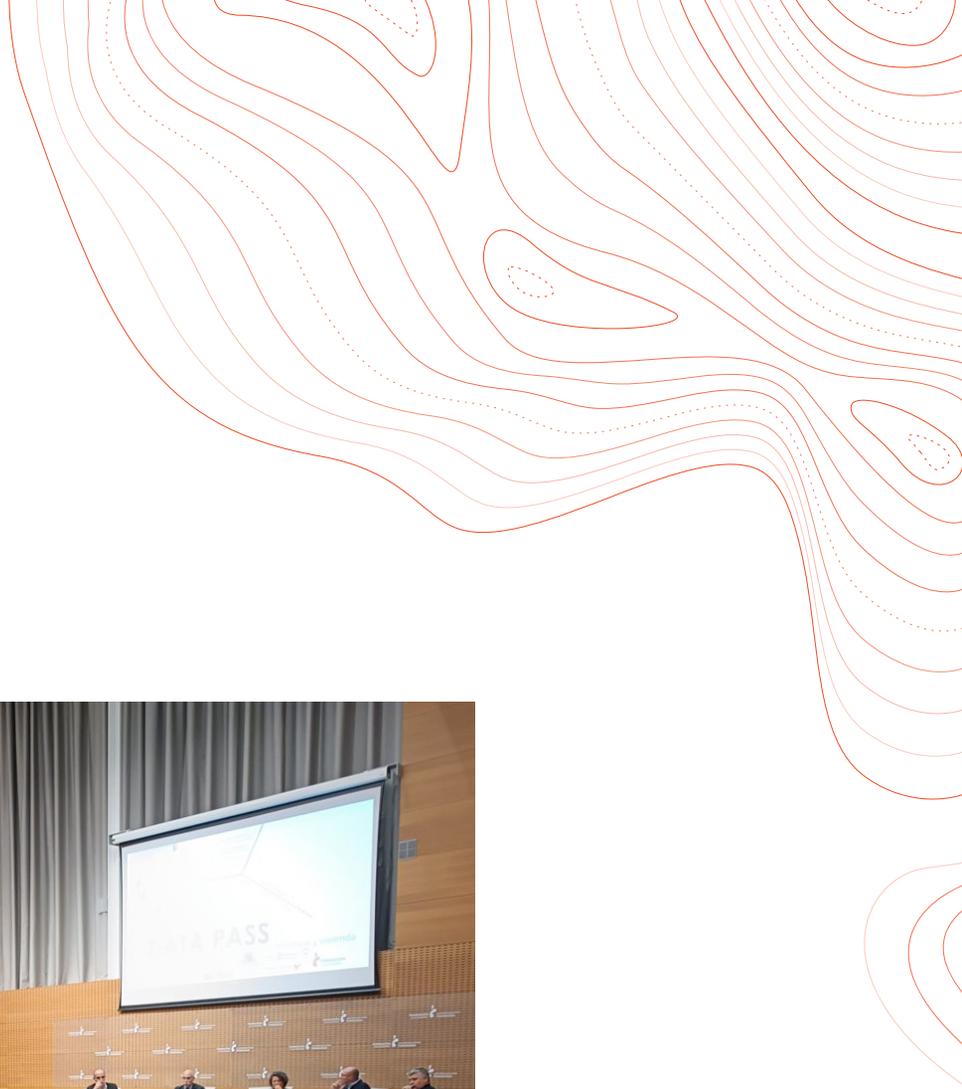
DATA PASS : un travail collectif d'intégration de données à l'échelle d'un territoire transfrontalier

Le principal objectif du projet DATA PASS consiste à collaborer pour mettre en cohérence des données territoriales provenant de diverses entités et d'organismes directement impliqués dans la définition des politiques publiques liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Un travail rigoureux d'homogénéisation des données et des couches géographiques est ainsi réalisé à l'échelle municipale pour pouvoir proposer une même lecture de cet espace transfrontalier.

Pour la sortie du 3^e numéro de la série « DATA PASS » consacré au logement, une conférence sur le thème a eu lieu à Pampelune mardi 14 novembre en présence de l'ensemble des partenaires de ce projet transfrontalier de coopération et d'observation territoriale de la partie occidentale de la frontière franco-espagnole. À cette occasion, une « story map » interactive a été élaborée par les services techniques de NASUVINSA - Lursarea, le Département de l'Aménagement du Territoire, du Logement et des Transports du Gouvernement Basque, l'Institut Géographique d'Aragon et l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées. Le document

présente des informations statistiques et cartographiques sur le logement, à l'échelle communale, de part et d'autre de la frontière à partir de données consolidées, établies pour l'année 2019.

Les territoires ayant participé au projet relèvent l'importance d'aborder le thème du logement sous un angle transfrontalier, considérant que les problématiques contemporaines que sont les prix hauts du marché immobilier, la pression touristique, le dépeuplement de certaines zones et l'évolution des concepts de foyer ou de famille sont des phénomènes que ne connaissent pas de frontières.





Les travaux 2023 ont contribué à la prise en compte de la diversité des modes de vie, de la santé & du bien-être collectif, de la création de liens sociaux, économiques, culturels et sportifs. Ils ont participé du ménagement des territoires pour favoriser la qualité de vie considérant les besoins des usagers, en accompagnant les transitions sociétales et environnementales. À noter par exemple les productions destinées à alimenter les réflexions transversales de la 6^e commission du département des Pyrénées-Atlantiques « prospective, innovation et citoyenneté » – Projections démographiques, vieillissement... Cette ambition a également trouvé écho dans un des 8 ateliers de l'AUDAP intitulé « nos quotidiens ».

L'accès au logement comme levier de la cohésion et préoccupation majeure

L'AUDAP a été fortement mobilisée sur les politiques Habitat liées à l'élaboration/suivi des PLH de la CCLO et du Seignanx (problématiques foncières), du PDH (État et Département), et la recherche de réponses adaptées aux besoins des gens du voyage avec la CCNEB. Pour éclairer les politiques publiques, l'agence a investi les champs de connaissance nécessaires (communication/d'animation). L'AUDAP a travaillé à l'identification/évaluation des fonciers disponibles avec les collectivités et l'Etat (préfiguration observatoire régional DREAL- Banques des Territoires). Elle a tenu l'Observatoire Local des Loyers avec un élargissement dans les Landes. L'agence a développé la connaissance sur logements vacants (Enedis/Linky), sur la dynamique des résidences secondaires dans le Pays Basque et sur les logements saisonniers via des enquêtes en ligne. Dans le Pays Basque, un travail a été impulsé sur l'évaluation du dispositif de régulation des locations courte durée sur la CAPB élargi à 11 communes supplémentaires. Côté CAPBP, la Veille sur les Copropriétés dégradées s'est poursuivie.

Au-delà, en matière d'équipements et de vie sociale, les interventions de l'AUDAP ont été resserrées autour du suivi des collèges (CD64) et de l'observatoire de la petite enfance avec la construction d'un premier outil permettant le suivi de données et l'analyse d'indicateurs de tension sur la demande/besoins (places...).

Les mobilités au cœur des modes de vie et du ménagement des territoires

L'agence a accompagné ses membres dans la mise en œuvre des plans de mobilité et projets liés au développement des modes actifs (cyclabilité des collèges, appel à projets SMPBM, schéma CCLB, marche à pied à Saint-Jean-Pied de port et CCLO). L'AUDAP a été mobilisée sur les leviers de promotion du covoiturage, la préparation d'un référentiel sur le stationnement ainsi que sur l'observation et suivi de tableau de bord (Plan De Mobilité / Déplacements urbains). De même, le club des mobilités animé par l'agence a travaillé à la mise en place d'un outil de « wiki Data Mobilité » pour disposer d'éléments de connaissance des pratiques des habitants (projet « Empreintes » en partenariat avec la DDT31). Partant de cas pratiques dans les communes du Béarn, l'agence a œuvré à la production d'un référentiel de gestion des espaces publics et du stationnement dans les bourgs (enquêtes, retours d'expériences...). Elle a aussi mis au point un outil numérique croisant mobilité/logement/incidences environnementales permettant d'évaluer l'impact des choix résidentiels et de planification.

Équipements et services comme composantes du cadre de vie et vecteurs de cohésion sociale

Sur le champ social, l'agence a accompagné pour la première fois, l'élaboration d'un diagnostic de Convention Globale Territoriale (CTG) sur le pôle Côte Basque Adour aux côtés de la CAF. Non sans lien, au moyen d'observatoires dédiés, l'agence a assuré le suivi des précarités (alimentation), de la petite enfance (CAPB/CD64) et de la vie collégienne. L'AUDAP a également été mobilisée dans le cadre des réflexions sur le schéma des équipements sportifs de la CAPB et celui du Tourisme avec le Département 64. Par ailleurs, les travaux se sont poursuivis sur la définition « d'un Park system » palois participant de la création possible d'un maillage d'espaces verts et publics connectés au profit de la santé/bien-être des habitants (zoom, préparation d'OAP, simplification/communication...).



AMBITION B

Cohésion, habitants, modes de vie :
Vivre ensemble



ZOOM SUR...

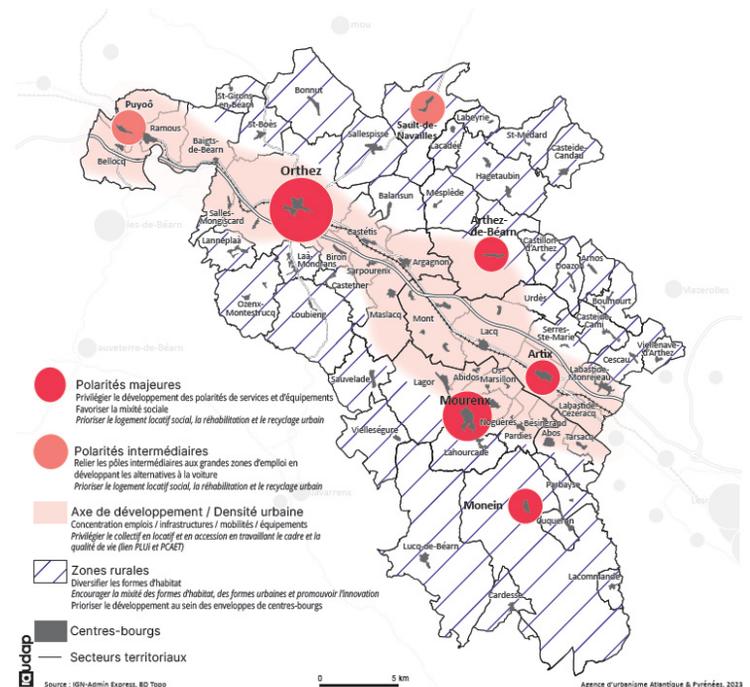
LACQ-ORTHEZ : VERS UN NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

► #Habitat #logement #offreabordable

En 2023, l'AUDAP a accompagné la Communauté de Communes de Lacq-Orthez dans l'élaboration de son troisième Plan Local de l'Habitat (PLH). Pour la période 2024-2029, ce PLH vise à conforter l'attractivité résidentielle du territoire pour répondre au développement économique avec la création de plus de 1 600 emplois sur les prochaines années. La qualité de l'habitat et le cadre de vie sont au cœur de ce PLH. Fait marquant, la collectivité élabore de concert trois démarches, le PLH, le PCAET et le PLUi et a sollicité l'AUDAP pour travailler à leur intrication. L'AUDAP dans le cadre de ses travaux a notamment apporté son savoir-faire dans l'animation d'ateliers territoriaux à destination des élus pour déterminer faire stratégie et définir le programme d'action.

Concrètement, trois axes majeurs ont guidé cette nouvelle démarche :

- Un développement économique dynamique : L'arrivée de nouveaux projets économiques d'envergure devrait transformer le bassin de Lacq, le positionnant comme un pôle majeur d'emplois verts et de transition énergétique.
- Une coordination stratégique : Le PLH a été élaboré en synergie avec le PCAET et le PLUi, grâce à une démarche de transversalité visant à conjuguer les qualités du territoire et son attractivité.
- Un partenariat solide avec les élus locaux : Les élus ont contribué à recenser les projets de logement et à vérifier les logements vacants, permettant de calibrer les objectifs du PLH en termes de production de logements abordables et de renouvellement urbain.





MIEUX QUANTIFIER ET CARACTÉRISER LES SAISONNIERS AU PAYS BASQUE

► #Saisonniers #ÉconomieLocale
#Hébergement #Tourisme

Recenser et recueillir des informations sur les saisonniers est nécessaire aux politiques publiques pour assurer le bon fonctionnement des activités économiques locales, qu'elles soient touristiques, agricoles ou plus spécifiques. Le Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Pays Basque 2021/26 porte une action dédiée visant à apporter des réponses dans l'accueil et l'hébergement des travailleurs saisonniers. Un axe de cette action est de mieux connaître les besoins de ce public à travers la mise à jour de l'étude réalisée en 2019.

L'AUDAP, au-delà d'un travail partenarial qu'elle a mené avec le cluster GOAZEN, a traité pour la première fois les Déclarations Automatisées des Données Sociales (DADS) via le Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD). Ainsi, au Pays basque, ce sont plus de 8 000 saisonniers qui ont été recensés sur une année. Une forte concentration de l'emploi saisonnier est constatée puisque 95 % d'entre eux travaillent sur 19 communes, et près de la moitié sur Bayonne Anglet Biarritz. 78 % des saisonniers habitent le Pays Basque. Le besoin en hébergement se pose de manière importante pour environ 1 400 saisonniers. Un saisonnier type est autant une femme qu'un homme, il a en moyenne 29 ans et habite à 10km ou moins de sa commune de travail. Ce saisonnier est employé dans le secteur de la restauration / hébergement, son salaire médian mensuel est de 1541 € et la durée moyenne de son contrat est de 77 jours.

Au-delà de ces résultats généraux, l'étude a notamment permis pour chaque secteur d'activité concerné par l'emploi saisonnier d'identifier le nombre d'emplois, la période de l'année concernée, ainsi que des éléments visant à caractériser les besoins en hébergement.

ESPACE PUBLIC & STATIONNEMENT : VERS UN NOUVEL USAGE DE CET ESPACE

► #mutualisation #espacepublic
#stationnement #enquête

L'AUDAP cherche à mutualiser ses missions entre différents membres, notamment avec les syndicats de mobilité de Pau Béarn Pyrénées et Pays Basque Adour et la DDTM64. La mission « Espaces publics et stationnement » vise à optimiser l'utilisation des espaces publics, souvent rares dans les villes et villages, en réduisant la place accordée à la voiture.

Les espaces publics jouent un rôle crucial dans la vie d'une commune en offrant des lieux de rencontre, de jeu et de célébration. Cependant, ces espaces sont fréquemment dominés par le stationnement automobile.

L'AUDAP a réalisé une analyse terrain au travers d'enquêtes ciblées sur des lieux "témoins" pour comprendre les besoins des usagers et le fonctionnement des espaces. Les enquêtes menées montrent notamment que les usagers sont disposés à marcher davantage si le trajet est agréable et sécurisé. L'amélioration des alternatives de mobilité comme le bus, le vélo, et la marche à pied est essentielle pour rendre les centres urbains plus attractifs.

Pour s'inspirer d'ailleurs, un benchmark a également été produit. Il a permis d'identifier des actions mises en œuvre dans d'autres lieux et de déterminer des modèles applicables au territoire d'étude. Il s'agit de recueillir des retours d'expériences sur les effets de différents aménagements et choix, permettant ainsi de visualiser les évolutions potentielles des lieux de stationnement.

En conclusion, il ressort de l'étude qu'en réduisant l'emprise des voitures, il est notamment possible de renaturer les villes, créant ainsi des espaces de sociabilité, de jeu et de festivités pérennes ou temporaires. Cela contribue non seulement à un environnement plus agréable, mais aussi à un usage plus harmonieux et bénéfique des espaces publics.

AMBITION C

Adaptation, Transition : Réduire
nos empreintes écologiques



RETOUR 2023 SUR L'AXE

Pour la période 2023/2025, les membres de l'AUDAP ont souhaité que l'agence mette l'accent sur l'accompagnement de leurs projets liés aux transitions écologiques et environnementales afin de répondre aux enjeux de dérèglement climatique, de perte de biodiversité, et de raréfaction des ressources. Ainsi, les missions ont été renforcées sur l'économie circulaire, l'adaptation aux changements climatiques et les impératifs de sobriété. Cette ambition a également trouvé écho dans les réflexions de deux des ateliers de l'AUDAP intitulés « bien vivre à +4°C » et « Repor'terres ».

La sobriété foncière est une préoccupation partagée

L'agence a été sollicitée sur les problématiques foncières et enjeux de gestion optimisée via la prise en compte du sujet dans l'élaboration des documents d'urbanisme, auxquels l'AUDAP est associée (SCOT/PLUI) mais également en lien avec la définition des nouveaux modèles de développement. L'AUDAP a investi la question des possibilités de modernisation et de renouvellement dans les zones d'activités (Zone de Berlanne/CCNEB, potentiels CCLB, et lancé une mission de mutualisation augmentée sur le sujet (tissus pavillonnaires/ZAE). Cf. publication AFU. L'agence a aussi été impliquée dans les travaux de préfiguration d'un observatoire régional habitat/foncier (entretiens...). L'AUDAP a accompagné les réflexions de la CAPB dans la préparation d'un colloque sur le ZAN et la définition de sa stratégie foncière (zones d'activités, habitat). De même, l'agence a continué les travaux aux côtés de la CCMACS sur le suivi de la consommation foncière. L'agence a également présenté aux élus du Pays de Nay des pistes en matière de densité et de formes urbaines adaptées au territoire en lien avec les documents d'urbanisme et problématiques habitat. Pour éclairer le sujet, l'AUDAP a publié une note de références illustrant les possibles en matière de densification du bâti existant : « Parlons de Toits ». Par ailleurs, les travaux de mise en œuvre du SRADDET en rapport avec la sobriété se sont poursuivis (repérage des ingénieries territoriales relais ou manquantes, animation « club foncier » de la Région).

Un accent mis sur l'économie circulaire, la gestion des ressources et les paysages

L'AUDAP a développé plusieurs travaux sur la promotion de l'économie circulaire, la gestion des ressources et des paysages. Dans le cadre de missions de mutualisation augmentée, l'agence a continué les travaux de représentation de l'écosystème des acteurs de la filière béton. La « Toile » a fait l'objet d'un webinar le 28 juin pour partager les avancées et intégrer les scénarii de transition 2050 de l'ADEME, et d'un Atelier rassemblant 45 entreprises le 29 septembre à Anglet. Une nouvelle toile prometteuse sur « l'eau » a démarré avec le Département et l'AEAG/Institution Adour (boues de stations d'épuration) visant là encore à représenter les acteurs et les flux dans une perspective de mise en dialogue et recherche collective de solutions d'optimisation. De même, l'AUDAP est restée mobilisée aux côtés de ses membres dans les travaux sur les PCAET notamment de la CAPBP et de la CCLO. À noter l'implication de l'agence dans les réflexions Zones à Faibles Émissions mobilité du Syndicat Pau Béarn Mobilité et autres travaux conduits, que ce soit sur la finalisation/mise en vie de l'atlas paysage du Département ou la production de fiches de cas sur l'adaptation des territoires aux changements climatiques avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'a'urba.



AMBITION C

Adaptation, Transition : Réduire nos empreintes écologiques



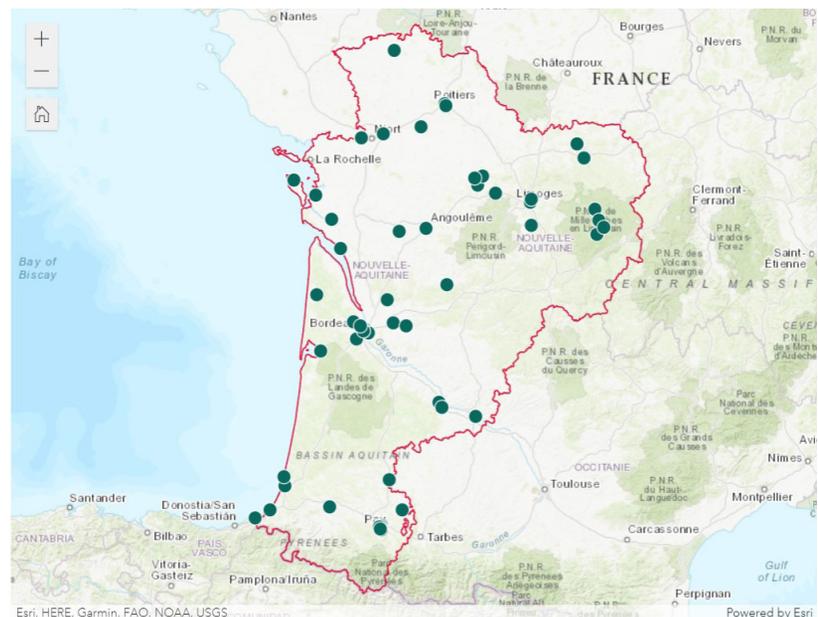
ZOOM SUR...

BENCHMARK RÉGIONAL DE L'ADAPTATION DES TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- ▶ #adaptation #changementclimatique
#opérationsexemplaires #outil #carteinteractive

Tout autant que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux dérèglements climatiques est une urgence pour la Nouvelle-Aquitaine, particulièrement fragilisée par de nombreux risques. Déjà, des acteurs publics et privés réalisent des opérations exemplaires et reproductibles d'adaptation. Pour partager, plus encore, celles-ci, la Région (DATAR et Service Néo Terra), avec l'appui technique des deux agences d'urbanisme de Nouvelle-Aquitaine, l'A'urba et l'AUDAP, met à la disposition du plus grand nombre, sur sa plateforme de ressources territoriales, un outil interactif permettant de géolocaliser et de prendre connaissance de ces opérations exemplaires, aujourd'hui au nombre de 55. Les travaux de l'AUDAP ont notamment porté sur l'identification d'expériences réalisées par des territoires néo-aquitains en matière d'adaptation au changement climatique avec la production de fiches de référence à mettre en partage. Ces fiches rédigées à la suite des recherches et d'entretiens avec les porteurs de projet mettent en avant des opérations pour la plupart déjà mises en œuvre ; sur tous types de territoires (rural, viticole, urbain, littoral, montagneux, sylvicole...) ; et dont le portage provient d'une grande diversité d'acteurs (collectivités locales, privés, syndicat, parcs naturels, etc.). Le but de la réalisation de ces fiches est d'inciter à la réplification de projets locaux sur tout le territoire régional. Leur publication sur le site internet de la Région permet de faciliter les liens entre les pilotes référencés dans chaque fiche (leurs coordonnées sont disponibles) et les futurs porteurs de projet. Désormais, la Région a mis en place une carte interactive sur le site internet qui permet de repérer

spatialement les projets mis en valeur. L'accès aux fiches a également été facilité par cet outil. La carte sera mise à jour au fur et à mesure de l'ajout de nouveaux projets. Ce « porter à connaissance » s'inscrit à la fois dans la politique régionale d'accompagnement des territoires et la feuille de route Néo Terra 2. Il sera régulièrement enrichi de nouvelles actions probantes et aisément multipliables en région et au-delà. Les agences ont proposé une méthode pour valoriser, rendre visible, et évaluer ce travail débuté depuis trois ans (ateliers territoriaux, visites...).





MISE EN ŒUVRE DU SRADDET / ZAN ET DE SON VOLET FONCIER

► #sraddet #zan #foncier #ingenierie

Soucieuse de la prise en compte et mise en œuvre des orientations en matière de sobriété foncière, la DATAR Nouvelle-Aquitaine s'appuie entre autres sur les agences d'urbanisme pour accompagner les territoires dans leur mise en œuvre du SRADDET. L'AUDAP et l'a'urba étaient chargées d'identifier et localiser les territoires les moins dotés en ingénierie territoriale et les segments d'intervention les plus faiblement équipés. Des ateliers ont été menés auprès des différents chargés de missions régionaux couvrant l'ensemble des Départements néo-aquitains. Les informations recueillies concernaient autant la localisation de l'ingénierie, son origine (État, SCoT, Agence d'urbanisme, CCI, etc...) que son champ d'expertise dans l'ingénierie de projets. En parallèle, l'a'urba a récolté l'avis des structures porteuses de SCoT sur leurs besoins en ingénierie. Sur la base des résultats obtenus lors des ateliers et via les questionnaires, un livrable a été rédigé, recensant les différents champs d'intervention, la localisation (cartographie) et les enjeux liés à l'ingénierie locale, mettant en avant les territoires les plus en difficulté. L'étude s'étant concentrée sur l'ingénierie liée au foncier/ZAN et son application dans la planification, des compléments pourraient être réalisés pour d'autres thématiques (économie, tourisme, mobilité...) ou dans une perspective plus opérationnelle. De même, l'AUDAP a accompagné l'animation du « Club Foncier » de la Région Nouvelle-Aquitaine. En effet, avant Covid, le CRNA avait pour habitude d'organiser un club foncier annuel permettant de rassembler élus et techniciens des territoires spécialisés ou intéressés par les questions foncières au cœur du SRADDET. Ce club étant un évènement rassemblant un nombre important de personnes, la DATAR a sollicité l'AUDAP pour l'aider à préparer ce temps de rencontre, notamment dans son contenu et son animation le jour J. En 2024, l'AUDAP a animé une partie du club foncier sur la thématique

« La maison de mon enfance » et assisté la Région pour la bonne fluidité de l'évènement ayant rassemblé une centaine de participants dans l'amphithéâtre du Conseil Régional. Le CRNA a évoqué l'intérêt d'organiser un club foncier, cette fois davantage centré sur l'activité économique.

AMBITION C

Adaptation, Transition : Réduire nos empreintes écologiques



ZOOM SUR...

DENSITÉ ET FORMES URBAINES DANS LE PAYS DE NAY (CCPN)

► **#mutualisation** #sobriétéfoncière
#densité #tissupavillonnaire

En lien avec l'actualisation prévue du SCOT au regard des évolutions réglementaires (loi Climat & Résilience / réduction de la consommation foncière), la Communauté de communes de Nay a souhaité que l'AUDAP l'accompagne pour apporter des réponses aux interrogations des élus concernant les modalités de prises en compte de l'objectif de sobriété foncière. La recherche de solutions était à mettre en perspective avec la déclinaison locale des travaux « habiter le Béarn » réalisés par le Pôle Métropolitain Pays de Béarn.

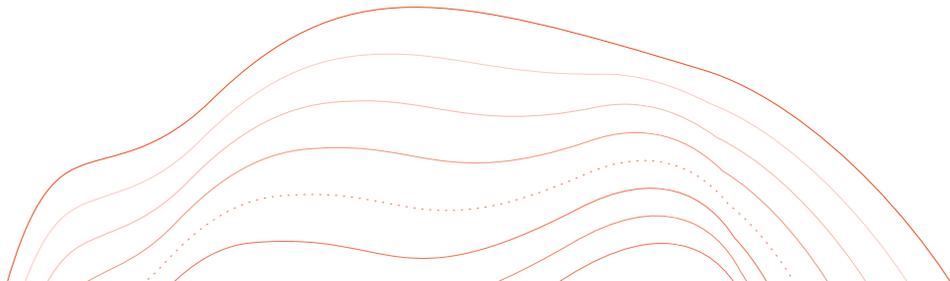
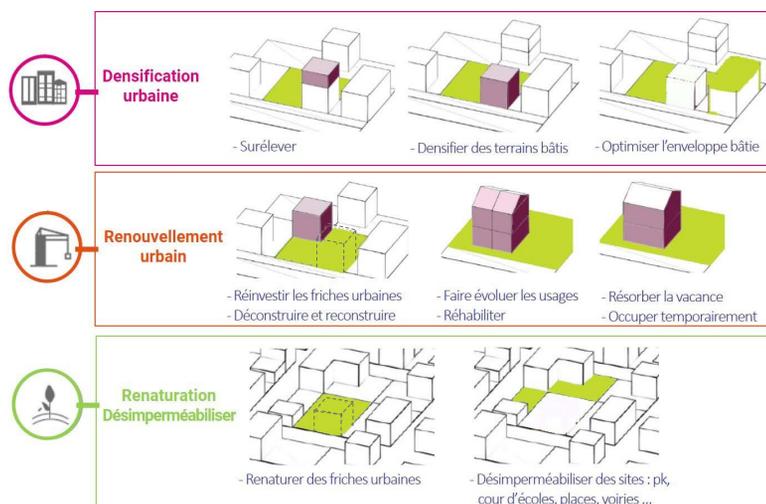
Il s'agissait pour l'AUDAP de sensibiliser aux enjeux de ZAN via le prisme des formes urbaines, de permettre aux élus de se projeter sur l'aménagement de leur territoire dans l'esprit du Zéro Artificialisation Nette et pour les services, de poursuivre des réflexions mutualisées sur la sobriété foncière à l'échelle de la Communauté de communes (29 communes) tout en les déclinant dans les documents de planification.

Les travaux se sont appliqués à montrer aux élus, au-delà des chiffres, ce que la « sobriété foncière » veut dire en l'incarnant avec des projets du territoire « vertueux » et d'autres trop « consommateurs ». Il s'agissait d'aborder des alternatives possibles à la consommation d'espaces et d'identifier des outils pouvant être mis en œuvre.

Ces travaux ont trouvé écho avec une mission de mutualisation augmentée confiée par l'ensemble des membres de l'AUDAP concernant les enjeux de densité et de sobriété foncière dans les tissus pavillonnaires.

Sobriété foncière : des formes urbaines au service du territoire

■ CELA SUPPOSE DE « FAIRE DANS LE DÉJÀ-LÀ »



PCAET CCNEB

- ▶ #changementclimatique #adaptation
#fichesactions #eau

L'AUDAP a notamment participé à l'organisation et à l'animation des ateliers pour construire le plan d'actions. Tous les documents du PCAET ont été rédigés et publiés sur le site internet de la Communauté de communes de Nord Est Béarn. Les retours des personnes publiques associées font part de remarques mineures et ont validé le document. L'agence a également rédigé conjointement avec la Communauté de communes et le Bureau d'Etudes les fiches actions de ce Plan Climat Air Énergie. L'élaboration du PCAET a fait l'objet d'un appui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne au titre de la réalisation du programme de travail partenarial ce qui a permis de prendre en compte la thématique de l'eau tout au long de la démarche et dans les différents documents.

Cette prise en compte s'est traduite concrètement dans les différents axes, par exemple par la rédaction de 3 fiches actions à la fois dans le PCAET et dans la stratégie Trame Verte et Bleue établie par la CCNEB : « Accompagnement d'un groupe pilote d'agriculteurs vers un changement de pratiques favorables à la biodiversité, à la préservation de la ressource en eau, et à l'adaptation au changement climatique ; Élaboration d'un plan intercommunal de désimperméabilisation des sols avec une première mise en œuvre sur des espaces-tests ; Préserver et protéger les zones inondables du territoire pour une meilleure adaptation au changement climatique et une prise en compte du risque ».

Tous les documents du PCAET ont été publiés sur le site de la collectivité et une vidéo dédiée a été réalisée.

ALLEZ PLUS LOIN /

[HTTPS://WWW.CC-NORDESTBEARN.FR/CADRE-DE-VIE/PCAET](https://www.cc-nordestbearn.fr/cadre-de-vie/pcaet)

TOILE DE L'EAU

- ▶ #mutualisation #toile #eau #boues

Le 10 novembre 2022, la Conférence départementale de l'eau réunissait élus et acteurs pour d'une part, poser les enjeux autour de la ressource en eau dans un contexte de dérèglement climatique, et d'autre part, trouver des pistes de solutions aux défis auxquels doit faire face le territoire. La présentation de plusieurs « Toiles » de l'eau développées sur le territoire de l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque a suscité l'intérêt des acteurs présents. Cet outil constitue une innovation qui permet à l'ensemble des acteurs de l'eau de travailler sur le même support pour identifier leurs interactions, pour partager les enjeux et les grands objectifs d'évolution du système de l'eau au sens large. Dans ce contexte, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne notamment se sont mobilisés en 2024 en sollicitant l'AUDAP pour préfigurer le développement d'une Toile sur la ressource en eau à l'instar de celle qu'elle a réalisée sur la filière béton dans une perspective de décarbonation. À l'issue des réflexions, trois pistes ont été identifiées avec des objets différents relevant de la prise en compte du grand et petit cycle de l'eau :

- L'impact de la hausse des prix de l'énergie sur les coûts de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable. De quelle manière les gestionnaires s'emparent-ils ou non de la question ?
- La valorisation des boues de stations d'épuration des eaux usées en lien avec l'étude lancée par le Département pour connaître les quantités, la qualité et les exutoires de ces boues. L'outil Toile réalisé par l'AUDAP vise à représenter ces informations dans une vision systémique afin d'optimiser les flux et améliorer les liens entre opérateurs ;
- Les prélèvements dans la ressource en eau des nappes profondes à travers les interconnexions entre acteurs (qui prélève ? Où ? Combien ? Qui distribue et à qui ? L'outil Toile permettrait d'améliorer la connaissance de ces synergies complexes afin de rendre compte des dépendances à certaines ressources dans un contexte de raréfaction de la ressource.

ALLEZ PLUS LOIN /

[HTTPS://WWW.AUDAP.ORG/NOS-RESSOURCES/DOCUMENT/LA-NOTE-4-LOUTIL-TOILE-POUR-CONNAITRE-ET-MIEUX-GERER-LA-RESSOURCE-EN-EAU/](https://www.audap.org/nos-ressources/document/la-note-4-loutil-toile-pour-connaître-et-mieux-gérer-la-ressource-en-eau/)

AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation,
innovation : co-construire le futur
des territoires



RETOUR 2023 SUR L'AXE

Cette ambition vise à construire, partager et mettre en œuvre des modèles de développement et d'aménagement renouvelés pouvant servir de référence, adaptés aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux. Elle intègre une réflexion prospective sur la ville désirable de demain et la définition de boîte à outils, incluant des démonstrateurs, participant de la dynamisation des bourgs et de la revitalisation/reconquête de certains espaces urbains délaissés ou à adapter face aux impératifs de transitions. Les missions conduites concernent une diversité d'espaces de projets et niveaux d'approches territoriales. Cette ambition a trouvé écho dans les réflexions d'un des 8 ateliers de l'AUDAP intitulé « PRISM », Projeter et Révéler les Identités de Sites ou de Marges. (Cf. notes de sens p.72).

Dynamiser les territoires et les bourgs

Concernant la revitalisation des centralités et des bourgs, à l'échelle du Département, l'agence a accompagné la finalisation des plans d'actions de deux communes des Pyrénées-Atlantiques, Lasseube et Louhossoa, dernières communes retenues au titre du programme FENICS du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques. A l'échelle de la CC du Pays de Nay, les équipes de l'AUDAP ont présenté aux élus les premiers travaux destinés à alimenter un schéma de revitalisation. Concomitamment, le réseau de techniciens de l'ingénierie financière pour les projets de revitalisation s'est structuré au service des territoires. Un séminaire de synthèse a permis d'en partager les résultats. Par ailleurs, l'AUDAP a approfondi la connaissance des facteurs d'attractivité résidentielle des territoires ruraux en exploitant les enquêtes réalisées (Béarn des Gaves...) pour identifier les motifs d'implantation durable des ménages et alimenter les politiques publiques.

Penser l'aménagement des espaces par des projets co-construits – Des preuves par l'exemple...

Les approches urbaines transversales de l'AUDAP sur les sites de projets ont été démultipliées à l'instar des réflexions sur l'aménagement des centralités des communes du Seignanx et la perspective de définir des OAP. La définition co-construite de ces projets constitue des preuves par l'exemple de traductions possibles de principes d'aménagements/programmation : PLUi, SCOT, PLH, etc.

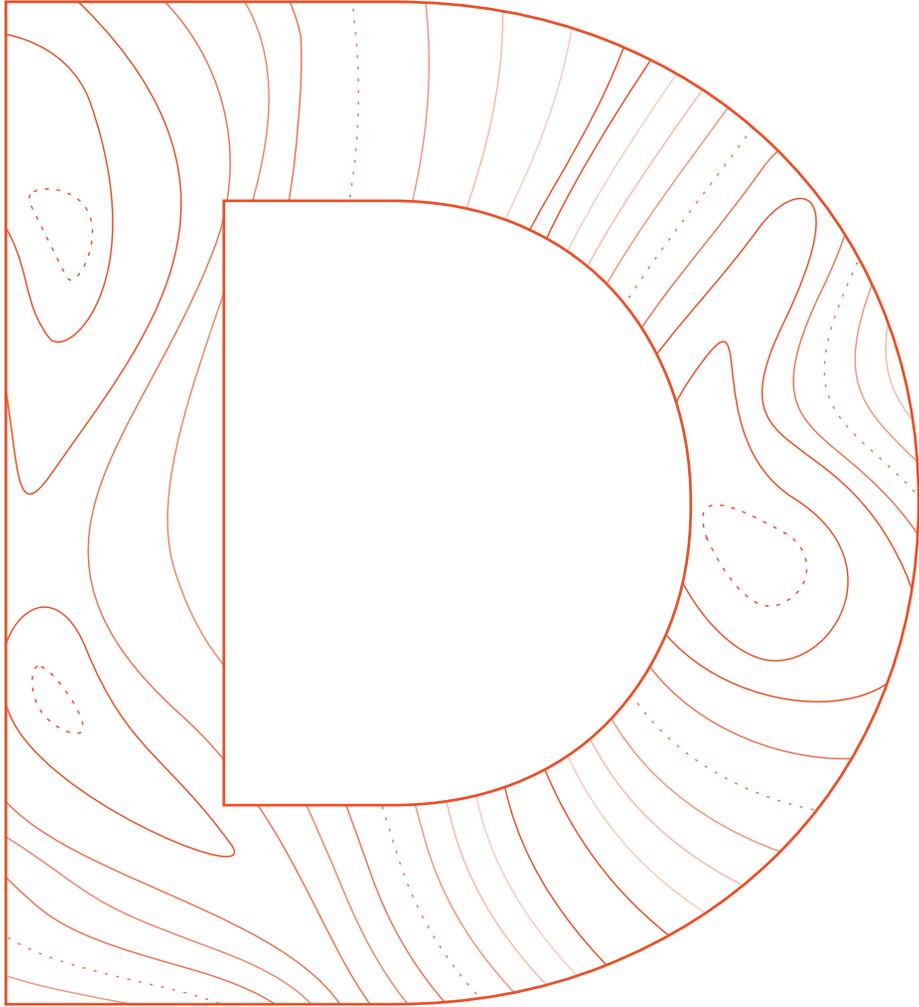
De même, l'agence a accompagné la Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées en lien avec Syndicat des Mobilités (articulation urbanisme/mobilité) dans une réflexion d'aménagement des entrées de villes et la définition d'Orientations d'Aménagement et de Programmation multi thématiques (cf. entrée Nord). À noter également les études de potentiels de développement réalisées à Saint-Palais sur le devenir de la Halle aux Cochons qui ont permis de mobiliser les élus autour d'un projet partagé. L'agence est restée également impliquée sur l'accompagnement des autres communes Petites Villes de Demain de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque et des chefs de projets ORT. Des travaux ont été conduits sur le secteur de la Halle d'Iraty à Biarritz et la renaturation/désimpermeabilisation des espaces dans le centre d'Hasparren.

Accompagner les membres dans la qualification urbaine d'équipements métropolitains

L'agence a continué à accompagner la Région dans la mise en œuvre du schéma d'aménagement portuaire de Bayonne avec un regard sur les potentialités foncières et outils (construction d'un SIG). Concernant l'aménagement de l'hôpital de Pau et l'articulation avec la ville, l'agence a été plutôt sollicitée sur les problématiques d'accès et de stationnement en lien avec les travaux en cours sur site.

Développer des outils pour éclairer la définition de projets

L'agence a poursuivi le pilotage, pour le compte de ses membres, de différents observatoires thématiques dédiés ou travaux spécifiques liés aux politiques publiques engagées à l'instar de la mise en place d'indicateurs pour le schéma départemental du tourisme ou des tableaux de bord sur le marché de l'immobilier d'entreprises par exemple. L'outil de connaissance « Wiki Data Commerce » a finalement été abandonné au regard des résultats obtenus sur les 4 communes testées, de la complexité de l'outil et du déploiement de démarches parallèles. Les travaux réalisés seront versés dans le site web de connaissance territoriale Obsudaq'. Un groupe technique sera mis en place autour de la connaissance des commerces.



AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation,
innovation : co-construire le futur
des territoires



ZOOM SUR...

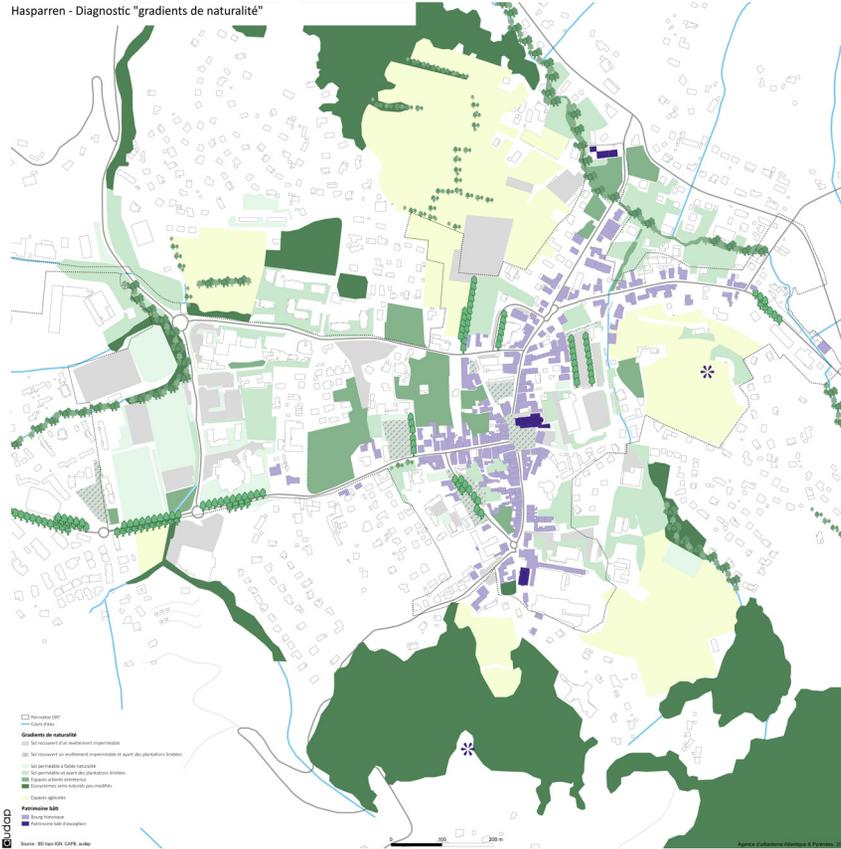
UNE STRATÉGIE « NATURE EN VILLE » POUR LA COMMUNE D'HASPARREN

► #diagnosticpartagé #atelier #renaturation
#fichesactions #santé #biodiversité #eau #ort

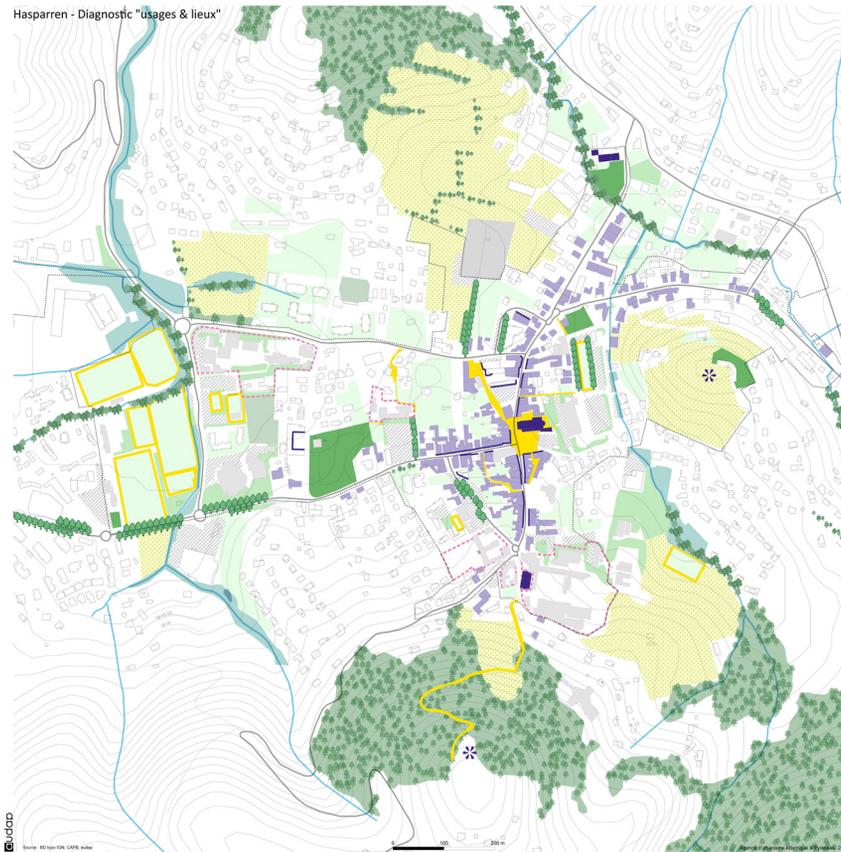
Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Petites Villes de Demain, l'AUDAP a accompagné la commune d'Hasparren dans la définition d'une stratégie de renaturation du centre-ville. Cette mission a permis à la commune d'établir un diagnostic partagé et de poser les premières pierres d'une stratégie visant à développer la Nature en Ville, à l'échelle du périmètre ORT. Un travail collectif a amené les élus à s'accorder sur les grandes ambitions portées par le projet, c'est-à-dire, améliorer la santé des habitants, opérer une meilleure gestion de l'eau et augmenter de la biodiversité en ville. L'Agence a pu en l'occurrence mettre en perspective la réalité des bienfaits de la Nature sur la santé des habitants et sur le besoin de prendre en compte le végétal dans un triptyque indissociable « eau-sol-végétaux ». Un diagnostic en marchant et des ateliers ont posé un état des lieux des usages et repérage de secteurs d'intérêts ainsi que de la place laissée au végétal dans la commune. La mission a également permis de formuler les préalables à la mise en place de la stratégie « Nature en ville » et de retenir des sites prioritaires par les élus.

Des esquisses d'aménagements ont été établies sur les sites identifiés et des fiches actions ont été détaillées permettant à la commune d'avoir toutes les clefs de réussite du projet. Tout au long de la démarche, l'Agence a fourni des références de projets de nature en ville. À l'issue des trois ateliers puis de la formalisation du projet, les travaux réalisés ont été présentés au conseil exécutif de la mairie.

Hasparren - Diagnostic "gradients de naturalité"



Hasparren - Diagnostic "usages & lieux"



AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation,
innovation : co-construire le futur
des territoires



ZOOM SUR...

PORT BAYONNE

► #charte #oap #foncier #usages #renaturation

L'AUDAP accompagne le Port de Bayonne depuis 2010, en tant que maîtrise d'ouvrage, pour la réalisation du Schéma Directeur d'Aménagement portuaire et aujourd'hui, pour permettre la mise en place des actions de ce schéma. Le projet portuaire, situé sur un site estuarien riche et singulier, relève d'un grand nombre d'enjeux dont des enjeux environnementaux de protection de la ressource et des biotopes et de gestion des risques. Sur le site spécifique de Tarnos, l'accueil de différents usages : activités industrielles et touristiques / quartiers d'habitat dense a créé des impacts et nuisances sur l'environnement qu'il faut considérer dans les aménagements futurs pour mieux concilier et harmoniser les lieux de vie, préserver ou renaturer.

Afin de mieux coordonner l'usage du foncier portuaire, une OAP « espaces industriels et portuaires de l'estuaire de l'Adour » sera intégrée au PLUi du Seignanx. Ses principaux enjeux sont :

- préservation des fonctions économiques en évitant les conflits d'usages entre secteurs portuaire, industriel et résidentiel (sécurité, conflits, risques ...) ;
- renaturation du site ou restitution des continuités écologiques, efforts de renaturation du site ;
- mise en valeur des patrimoines paysagers, littoraux, architecturaux et historico-industriels ;
- aménagements de l'accès au littoral et de la plage de la Digue (Plan Plage).



REVITALISATION, REDYNAMISATION, ADAPTATION

► **#mutualisation** #centrebouurg #revitalisation
#pvd #dialogue

Un réseau de techniciens chefs de projet PVD se mobilise depuis quelques années au service de la définition et la mise en œuvre de projets et programmes visant à revitaliser les centres-bourg. Ce réseau a notamment travaillé en 2023 sur l'ingénierie financière pour les projets de revitalisation au service des territoires. Pour ce faire, une série de webinaires dédiés aux chefs de projet PVD ont été organisés avec notamment pour objectifs de partager et capitaliser de la connaissance et de co-construire un outil mobilisable par financeur ou thématique. Les thèmes traités par les webinaires ont été : Bâtiments publics « La réhabilitation et la rénovation énergétique des bâtiments publics » ; Valorisation du patrimoine naturel en centre-bourg ; Valorisation du patrimoine culturel en centre-bourg ; Vivre ensemble. Lors du séminaire de synthèse, les chefs de projet PVD ont évoqué la difficulté de la logique de l'appel à projet et de sa lourdeur administrative. Finalement, le territoire semble bien pourvu en dispositifs mais un besoin d'une meilleure synergie entre les financeurs est identifié. Plus spécifiquement, plusieurs besoins ont émergé : un besoin de dialogue multilatéral avec les financeurs pour plus de synergie entre les dispositifs (sortir d'une logique de guichet) et d'approcher les multi-usages ; un besoin de dialogue multilatéral avec les financeurs pour une meilleure coordination entre les candidats autour des appels à pro-

jets ; une problématique autour des seuils de financement. Les chefs de projet PVD ont également émis plusieurs perspectives à savoir : la poursuite des échanges et animation PVD (rencontres, retours d'expérience, journée terrain, co-construction), la poursuite de la veille, Plus d'informations descendantes sur les dispositifs existants, Analyser les projets difficiles à financer par PVD, Aborder des plans nationaux et analyser les déclinaisons locales (plan de sobriété énergétique, plan de mobilité, plan de sauvegarde de l'eau). Une première réponse a été apportée avec l'organisation au mois de novembre d'une visite terrain dans le quartier de Saragosse à Pau dédiée aux espaces publics.

AMBITION E

Échanger, observer, mettre en dialogue
et partager la connaissance



RETOUR 2023 SUR L'AXE

L'Agence vise à devenir une plateforme d'échanges dynamique, facilitant la collaboration entre élus, professionnels et acteurs de l'aménagement pour promouvoir des projets d'intérêt général. Grâce à son observatoire partenarial relancé en 2023, elle collecte et analyse des données pour offrir une compréhension précise des territoires et des enjeux. L'Agence publie des rapports, met à jour son site web, et organise des conférences et des webinaires pour informer et guider au mieux les décideurs.

Publications et actions pédagogiques

Dans la droite ligne des ambitions formulées dans son Contrat-Projet d'Agence 2020-2025, l'AUDAP a poursuivi en 2022 l'expérimentation d'un Blog'Forum ! Dans une logique collaborative, l'Agence envisage ce Blog comme une véritable plateforme d'échange pour offrir aux collectivités et aux acteurs locaux, à celles et ceux qui vivent intensément leurs projets, la possibilité de partager savoir-faire, actions et innovations. Pour sa troisième année, deux nouveaux « posts » ont été mis en ligne. Le premier a été réalisé en collaboration avec Christophe Philipponneau, Président du cluster ODEYS sur le thème de la construction durable et l'innovation dans les matériaux. Pour le deuxième « post » l'AUDAP s'est rapproché de Jon Arizmendi de la CCI Pays basque pour un sujet autour des dynamiques commerciales transfrontalières et de l'urbanisme commercial.

L'AUDAP, passeur d'informations et lieu de débats

Dans la droite ligne des ambitions formulées dans son Contrat-Projet d'Agence 2020-2025, l'AUDAP a poursuivi en 2023 l'expérimentation d'un Blog'Forum ! Dans une logique collaborative, l'Agence envisage ce Blog comme une véritable plateforme d'échange pour offrir aux collectivités et aux acteurs locaux, à celles et ceux qui vivent intensément leurs projets, la possibilité de partager savoir-faire, actions et innovations. En 2023, trois nouveaux « posts » ont été mis en ligne avec la collaboration de David OSPITAL, membre du Laboratoire de recherche en Management (LIREM) à l'UPPA, ses domaines de recherche sont les partenariats public/privé (dimension française et international), mais aussi les questions organisationnelles, la gouvernance partagée et les organisations de type coopératif ; de Michel BERNOS, Maire de Jurançon et Président du Syndicat Mixte d'Eau Potable de

la région de Jurançon ; et Arnaud CATINOT, qui anime le club Basque Space Data depuis 2021 et coordonne la thématique spatiale au sein de l'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA). L'AUDAP a poursuivi en 2023 sa formule « L'a Revue » avec la sortie de son deuxième numéro « Entre nos mains, le feu ». Toujours orienté « Point de vue – Recherche », ce numéro explore le sujet du feu, élément ambivalent par nature : feu protecteur, feu créateur, feu destructeur, feu médiateur. Ces différents aspects de l'élément donnent la parole à une grande diversité de contributeurs : anthropologue/ethnologue, historien, géographe, architecte, des acteurs de l'aménagement, du logement, de l'énergie, de la sécurité civile, des élus, des universitaires de l'UPPA, et bien d'autres. Et qui dit L'a Revue dit L'a Conférence ! Le mardi 20 juin, une quarantaine de personnes ont participé à la conférence-débat qui avait lieu à la médiathèque André Labarrère de Pau. Derrière le titre « Entre nos mains, le feu : quel avenir au feu-foyer ? », nos six intervenants, Frédéric Haas, expert de la résilience des territoires et membre de l'association The Shifters, Clément Latieule, Architecte, Guilhem Massip, Directeur de mission Performance Énergétique à la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, Christine Bouisset, géographe à l'UPPA, Jean-Pierre Bombaut, Directeur Mission Pau Ville-Jardin et Christelle Bonnemason-Carrère, Adjointe au Maire de Pau Transition écologique, énergétique et innovation, ont abordé les thèmes de l'habitat, de la sobriété, de l'énergie, de l'aménagement du territoire, des formes urbaines, des îlots de fraîcheurs ... L'AUDAP a également édité cinq nouveaux numéros de « L'a Note » à retrouver sur le site web <https://www.audap.org> : « Alerte sur les jeunes à deux-roues motorisés en Sud-Aquitaine ! » ; « L'outil « toile » pour connaître et mieux gérer la ressource en eau » ; « L'Association Foncière Urbaine (AFU) : Un outil au service de la recomposition des tissus urbains et des Zones d'Activités Économiques (ZAE) » ; « Une Toile pour décarboner la filière béton : de la stratégie à l'action ! » ; « Les logements inoccupés : quelles réalités locales ? ».



AMBITION E

Échanger, observer, mettre en dialogue
et partager la connaissance



RETOUR 2023 SUR L'AXE

L'AUDAP, lieu de dialogue

Plusieurs séminaires majeurs ont été organisés par l'Agence d'urbanisme en 2023. Le 21 février près de 50 acteurs du territoire ont répondu présent à l'invitation de l'AUDAP pour réfléchir collectivement à un espace de dialogue interterritorial. Le Forum « Introduction à un espace de dialogue interterritorial de l'axe Adour / Sud-Aquitain avait pour objectif de s'initier au sujet complexe de l'interterritorialité, échanger sur des exemples de coopération et surtout donner la parole aux acteurs ! Ce premier rendez-vous a été suivi d'un deuxième le 14 décembre à Orthez en s'attachant aux liens entre logement, mobilité(s) et accessibilité(s). Pour la sortie du 3e numéro de la série « DATA PASS », une conférence co-organisée par l'AUDAP sur le thème du logement a eu lieu à Pampelune mardi 14 novembre en présence de l'ensemble des partenaires de ce projet transfrontalier de coopération et d'observation territoriale de la partie occidentale de la frontière franco-espagnole. Le 13 décembre, la Communauté d'agglomération Pays Basque, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, a organisé un colloque sur le ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Ce colloque intitulé « Mettre en œuvre le ZAN dans les territoires » a réuni environ 160 élus basques, béarnais et sud landais pour discuter avec des experts tels que des chercheurs, des architectes, des urbanistes, et des ingénieurs.

- la Commission de Pilotage de l'Observation Territoriale (CPOT) a été installée lors du Conseil d'administration du 23 octobre 2023. La CPOT a identifié six grandes thématiques stratégiques qu'elle propose que l'Agence défriche : l'eau, en particulier sa consommation et ses usages ; le bâti sur nos territoires ; l'énergie ; l'agriculture et ses croisements avec l'urbanisme ; les Transports et la Mobilité ; la communication/« pédagogie ». Un comité technique sera quant à lui lancé au deuxième semestre 2024. Par ailleurs, deux DataLabs, instances de travail proactives réunissant les collaborateurs, partenaires et acteurs des territoires et permettant de fabriquer de l'information territoriale nouvelle, par l'exploitation de base de données spécialisées, par l'utilisation de nouvelles technologies et/ou par les sujets novateurs et prospectifs, ont été lancés : DataLab' Prospectives démographiques et DataLab' Occupation des logements notamment en collaboration avec l'IEDUB pour le premier et Enedis pour le second. Également, un travail de R&D autour des îlots de chaleur urbains a été réalisé et a donné lieu à la réalisation d'une première note méthodologique. Ce travail se poursuit en 2024 avec notamment le développement d'un indicateur de vulnérabilité et la projection des résultats selon des scénarios climat à + 4°.

Observation et connaissance territoriale

En 2023, un nouveau départ autour de l'Observation territoriale a été impulsé autour de deux piliers :

- la plateforme web « Obsudaq' », refondue à 100 % en interne par les équipes « Data » de l'Agence, propose à ce jour des indicateurs (démographie, Habitat, Mobilité), des tableaux de bord et l'accès « Membres » à certaines ressources. Elle est accessible depuis le 02 janvier à l'adresse : <https://obsudaq.audap.org/>. Le prototype de la plateforme a été présenté en Assemblée Générale le 07 juillet 2023 à Salles-de-Béarn.



La Commission de Pilotage de l'Observation Territoriale (CPOT) a été installée lors du Conseil d'administration du 23 octobre 2023. La CPOT a identifié six grandes thématiques stratégiques qu'elle propose que l'Agence défriche : l'eau, en particulier sa consommation et ses usages ; le bâti sur nos territoires ; l'énergie ; l'agriculture et ses croisements avec l'urbanisme ; les Transports et la Mobilité ; la communication/« pédagogie ».

AMBITION E

Échanger, observer, mettre en dialogue
et partager la connaissance



ZOOM SUR...

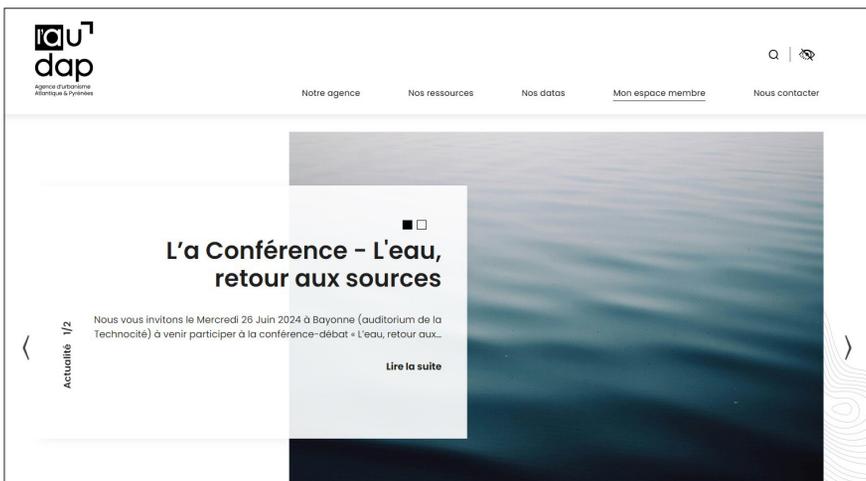
NOUVEAUX SITES DE L'AUDAP, NOUVELLES OPPORTUNITÉS !

- ▶ #internet #outil #connaissanceterritoriale
#observatoire #espacesmembres

En juillet 2023, l'AUDAP mettait en ligne son nouveau site Internet institutionnel <https://www.audap.org>, portail unique vers les actualités et les travaux de l'Agence. Un site plus ergonomique et complet pour répondre aux attentes de plus en plus fortes de décryptages de la vie des territoires du grand Sud-Aquitain : médiathèque en ligne capitalisant les études de l'AUDAP et son fonds documentaire, cartothèque enrichie chaque mois de nouvelles cartes, accès à notre photothèque ou encore à notre panorama de presse, etc.

Le site propose dorénavant « un espace privé » pour les Membres sous forme de « clubs ». Il va être testé courant le mois de mars 2024 dans le cadre de la mission mutualisée de la Toile béton. Progressivement, cet espace privé s'ouvrira à d'autres Missions ainsi que, par exemple, au CTP (Comité Technique Partenarial). Chaque « club » proposera des actualités, un forum de discussions, une bibliothèque de documents, la liste de ses participants avec leurs contacts.

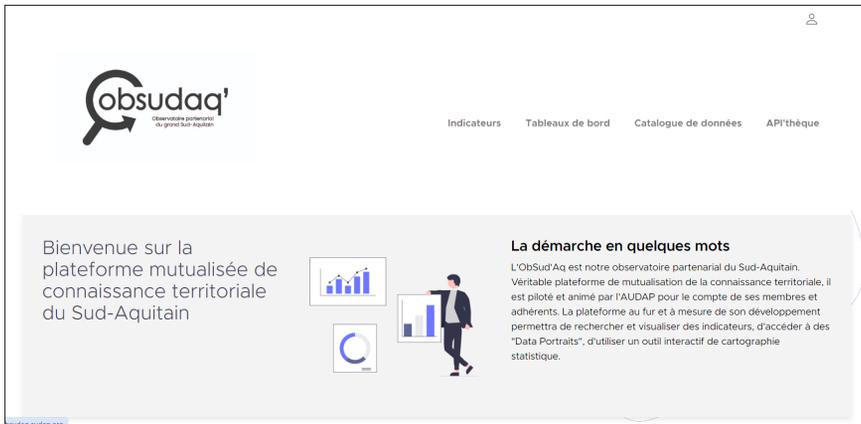
Parallèlement, l'AUDAP a lancé le développement d'une plateforme web d'observation territoriale nommée « Obsudaq ». Une première version stabilisée est à présent en ligne et accessible à l'adresse suivante : <https://obsudaq.audap.org>. La plateforme, au fur et à mesure de son développement, permettra de rechercher et visualiser des indicateurs, d'accéder à des « Data Portraits » et des tableaux de bord spécifiques, d'accéder à notre catalogue de données, ou encore à notre API (qui permettra à nos Membres d'accéder directement à des bases de données de l'AUDAP). Certaines rubriques sont réservées aux équipes, aux membres et aux partenaires de l'Agence d'urbanisme. Cette année 2024 verra le site s'enrichir de nouvelles données.



ALLEZ PLUS LOIN /

Retrouvez le site de l'AUDAP :

[HTTPS://WWW.AUDAP.ORG](https://www.audap.org)



ALLEZ PLUS LOIN /

Retrouvez le site de l'Obsudaq :

[HTTPS://OBSUDAQ.AUDAP.ORG](https://obsudaq.audap.org)

UN TABLEAU DE BORD INTERACTIF SUR LES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

► #R&D #DataLab #Démographie #Projection #2050

Dans le cadre de la mission R&D « DataLab' », l'AUDAP a développé, en collaboration avec l'Institut des Études Démographiques de l'Université de Bordeaux, un outil prospectif permettant d'estimer les populations sur les territoires du grand Sud-Aquitain à l'horizon 2050 et ce par pas de 4 ans. L'outil fournit une image de ce que pourrait être la taille et la structure à venir de la population sexe et par âge. Elle s'appuie sur la connaissance du passé et, pour le futur, sur des hypothèses d'évolutions selon plusieurs composantes démographiques.

Le tableau de bord a été présenté sous forme de webinar aux membres de l'AUDAP au mois de septembre 2023 puis mis en ligne depuis le mois de janvier 2024 sur la plateforme Obsudaq. Ce travail a permis parallèlement de nourrir différents travaux à l'instar de la toile BTP.

ALLEZ PLUS LOIN /

Retrouvez les Projections démographiques à horizon 2050 ainsi que l'Accès membre

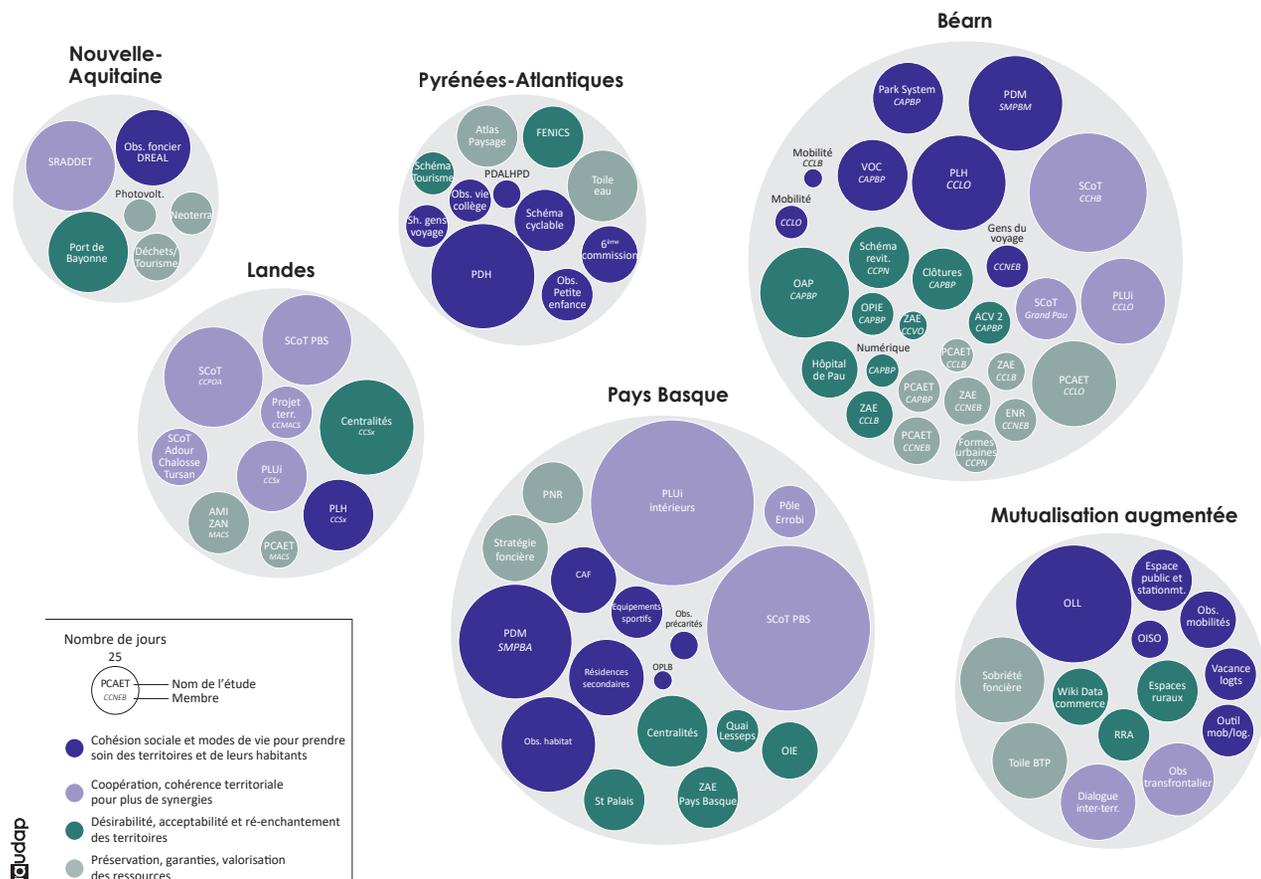
[HTTPS://OBSUDAQ.AUDAP.ORG/TABLEAUX_DE_BORD/DEMOGRAPHIE](https://obsudaq.audap.org/tableaux_de_bord/demographie)

NOS TRAVAUX & PUBLICATIONS EN CHIFFRES



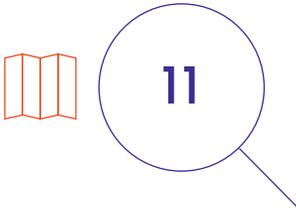
DES INTERVENTIONS ÉQUILBRÉES SUR LE PÉRIMÈTRE AGENCE AVEC UNE MONTÉE EN CHARGE DANS LES LANDES

Répartition des missions par territoire - 2023

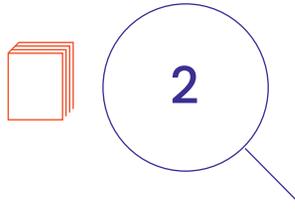




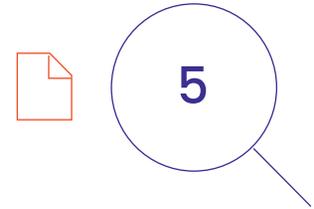
DES PUBLICATIONS POUR DÉFRICHER DES NOUVELLES THÉMATIQUES OU RENDRE COMPTE DE NOS TRAVAUX



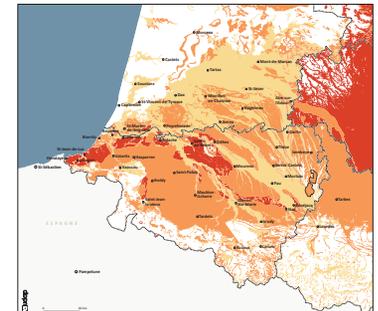
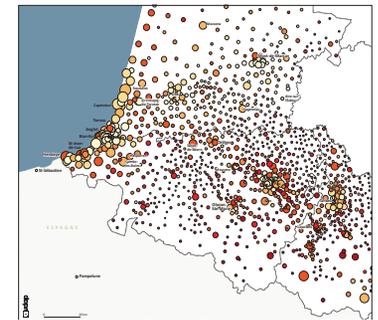
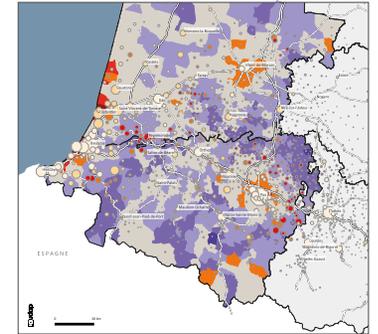
11 Études, réparties en 5 thématiques (Santé, Habitat-Logement, Transport-Mobilité, Aménagement Urbain et Aménagement du Territoire) ont été valorisées directement sous un format AUDAP ou en lien avec les chartes graphiques de nos membres. Toutes sont à retrouver dans notre rubrique études du site Internet de l'AUDAP.



2 Publications sur cette année 2023 ont été réalisées sous la marque ombrelle "l'a". Le deuxième numéro de "L'a Revue" s'est penché sur le sujet de la terre. Parallèlement, l'AUDAP a également publié 5 numéros de "l'a Note", au sujet notamment de la toile BTP, de l'accidentalité des jeunes à deux-roues motorisés du Grand Sud-Aquitain ou encore des logements inoccupés.



5 Newsletters ont été éditées sous la marque ombrelle "L'a Newsletter". Elles ont généré notamment 13 articles d'actualités des missions sur le site de l'AUDAP et la mise en ligne de 25 nouvelles cartes à l'échelle du Grand Sud-Aquitain.



17 711 pages vues pour 7 355 visites depuis la refonte du site au mois de juillet 2023.

167 cartes sont désormais capitalisées dans la cartothèque. 1 800 documents, études et publications sont référencées dans la médiathèque.

audap.org

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES MISSIONS

*Mission mutualisée augmentée

A – COOPERATION, COHERENCE TERRITORIALE POUR PLUS DE SYNERGIES

Transfrontalier, vers la structuration d'espaces de coopération

23-001 | Développement du dialogue transfrontalier / Observation & Projet européen

Dialogue (inter)territorial et mise en cohérence des stratégies territoriales

23-008	Le Dialogue (inter)territorial
23-009	Nouvelle-Aquitaine / SRADDET : Modification et production d'outils pédagogiques
23-010	Pays Basque Seignanx / SCoT : Élaboration Projet (DOO/DAACL)
23-011	Pays Basque Seignanx / SCoT : Volet Environnemental (EIE / Accompagnement EE)
23-012	Pays Basque Seignanx / SCoT : Diagnostic / Finalisation études thématiques
23-013	Grand Pau / SCoT : Volet Environnemental (Entrée Eau)
23-014	Haut-Béarn / SCoT : Projet (Finalisation DOO/DAACL + Ajustement PAS)
23-015	Haut-Béarn / SCoT : Rapport de Présentation (Finalisation Diag + Ensemblier)
23-016	Haut-Béarn / SCoT : Accompagnement à la concertation
23-017	Orthe et Arrigans / Projet de Territoire - SCoT (Finalisation PAS + DOO)
23-018	ADACL 40 / SCoT Adour Chalosse Tursan : Accompagnement
23-019	Pays Basque / PLUI Amikuze : PADD & RP (Diagnostic)
23-020	Pays Basque / PLUI Soule : PADD et RP (Diagnostic)
23-021	Pays Basque / PLUI SBN : PADD & RP (Diagnostic)
23-022	Pays Basque / PLUIs Labourdins et Pôle Errobi
23-023	Pays Basque / PLUi Côte Basque Adour (OAP Bayonne)
23-024	Seignanx / Réalisation du rapport de présentation
23-025	Lacq Orthez / PLUi : AMO + Regard croisé
23-026	Maremne Adour Côte Sud / Mise en œuvre et évaluation du projet de territoire

B – CONTRAT SOCIAL, COHESION SOCIALE ET MODES DE VIE POUR PRENDRE SOIN DES TERRITOIRES ET DE LEURS HABITANTS

L'urbanisme au service de la santé environnementale et le bien être des habitants

23-035 | Pau Béarn Pyrénées / Park System

L'accès au logement comme levier de cohésion et préoccupation majeure

- 23-041 | La vacance des logements
- 23-042 | Pyrénées-Atlantiques / Suivi SD Gens du Voyage
- 23-043 | Pyrénées-Atlantiques / PDH
- 23-044 | Observatoire Local des Loyers / Dispositif National
- 23-045 | Observatoire de l'Immobilier du Sud-Aquitain / OISO
- 23-046 | SRU / Communes carencées- Suivi des DIA
- 23-047 | Pays Basque / Les résidences secondaires
- 23-048 | Pays Basque / Observatoire de l'Habitat
- 23-049 | Pays Basque / Etude sur les saisonniers
- 23-050 | Pays Basque / LCD méthode évaluation du dispositif
- 23-051 | Pays Basque / Observatoire des précarités
- 23-052 | Pau Béarn Pyrénées / Veille et Observation des Copropriétés
- 23-053 | Seignanx / PLH (Observatoire de l'habitat et du foncier)
- 23-054 | Préfiguration Observatoire de l'Habitat et du Foncier
- 23-055 | Lacq-Orthez / PLH
- 23-056 | Pau Béarn Habitat / Maison transgénérationnelle
- 23-057 | Nord Est Béarn / Accueil des gens du voyage
- 23-058 | Observatoire foncier DREAL

Les équipements et les services comme composante du cadre de vie et vecteurs de cohésion

- 23-065 | Pyrénées-Atlantiques / Observatoire de la Petite Enfance + obs OPLB
- 23-066 | Pyrénées-Atlantiques / Observatoire de la vie collégienne
- 23-067 | Pyrénées-Atlantiques / 50ième collège
- 23-068 | Pyrénées-Atlantiques / 6e commission
- 23-069 | Pays Basque / Schéma des équipements sportifs
- 23-070 | Pays Basque / Contrats globaux de territoires (CAF)

Les mobilités au cœur des modes de vie et du développement durable des territoires

- 23-076 Club des Observatoires de la Mobilité
- 23-077 Espaces publics et stationnement
- 23-078 Réalisation d'un outil croisant coûts de la mobilité, du logement et impacts environnementaux
- 23-079 Pyrénées-Atlantiques / Vélo et collèges : évaluer la cyclabilité autour des collèges (49 dans le département)
- 23-080 Lacq-Orthez / Poursuite de la déclinaison du sujet Marche
- 23-082 SMPBPM / mise en œuvre du PDU
- 23-083 SMPBPM / Observation du PDU
- 23-084 SMPBA / Suivi de la mise en œuvre du PDM
- 23-085 SMPBA / Mise en œuvre du PdM (DLPDM, covoiturage, articulation urbanisme-mobilité...)
- 23-086 SMPBA / Mise en œuvre du PdM (Génération d'outils semi-automatiques)
- 23-087 SMPBA / Appuis et accompagnements ponctuels, notamment à la sensibilisation
- 23-088 SMPBA / Mise en œuvre du sujet Marche
- 23-089 Luys en Béarn / accompagnement mise en place schéma cyclable

C - PRESERVATION, GARANTIES, VALORISATION DES RESSOURCES

La Sobriété foncière

- 23-098 | Sobriété Foncière / renouvellement tissu pavillonnaire et ZAE
- 23-099 | Région Nouvelle-Aquitaine / Mise en œuvre du SRADDET / ZAN et de son volet foncier
- 23-100 | Pays Basque / Stratégie foncière
- 23-101 | Luys en Béarn / ZAE Ayguelongue
- 23-102 | Nord Est Béarn / Déclinaisons de la densité PLUi (ZAE de Berlanne, bourg, hameaux)
- 23-103 | Pays de Nay / Formes urbaines - sobriété foncière et lien avec les documents d'urbanisme
- 23-104 | Marenne Adour Côte-Sud / AMI ZAN (AMO locale)
- 23-105 | Marenne Adour Côte-Sud / AMI ZAN (Conso foncier et artificialisation)

Potentiels d'énergies renouvelables et adaptation au changement climatique

- 23-112 | Nouvelle-Aquitaine / Néoterra benchmark
- 23-113 | Nouvelle-Aquitaine / Photovoltaïque en zones artificialisées + foncier public (continuité agrivoltaïsme de 2022)
- 23-115 | Pau Béarn Pyrénées / PCAET
- 23-116 | CCLO / PCAET
- 23-117 | CCNEB / Potentiel photovoltaïque
- 23-118 | Nord Est Béarn / PCAET (plan d'action + Territoire vert et bleu)
- 23-119 | Luys en Béarn / PCAET
- 23-120 | Marenne Adour Côte-Sud / PCAET (AMO)

Economie circulaire, Gestion des ressources et Paysages

- 23-126 | Économie circulaire / Toiles BTP + matériaux bio-sourcés
- 23-127 | Pyrénées Atlantique / Toile de l'eau
- 23-128 | Pays Basque / Montagne et PNR
- 23-129 | Pays de Béarn / Positionnement territorial
- 23-130 | Pyrénées-Atlantiques / Atlas des Paysages- finalisation et «mise en vie» dans les territoires
- 23-131 | Pyrénées-Atlantiques / Paysage et projets (Conseil des jeunes, PAT et paysage...)
- 23-132 | Nouvelle-Aquitaine / Economie circulaire : integration de la population touristique avec les déchets
- 23-133 | CCLB / Pédagogie nouveaux modes de développement

D – DESIRABILITE, ACCEPTABILITE ET RE-ENCHANTEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement et développement des espaces de centralité et des bourgs

- 23-142 Attractivité des espaces ruraux
- 23-143 DDTM64 / ORT Réseau chef.fe.s de projet
- 23-144 Pyrénées-Atlantiques / Fenics - Finalisation des 2 plans d'actions et perspectives
- 23-145 Pays Basque / Régénération des espaces de centralité (PVD, Biarritz...)
- 23-146 Pau Béarn Pyrénées / Action coeur de ville 2
- 23-147 Luys en Béarn / Inventaire des ZAE et potentialités
- 23-148 Pays de Nay / Schéma de revitalisation

Régénération, aménagement et qualification de sites de projets

- 23-158 Revitalisation, Redynamisation et Adaptation
- 23-159 Nouvelle-Aquitaine / Port de Bayonne
- 23-160 Plan guide Hôpital de Pau
- 23-161 Hôpital de Bayonne
- 23-162 Pays Basque / Rive droite Adour Lesseps
- 23-163 Pau Béarn Pyrénées / Articulation Urba-mob (dont OAP entrées de villes, route de Bordeaux...)
- 23-164 Pau Béarn Pyrénées / Règlementation clôtures
- 23-165 Seignanx / Projet des centralités vers les OAP
- 23-166 Pays Basque / St Palais : étude des potentiels de développement
- 23-167 Vallée d'Ossau / Vers la ZAE du futur

Développement territorial

- 23-173 Data Wiki Commerce
- 23-175 Pays Basque / Tableau de bord de l'économie et de l'emploi
- 23-176 Pays Basque / OIE
- 23-177 Pau Béarn Pyrénées / OPIE et FISAC
- 23-178 Pau Béarn Pyrénées / Appui à la Direction Numérique
- 23-179 Pyrénées-Atlantiques / Tourisme appui schéma départemental
- 23-180 Pays Basque / foncier économique

Animation partenariale, plateforme d'échanges et mise en synergie des acteurs

23-186 Lab'Forum

Pédagogie - Valorisation - Capitalisation

23-190 Sites internet, Newsletters, Réseaux sociaux

23-191 Cycle L'a Revue (publication et conférence)

23-192 Publications et Actions pédagogiques/Évènements

23-193 FabLab Design

23-194 Veille & Documentation

Fabrik de la Data

23-198 Intégration et qualification des données (catalogue de données et information géographique)

23-199 Développement des outils / Veille technologique

23-200 Sens de la donnée / Datalabs (environnement ; projections démographiques ; consommation en eau ...)

23-201 L'obSudAq : développement POC et animation

23-202 Sollicitations ponctuelles des ateliers

E - AGENCE FORUM / OBSERVATOIRE AUDAP

Animation partenariale, plateforme d'échanges et mise en synergie des acteurs

23-186 | Lab'Forum

Pédagogie - Valorisation - Capitalisation

23-190 | Sites internet, Newsletters, Réseaux sociaux

23-191 | Cycle L'a Revue (publication et conférence)

23-192 ● Publications et Actions pédagogiques/Évènements

23-193 | FabLab Design

23-194 | Veille & Documentation

Fabrik de la Data

23-198 | Intégration et qualification des données (catalogue de données et information géographique)

23-199 | Développement des outils / Veille technologique

23-200 ● Sens de la donnée / Datalabs (environnement ; projections démographiques ; consommation en eau ...)

23-201 | L'obSudAq : développement POC et animation

23-202 | Sollicitations ponctuelles des ateliers



NOS SERVICES EN LIGNE

- **Retrouvez plus d'informations** sur l'AUDAP ainsi que son actualité sur son site Internet :

audap.org

- **Parcourez les données** de l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes sur son site Web :

<https://obsudaq.audap.org>

- **Inscrivez-vous à L'a Newsletter**, sur son site Internet ou directement via l'URL suivante :

https://colibris.link/la_newsletter

- L'AUDAP est présente sur les réseaux sociaux, suivez-nous !

**twitter.com/AUDAP_org
fr.linkedin.com/company/AUDAP
colibris.link/youtube_AUDAP**

- **Abonnez-vous au nouveau service d'information et de veille**, le Panorama de presse "A La Une" et soyez au fait de l'actualité qui nourrit les réflexions et enjeux de l'AUDAP :

colibris.link/panorama

- **La nouvelle photothèque 100 % en ligne** constitue une base iconographique du territoire d'intervention de l'AUDAP, permettant aux équipes de nourrir les différentes études et publications de l'AUDAP. Elle est librement accessible sous licence Creative Commons (CC BY-NC 4.0) à l'adresse :

phototheque.AUDAP.org



LU DANS LA PRESSE



- Arkinova.

« La toile BTP est un formidable prétexte pour amener les acteurs à travailler ensemble ».

Technopole Pays Basque, 16 décembre 2022.

<https://www.technopolepaysbasque.fr/fr/4-sites-technopolitains/arkinova/actualite/la-toile-btp-est-un-formidable-pretexte-pour-amener-les-acteurs-a-travailler-ensemble.html>.

- Berthoumieu, Marie.

« La grande mue de l'hôpital de Pau va démarrer avec le printemps ».

LaRepubliqueDesPyrenees, 23 janvier 2023.

<https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/pau/la-grande-mue-de-l-hopital-de-pau-va-demarrer-avec-le-printemps-13786465.php>.

- Boffo, Yoann.

« Pays basque : l'État autorise l'encadrement des loyers dans 24 communes ».

SudOuest.fr, 25 octobre 2023.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/pays-basque-l-etat-autorise-l-encadrement-des-loyers-dans-24-communes-17207026.php>.

- Cerema.

« Inscrire la communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud dans une trajectoire Zéro Artificialisation Nette | Cerema ».

25 mai 2023.

<http://www.cerema.fr/fr/actualites/inscrire-communaute-communes-marenne-adour-cote-sud>.

- Dewitte, Vincent.

« Initiatives pour l'environnement à Ahetze : la réhabilitation de la place de la Brocante fait référence ».

SudOuest.fr, 27 octobre 2023.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/initiatives-pour-l-environnement-a-ahetze-la-rehabilitation-de-la-place-de-la-brocante-fait-reference-17202244.php>.

- Estruch, Anne-Sophie.

« Pensez vous revenir travailler en Béarn après vos études ? La parole aux étudiants Béarnais ».

LaRepubliqueDesPyrenees, 27 décembre 2022.

<https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pensez-vous-revenir-travailler-en-bearn-apres-vos-etudes-la-parole-aux-etudiants-bearnais-13496765.php>.

- Gardères, Luce.

« Habitat à Lacq-Orthez : les lois environnementales font le PLUI et le beau temps ».

SudOuest.fr, 1 novembre 2023.

<https://www.sudouest.fr/economie/immobilier/habitat-a-lacq-orthez-les-lois-environnementales-font-le-plui-et-le-beau-temps-17299065.php>.

- Garicoix, Michel.

« 1/5 Mal-logement au Pays basque : le casse-tête des saisonniers ».

Placéco, 22 mai 2023.

<https://www.placeco.fr/pays-basque/ecosysteme/article/1-5-mal-logement-au-pays-basque-le-casse-tete-des-saisonniers-2770>.

- G.B.

« Un plan pour remettre sur le marché une centaine de logements en vallée d'Aspe ».

LaRepubliqueDesPyrenees, 14 février 2023.

<https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/vallee-d-aspe/un-plan-pour-remettre-sur-le-marche-une-centaine-de-logements-en-vallee-d-aspe-14061655.php>.

- Ihuel, Jean-Yves

« Seignanx : le logement, un sujet majeur pour les élus communautaires ». SudOuest.fr, 10 novembre 2023.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/seignanx-le-logement-un-sujet-majeur-pour-les-elus-communautaires-17409355.php>.

- Latieule, Clément.

« Architecture élémentaire : réinterroger la notion de confort et d'espace (C. Latieule, architecte) ».

News Tank Cities, 2 juin 2023.

<https://cities.newstank.fr/article/view/290579/architecture-elementaire-reinterroger-notion-confort-espace-latieule.html>.

- Malvault, Christophe.

« Des urbanistes invitent à réfléchir sur le feu ».

Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine, 29 septembre 2023.

<https://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/urbanisme-amenagement/des-urbanistes-invitent-a-reflechir-sur-le-feu/>.

- Malvault, Christophe.

« La santé, fil rouge dans les démarches d'aménagement et d'urbanisme ».

Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine, 22 septembre 2023.

<https://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/urbanisme-amenagement/la-sante-fil-rouge-dans-les-demarches-damenagement-et-durbanisme/>.

- Molle-Haran, Béatrice.

« Logement, une immense bouffée d'espoir ». 16 février 2023.

https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20230220/logement-une-immense-bouffee-d-espoir.

- Penin, Pierre.

« Logement : sur les littoraux basque et landais, des loyers du niveau des capitales régionales comme Nantes ou Lille ».

SudOuest.fr, 27 septembre 2023.

<https://www.sudouest.fr/societe/logement/logement-sur-le-littoral-basque-et-landais-des-loyers-du-niveau-des-capitales-regionales-comme-nantes-ou-lille-16815252.php>.

- Peron, Tidjan.

« Les résidences secondaires passées au crible ».

17 mai 2023.

https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20230522/les-residences-secondaires-passees-au-crible.

- Roux, Willy.

« Entretien d'Inxauseta : le nouveau ministre du Logement a dû se défendre ».

25 août 2023.

https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20230826/entretien-d-inxauseta-le-nouveau-ministre-du-logement-a-du-se-defendre.



- Sabathié, Pierre.

« Pays basque : comment aménager le territoire en ménageant le foncier ».

SudOuest.fr, 14 décembre 2023.

<https://www.sudouest.fr/economie/immobilier/immobilier-au-pays-basque/pays-basque-comment-amenager-le-territoire-en-menageant-le-foncier-17820150.php>.

- Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine.

« Retour sur le séminaire « A l'heure du changement climatique, l'urbanisme au service de la santé environnementale... et vice-versa ».

Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine, 14 avril 2023.

<https://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/urbanisme-amenagement/retour-sur-le-seminaire-a-lheure-du-changement-climatique-lurbanisme-au-service-de-la-sante-environnementale-et-vice-versa/>.

- Tamisier, Jean-Pierre.

« Anglet : une charte pour encadrer l'accueil des futures entreprises dans le port de Bayonne ».

SudOuest.fr, 19 janvier 2023.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/boucau/anglet-une-charte-pour-encadrer-l-accueil-des-futures-entreprises-dans-le-port-de-bayonne-13732266.php>.

- Thommen, Félix.

« Hébergement des saisonniers : ça bouge au Pays Basque Nord ».

19 avril 2023.

https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20230420/hebergement-des-saisonniers-ca-bouge-au-pays-basque-nord.

- Thommen, Félix.

« Le parc locatif privé passé au crible ».

26 septembre 2023.

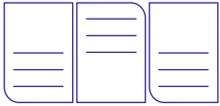
https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20230927/le-parc-locatif-prive-passe-au-crible.

- Vincent, Thibault.

« Logement au Pays basque : état des lieux et solutions à trouver - France Bleu ».

France Bleu et France 3. Consulté le 3 juin 2024.

<https://www.francebleu.fr/emissions/herricko-plaza/logement-au-pays-basque-etat-des-lieux-et-solutions-a-trouver-9771878>.



LES NOTES DE SENS

ATELIER 1 – OCTOPUS

OBSERVER, UNE DÉMARCHE NATURELLE ET NÉCESSAIRE POUR LES « AGENCES »

L'observation territoriale constitue depuis l'origine l'une des cinq missions socle des agences d'urbanisme. Notre positionnement, ancré sur les territoires de manière permanente facilite cette démarche d'observation. Le partenariat diversifié des agences incite naturellement à dépasser les limites et clivages institutionnels pour tenir compte de la réalité des phénomènes à l'œuvre sur les territoires. La démarche d'observation est par ailleurs essentielle pour nourrir les politiques publiques territoriales dans lesquelles l'agence est engagée, que ce soit au stade de l'élaboration de diagnostics et stratégies ou dans l'évaluation de leurs effets.

OCTOPUS COMME ALLÉGORIE DES OBSERVATOIRES

Notre atelier a souhaité questionner la place des observatoires et de l'observation à l'AUDAP. Nous avons choisi pour titre OCTOPUS, acronyme d'Observer pour Connaître les Territoires et Orienter les Politiques d'Urbanisme et de Société. En effet, pour nous l'observatoire est un outil de connaissance qui présente une dimension stratégique dans l'élaboration des politiques publiques. Dans un monde de plus en plus incertain et mouvant, l'observation permet de mieux connaître et comprendre pour mieux pouvoir décider et même évaluer l'efficacité des politiques mises en œuvre. La symbolique de la pieuvre (octopus en anglais/grec ancien) nous a immédiatement paru idéale à plusieurs égards. Elle permet de représenter le côté protéiforme et mouvant des observatoires, qui doivent de fait s'adapter à leur sujet, à des contextes différents et des mutations de plus en plus rapides. Son côté polymorphe lui confère une grande adaptabilité voire plasticité qui nous a paru tout à fait représentative des observatoires. Enfin, un parallèle peut être fait entre l'intelligence de la pieuvre et l'outil d'intelligence territoriale que représentent les observatoires.



18 MISSIONS

*C.Velasco, C.Ferreira, E.Rabant, H. Larralde
G. Henaut, A. Tall, P. Ithorotz, S. Boileau, F. Gravellier*

Développement du dialogue transfrontalier / Observation & Projet européen

Pyrénées-Atlantiques / Suivi SD Gens du Voyage

*Observatoire Local des Loyers / Dispositif National
Observatoire de l'Immobilier du Sud Aquitain / OISO*

Pays Basque / Observatoire de l'Habitat + Publi annuelle

*Pays Basque / LCD méthode évaluation du dispositif
Pays Basque / Observatoire des précarités*

*Pau Béarn Pyrénées / Veille et Observation des Copropriétés
Seignanx / PLH (Observatoire de l'habitat et du foncier)
- Marenne Adour Cote Sud / Habitat : RS ou LCD OU saisonniers*

Pau Béarn Habitat / Maison transgénérationelle

Nord est béarn / Accueil des gens du voyage

Pyrénées-Atlantiques / Observatoire de la Petite Enfance

Pyrénées-Atlantiques / Observatoire de la vie collégienne

Pays Basque / Contrats globaux de territoires (CAF)

Data Wiki Commerce

Pays Basque / Tableau de bord de l'économie et de l'emploi

Pays Basque / OIE

Pau Béarn Pyrénées / OPIE et FISAC



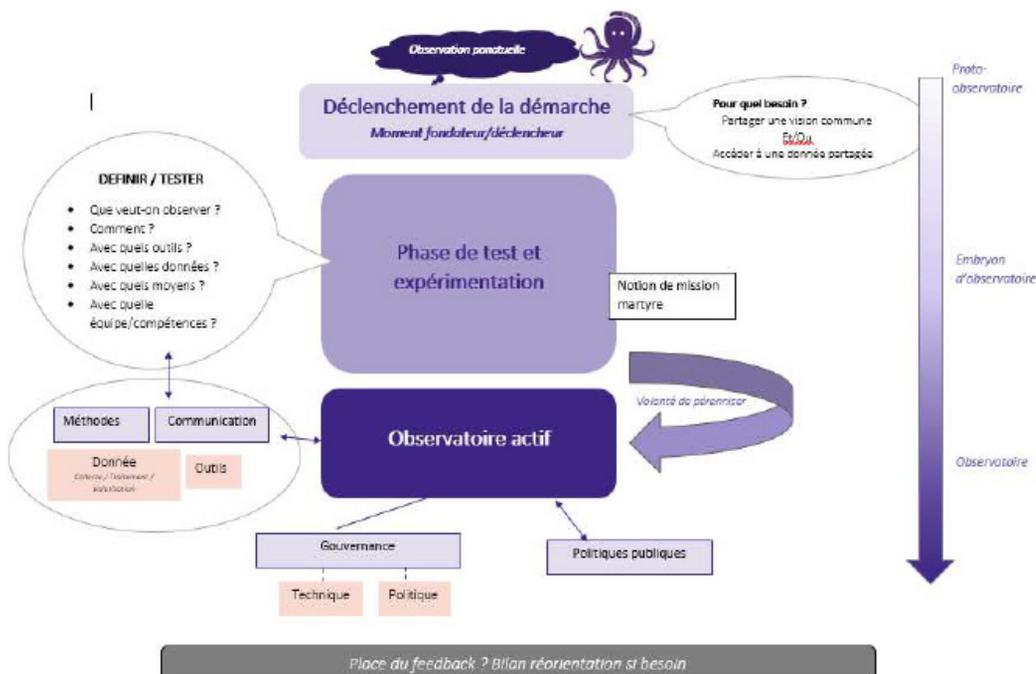
OBSERVATOIRE VERSUS OBSERVATION

Tout au long de l'année 2023, l'atelier OCTOPUS s'est attaché à tenter de définir les observatoires. Avec la démocratisation de l'accès à la donnée et aux outils numériques, le développement de ce type d'outil est désormais courant même sur des sujets très spécifiques (observatoire des copropriétés, observatoire du bruit du périphérique nantais) ou inattendus (observatoire du rire, observatoire des produits du terroir).

Il nous a semblé important de réaliser une première distinction entre observatoires et observation, les observatoires pouvant être en théorie définis comme « l'aboutissement instrumenté de la pratique d'observation » (Marie-Hélène de Sède-Marceau, Alexandre Moine dans Les observatoires territoriaux. Une représentation collective du territoire). L'observation, qui peut être considérée comme plus ponctuelle, est à la base de quasi tous les travaux de l'agence. Qu'elle soit quantitative ou qualitative, menée sur le terrain ou via des outils numériques, elle apparaît incontournable pour engager ensuite démarche de planification, projet urbain ou autre politique publique. Tout diagnostic s'appuie de l'observation territoriale. Par ailleurs, certains collaborateurs de l'agence ont pu créer des outils qui, par leur récurrence voire leur permanence, pourraient presque s'apparenter à des observatoires. Nous les avons ainsi qualifiés de protoobservatoires. Citons notamment les travaux menés sur l'OCS régionale présentés en séance fluidity. Que leur manque-t-il pour passer le cap ? Et qu'est-ce qui différencie réellement un observatoire d'une démarche d'observation ?

VERS LA FEUILLE DE ROUTE D'UN OBSERVATOIRE ?

Le groupe a souhaité tenter de construire une feuille de route d'observatoire, guidés par l'idée qu'il pourrait exister un cheminement idéal pour créer un observatoire. Il nous a semblé que de disposer d'un guide dans le montage d'un observatoire (étapes clés, points importants...) pourrait être utile pour les équipes en interne mais également au-delà pour nous permettre de consolider et affirmer nos points de vue vis-à-vis de nos partenaires et membres. Cela nous a également permis de nous questionner sur les étapes clés de passage de la démarche ponctuelle d'observation à celle plus pérenne et construite de mise en œuvre d'un observatoire. Dans la pratique, force a été de constater qu'établir cette grille s'est avéré plus difficile qu'envisagé au départ en raison de la diversité des observatoires qui ne suivaient pas tous la même chronologie. Nous sommes toutefois arrivés au résultat du schéma ci-dessous qui ne constitue ni un modèle absolu ni un résultat définitif. Il conviendra ainsi faire vivre ce premier travail et de l'alimenter en continu.



À ce stade, nous avons choisi de distinguer et identifier 3 étapes clés dans la mise en œuvre d'un observatoire :

- Le déclenchement de la démarche
- L'étape de test et d'expérimentation
- L'étape d'activité/de vie de l'observatoire.

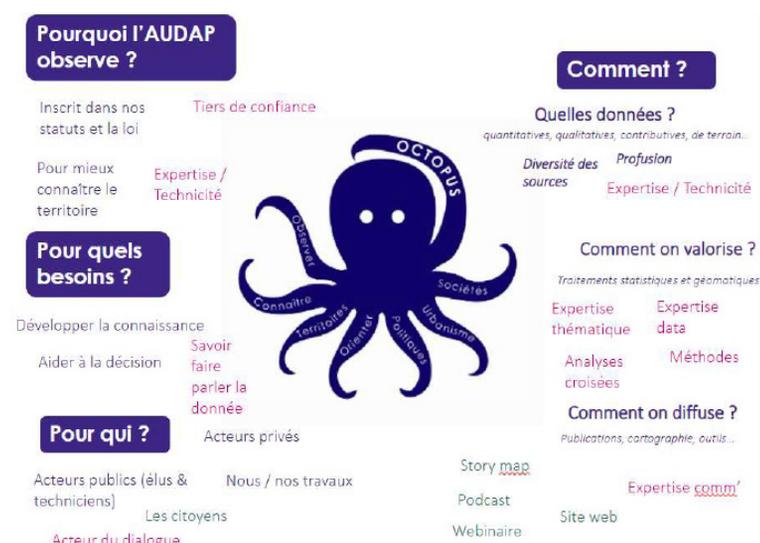
En amont de ces 3 étapes, peuvent préexister une ou plusieurs démarches d'observation plus ponctuelle(s), sorte de prémisses à la mise en œuvre de l'observatoire. A titre d'exemple, avant le déclenchement de la mise en place de l'Observatoire Local des Loyers Pays Basque-Sud Landes existait une démarche d'observation des loyers via les données CAF qui elle-même succédait à une autre démarche basée sur les petites annonces. A notre sens, l'observatoire s'inscrit comme un outil réellement partenarial pour lequel plusieurs acteurs décident collectivement de sa mise en œuvre dans un objectif de partage de données et/ou de vision commune. Nous avons nommé cette étape « déclenchement de la démarche ». Cette étape peut également être alimentée par une obligation liée à la mise en œuvre d'une politique publique (observatoire PLH...). Ensuite, à partir du déclenchement nous avons identifié une étape de test et d'expérimentation au cours de laquelle est défini l'objet précis de l'observatoire ainsi que les outils, données et moyens nécessaires à sa réalisation. Au-delà de la définition même de l'objet, il s'agit d'une réelle phase de test et d'expérimentation que ce soit sur les méthodes mais aussi sur l'objet même de l'observatoire. Est-il pertinent ? Les méthodes fonctionnent-elles ? Une mission martyre peut (et va souvent) servir de premier exercice test comme cas pratique. Dernière étape, l'étape de vie ou d'activité de l'observatoire qui fait suite et bénéficie de la phase de test et d'expérimentation menée auparavant. Mais de fait, tout au long de la vie d'un observatoire les questionnements se poursuivent et la/les méthode(s) peuvent continuer à évoluer. Il nous a semblé que la mise en place d'une réelle gouvernance politique et technique était le signe concret d'un observatoire actif au-delà de la volonté de pérenniser la démarche qui, elle, permet de passer le cap de la phase test. Enfin il nous a semblé qu'une étape était trop souvent éludée, celle du feedback ou sorte de bilan permettant de requestionner l'observatoire, son existence et ses méthodes. De fait, il apparaît que la démarche présente un caractère itératif qui permet de s'autoalimenter et s'enrichir en continu.

LES OBSERVATOIRES À L'AUDAP, QUELLE PLUS VALUE ET QUELLES ORIENTATIONS POSSIBLES DEMAIN ?

En parallèle de ce travail de feuille de route, le groupe a également choisi de traiter cette question de l'observation au travers de plusieurs questionnements :

- Pourquoi l'AUDAP observe ? Et pour quels besoins ?
- Pour qui ?
- Comment ?

La production suivante tente un premier niveau de réponse en identifiant en rose la plus-value de l'AUDAP sur chacun des axes identifiés. En vert/gris ont été identifiés des axes potentiels de développement peu valorisés à ce stade à l'agence.



Comme évoqué précédemment, les observatoires étant désormais largement démocratisés, l'AUDAP n'a pas vocation à être présente partout. Si les partenaires et membres identifient clairement l'agence comme un acteur incontournable de l'observation dans le Sud Aquitain, le positionnement agence doit à notre sens prendre en compte ce qui fait notre plus-value. La force de l'AUDAP réside dans son positionnement stratégique au carrefour des acteurs publics et privés ce qui peut la placer à la fois dans le rôle de tiers de confiance et d'acteur du dialogue (entre acteurs publics et privés ou entre territoires). Au-delà, la maîtrise et la connaissance des différentes bases de données, notre approche géographique transversale du territoire nous permet de savoir faire parler la donnée pour comprendre les phénomènes à l'œuvre. L'AUDAP est également reconnue pour sa capacité à réaliser des documents pédagogiques à destination de tous types de publics : élus, techniciens, acteurs de la ville et des territoires voire citoyens.

De manière plus globale, comment se saisit-on de cet objet pleinement pour cesser d'être en réponse à ? Comment peut-on impulser ? Cela vient questionner le lien avec l'Obs Sud Aq', la Commission de Pilotage sur l'Observation Territoriale, le projet d'agence... Il s'agira donc pour l'atelier Octopus de poursuivre ce travail collectif en synergie avec les instances AUDAP afin de s'attacher à définir ou envisager quels pourraient être les sujets d'avenir sur lesquels l'agence pourrait porter une démarche d'observation partenariale.

OCTOPUS, PERSPECTIVES ET SUITES

Les travaux menés par l'atelier Octopus en 2023 dressent de nouvelles perspectives pour la suite :

- Analyser « nos » observatoires au regard de la grille déployée afin de mieux mesurer ce qui peut manquer à certains d'entre eux et y apporter de la plus-value.
- Etudier comment les démarches ponctuelles d'observation ou les différents observatoires existants peuvent s'englober dans une démarche plus globale d'observatoire AUDAP : autrement dit « comment nourrir la maman Octopus grâce aux bébés Octopus » ? Cela questionne l'approche croisée ou multithématique encore peu déployée aujourd'hui. Faut-il aller vers des approches territoriales ? Cela paraîtrait un enjeu à l'heure des transitions qui transcendent les thématiques « traditionnelles » ...
- Questionner la place de données peu utilisées dans nos observatoires jusqu'ici telles que les données sensibles ou contributives. De quelle manière peuvent-elles nous être utiles dans nos travaux ?

ATELIER 2 : « NOS QUOTIDIENS : POUR CONCILIER LE MÉTRO-BOULOT-DODO »

DU RÊVE À LA RÉALITÉ : UNE DÉSAFFECTION D'UN MODE DE VIE

Nos quotidiens, une succession de riens. Du moins, selon Pierre Béarn, qui en marge des événements de mai 68, énonça une maxime devenue célèbre : « métro – boulot – dodo ». Bien que la version originelle ajoute le « bistro » (et les « mégots »), elle se termine toujours par « zéro ».

« Au déboulé garçon pointe ton numéro
Pour gagner ainsi le salaire
D'un morne jour utilitaire
Métro, boulot, bistro, mégots, dodo, zéro »¹

Mis au jour des années 2020, on pourrait y ajouter « repos, oui-go, loto, hôpitaux... » ; dessinant tant l'avènement des loisirs que les actuels grands sujets de société. Pourquoi tant de d'insatisfactions pour ce qui rythme nos journées :

- Est-ce leur banalité qui conduit à l'ennui, au « train-train quotidien » ?
- Est-ce ressenti comme une succession des contraintes, de moments que l'on subit davantage que l'on vit et encore moins que l'on choisit ?
- Ou n'est-ce moins lié à ces moments en eux même qu'à leur manque d'articulation ?



17 MISSIONS



F. Ruellan, A.Guison, F. Ruellan, L.Andreu, S.Boileau, S. Darricades, A. Carrizo, G.Daher, J.Aycaguer, F.Gravellier, M. Chaboussie

*Pyrénées-Atlantiques / PDH
Pays Basque / Etude sur les saisonniers
Lacq Orthez / PLH
Pyrénées-Atlantiques / 50^{ème} collège
Pays Basque / Schéma des équipements sportifs
Club des Observatoires de la Mobilité
Réalisation d'un outil croisant coûts de la mobilité, du logement et impacts environnementaux
Pyrénées-Atlantiques / Vélo et collèges : évaluer la cyclabilité autour des collèges (49 dans le dpt)
Lacq Orthez / Poursuite de la déclinaison du sujet Marche
SMPBPM / mise en œuvre du PDU
SMPBPM / Observation du PDU
SMPBA / Suivi de la mise en œuvre du PDM
SMPBA / Mise en œuvre du PdM (DLPDM, covoiturage, articulation urbanisme-mobilité...)
SMPBA / Mise en œuvre du PdM (Génération d'outils semi-automatiques)
SMPBA / Appuis et accompagnements ponctuels, notamment à la sensibilisation
SMPBA / Mise en œuvre du sujet Marche
Attractivité des espaces ruraux*

C'est naturellement cette dernière hypothèse qui interpelle l'Agence d'urbanisme et les urbanistes que nous sommes. L'aménagement du territoire, l'organisation et la répartition des solutions de mobilité, des logements, des emplois... contribueraient à cette désaffection. Différentes analyses ont cherché à mettre en lumière ces mécanismes : identification d'un lien entre un sentiment de déclassement et les votes frontistes dans les espaces périurbains ou encore le mouvement des Gilets jaunes en 2018, par exemple. La persistance de l'idéal d'un mode de vie organisé autour du pavillon et de la voiture individuelle (deux cocons relevant de l'intime, voire du replis sur soi) mis en tension avec les difficultés à se loger, à l'augmentation des loyers et des coûts de la mobilité, à l'accroissement des temps de parcours, à la raréfaction des services, à des horizons innaccessibles... seraient autant de facteurs à l'origine d'une expression de "ras-le-bol" et de révolte. A ceci s'ajoutent également l'accroissement de mesures visant à répondre à l'urgence climatique, certaines se traduisant directement comme des contraintes individuelles : l'augmentation des taxes sur les carburants hier, l'interdiction de location des "passoires énergétiques" aujourd'hui, les zones à faibles émissions de mobilité demain. Dans ce contexte, l'individu se trouve à devoir faire des arbitrages entre ses aspirations et la réalité ; les élus à porter la lourde tâche d'œuvrer pour le vivre ensemble et l'état de la planète.

« Au cours des trente dernières années, le vote RN a augmenté dans les territoires ruraux et périurbains, notamment ceux en difficultés sociales, et s'est éloigné du cœur des métropoles. [...], décrypte le politologue Jérôme Fourquet. On peut corréler cela à la hausse du prix de l'immobilier, à l'étalement urbain, aux dépenses contraintes, au prix des carburants. »² « Quoiqu'il en soit, le vote Front national n'exprime pas un malaise périurbain. Le périurbain n'est pas un espace en lui-même pathologique. Il y a surtout trois problèmes : [...] le troisième avec un système de production de logements qui pousse des familles mo-

destes dans des petites communes excentrées généralement mal équipées et très mal desservies par les transports en commun. »³ « Bourges rappelle ainsi tant d'autres villes qui ont été aussi surreprésentées, par le nombre d'actions de blocage, dans le mouvement des gilets jaunes [...]. Des situations très variées, mais qui ont toutes en commun les difficultés économiques de populations qui peinent à se reconnaître dans les dynamiques de croissance et de mondialisation. »⁴ « Les manifestations des gilets jaunes ont ainsi révélé un territoire morcelé aux diverses facettes, dont une partie s'est sentie sujette à une illusion désenchantée d'un rêve miroité d'une « maison individuelle au vert » mis en péril. »⁵

ALLEZ PLUS LOIN /

[HTTPS://CARTONNUMERIQUE.BLOGSPOT.COM/2018/11/CARTE-GILETS-JAUNES.HTML](https://cartonnumerique.blogspot.com/2018/11/carte-gilets-jaunes.html)



Boucau, mai 2023

¹Couleurs d'usine, Pierre Béarn, 1951

²Le vote RN progresse dans les territoires ruraux et périurbains, Camille Bordenet, Le Monde, 19 avril 2022. https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/19/election-presidentielle-2022-le-vote-rn-progresse-dans-les-territoires-ruraux-et-periurbains_6122736_6059010.html

³Le vote Front national dans le périurbain, Eric Charmes, octobre 2015. https://www.citego.org/bdf_fiche-document-55_fr.html

⁴Les gilets jaunes refont la géographie de la France, Samuel Depraz, 16 janvier 2019, https://www.liberation.fr/debats/2019/01/16/les-gilets-jaunes-refont-la-geographie-de-la-france_1703399/

⁵Les gilets jaunes, reflet d'une crise périurbaine ?, Lumières de la ville, 14 décembre 2018, <https://lumièresdelaville.net/gilets-jaunes-reflet-dune-crise-periurbaine/>

⁶Dans les Pyrénées-Atlantiques, lors de la Présidentielle, les candidats N.Arthaud, N. Dupont-Aignan, M.Le Pen, J.L.Mélenchon, P.Poutou, F.Roussel, E.Zemmour ont réuni 48,5 % des suffrages exprimés au premier tour contre 57,8 % à l'échelle nationale.

LES TERRITOIRES DU SUD-AQUITAIN, CONCERNÉS PAR LE SUJET

Bien que les votes « extrêmes » soient encore plus limités sur nos territoires qu'ailleurs⁶, ils n'en demeurent pas moins concernés par les problématiques de logement, mobilité, emploi, dynamisme... Pour preuve, ces quelques exemples de réactions de la société civile comme de ses élus :

- Le 1er avril 2023, 3500 personnes ont bravé le déluge et se sont réunis à Bayonne à l'appel de Herrian Bizi "pour le droit de vivre et se loger au pays",
- Les élus du Pays basque ont inscrit dans leur PLH la volonté d' "une meilleure répartition territoriale, actant une progression de la construction sur le Pays Basque intérieur" pour faire face au risque d' "une dévitalisation progressive des communes des espaces ruraux et montagnards plus éloignés ou difficiles d'accès" et "un étalement urbain non contrôlé dans les espaces situés à moins d'une heure du littoral qui, dès lors, ne seraient amenés à remplir qu'une fonction résidentielle périurbaine, sans réel développement autre que l'économie présentielle.",
- Les revendications pour des autoroutes gratuites au Pays basque comme en Béarn pour éviter les embouteillages des agglomérations...

Dans les faits, l'encadrement des loyers, la compensation airbnb, la proposition d'un Pass Rodeo ou la création de nouveaux échangeurs autoroutiers sont autant de mesures portées par nos territoires pour chercher à réguler ce qui crée les « insatisfactions » du quotidien. Mais les régleront-elles ? Les reporteront-elles ailleurs ?

LA CONTRIBUTION DE L'ATELIER 2

Il s'agit pour l'atelier de chercher à concilier ces "métro-boulot-dodo" et plus largement les thématiques de la mobilité, de l'activité, de l'habitat voire du loisir, de la santé... Ou plus humblement, à y participer. Dès lors des postulats sont à dresser :

1. Une meilleure articulation territoriale de ces différents aspects du quotidien contribuerait à répondre aux enjeux et concilier "fin du mois" et de "fin du monde", en somme, ne plus avoir à choisir entre planète et portefeuille.
2. Les collectivités peuvent participer à ces objectifs et l'Agence les y accompagner,
3. Un décloisonnement des thématiques est nécessaire pour ce faire.

L'idée de penser des espaces articulant des sujets tels que la mobilité, le logement, l'activité (emplois, loisir, achats...) n'est néanmoins pas nouvelle. Nombre de générations d'urbanistes s'y sont essayé, certains cherchant à transformer les territoires pour les rationaliser : le Paris d'Hausmann comme Brasilia de Lucio Costa, sont autant de démonstration des gestes radicaux. Bien qu'inspirants, ils ne sauraient être aujourd'hui acceptables et ne peuvent, de fait, faire référence. Il s'agira plus sûrement, pour l'atelier, de chercher par le "soft" à mettre ces sujets en tensions dans la réflexion : glisser les sujets d'habitat dans une démarche mobilité, interroger la pertinence d'un projet d'équipement au regard de ses conditions d'accessibilité... Les contrats d'axes, négociant desserte en TC contre production de logements à proximité des gares, en était une expression dans les précédents programmes de travail de l'agence. Plus largement, il faudra aussi décloisonner les sujets dans le temps, dans l'espace, pour d'autres profils : quelle pertinence en milieu rural ? En saison ? Pour les plus jeunes ? En synthèse, faire bénéficier les réflexions à d'autres contextes pour chercher à prévenir ce sentiment de relégation, de position en marge des focales d'analyse.

LES PREMIERS LIENS ENTRE LES MISSIONS

À l'échelle de l'Atelier et de l'Agence, il s'agira en premier lieu de créer des liens entre les missions qui leur sont confiés. Des plus évidents, mais négligés, à ceux que l'on n'attend pas. Il faudra chercher à dépasser les limites de compétences, tant techniques qu'institutionnelles, pour tisser des liens entre les sujets et en faire bénéficier à ses membres.

L'outil calculant les coûts résidentiels de nos territoires vise à identifier quels sont les impacts des choix individuels de mobilité et résidentiels d'un point de vue économique, énergétique, environnemental ou de qualité de vie. Il est identifié comme un objet pivot pour l'atelier. Ses conclusions pourront nourrir très directement les démarches du PLH de la CCLO ou PDH des Pyrénées-Atlantiques comme les déclinaisons locales du PdM du Pays-basque – Adour et du PDU de Pau. Au-delà du seul prisme de l'atelier, il pourra être d'un soutien certain pour éclairer les stratégies des SCoT et autres PLUi.

Les missions ont pu être réparties en trois sous-ensembles :

- Evaluation des politiques publiques, démarches d'observation pour l'essentiel, particulièrement des mobilités,
- Qualité de vie : missions habitat, sur les équipements sportifs, pour redonner grâce à des espaces ou des pratiques parfois relégués,
- Attractivité / public : question d'emploi saisonniers notamment, pour considérer les usagers dans leurs pluralités.

ATELIER 3 : « LONGUES VUES » / PRÉVOIR, ÉLARGIR LA FOCLE, SE PROJETER

LE CHAMP DE RÉFLEXION / D'ACCOMPAGNEMENT (CE QUE L'ATELIER DOIT APPORTER)

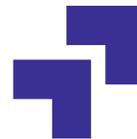
Un regard croisé sur les missions a permis tout d'abord d'identifier des convergences :

- Des temporalités de moyen / long termes, au-delà d'un mandat (qui gèrent moins directement le court terme).
- Des regards croisés, transversaux (qui gèrent moins directement les approches mono-thématiques).
- Des approches territoriales plastiques, plutôt à échelles larges : grand territoire, EPCI, multi-sites (qui gèrent moins directement le (seul) site).
- Des méthodes plutôt cadrées – lien planification (qui offrent encore peu de place à des approches « sensibles »).

A l'appui de ces éléments, dans le cadre de la réorganisation dont les chapeaux sont la Transversalité et les Transitions et en lien avec les orientations du Projet d'Agence, le champ d'intervention de l'atelier a été défini autour du vocable suivant : Dans un monde et une société en mouvements, en transitions, aux évolutions parfois balbutiantes et possiblement de lame de fond, il est primordial d'accompagner les territoires vers des futurs plausibles, qui dépassent parfois les limites spatiales usuelles, qui fédèrent en répondant à la fois aux défis globaux et aux besoins d'ancrage local. Les politiques d'aménagement, de développement et d'urbanisme portées par les collectivités, doivent pour ce faire (dans l'objectif d'appréhender aux mieux ces défis et besoins, aux enjeux contemporains ou d'avenir - signaux faibles), bénéficier de regards prospectifs, d'approches toujours plus croisées, mais aussi renouvelées (sensibles, ascendantes, etc.) de manière à leur offrir des lectures territoriales adaptées, utiles à la définition fine de leurs politiques publiques. L'atelier « Projet territorial » porte ainsi l'ambition d'être une aide à la décision stratégique et opérationnelle, qui met en œuvre les transitions, vis-à-vis des réflexions / politiques publiques qui portent le projet territorial. L'atelier « Longues vues » porte ainsi l'ambition d'être une (re)sourc e et une aide à la décision stratégique et opérationnelle (pour prévoir, élargir la focle, se projeter, etc.) vis-à-vis des réflexions / politiques publiques qui interrogent les territoires sur les moyens / longs termes. Il s'agit de voir loin pour agir mieux dès aujourd'hui.



12 MISSIONS



P. Gasc, A. Michelin, A. Garcia Lanceseur, C. Hollandre, J. Le Roux, J. Fondard, L. Boucou, M. Chaboussie, V. Boillet

*Le Dialogue (inter)territorial (+15j 2022)
Pays Basque Seignanx / SCoT : Elaboration Projet (DOO/DAACL)
Pays Basque Seignanx / SCoT : Diag / Finalisation études thémat.
Haut-Béarn / SCoT : Projet (Finalisation DOO/DAACL + Ajustement PAS)
Haut-Béarn / SCoT : Rapport de Présentation (Finalisation Diag + Ensemblier)
Haut-Béarn / SCoT : Accompagnement à la concertation
Pays Basque / PLUls Labourdins : Sensibilisation & Partage des Enjeux
Pays Basque / PLUi Côte Basque Adour (OAP Bayonne)
Seignanx / Réalisation du rapport de présentation
Lacq Orthez / PLUi : AMO + Regard croisé
Nouvelle-Aquitaine / Economie circulaire : integration de la population touristique avec les déchets
Seignanx / projet des centralités vers les OAP*

LES DOMAINES DE RÉFLEXION / D'ACCOMPAGNEMENT (CE SUR QUOI L'ATELIER DOIT S'APPUYER)

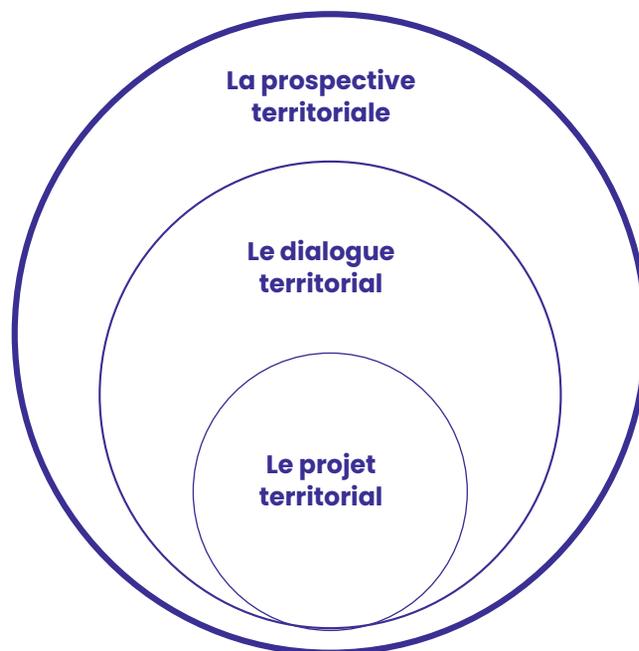
LA PROSPECTIVE TERRITORIALE - Offrir des regards nouveaux, aider à voir plus loin pour mieux agir :

Ce domaine de réflexion / d'accompagnement part du postulat que dans un monde et une société en mouvements, en transitions, il est important pour les collectivités de rester éveiller, d'avoir une connaissance des perspectives qui se dessinent et qu'elles devront considérer, voire intégrer. L'Agence, dans son rôle de plate-forme partenariale, d'éclaireur, etc. doit ainsi apporter de la connaissance, des éclairages sur des sujets spécifiques (changement climatique, défi énergétique, vieillissement, digital, etc.), vis-à-vis de signaux faibles et ce dans l'objectif d'aider les collectivités à anticiper aux mieux leurs arrivées, leurs impacts (avantages, inconvénients, risques, etc...), voire les moyens qu'elles pourraient mettre en œuvre pour accompagner ces évolutions (benchmark, orientations, réflexion à conduire, etc.). Vis-à-vis du projet d'Agence : possibilité importante de missions mutualisées / possibilité importante d'implication de l'écosystème partenarial / possibilité d'intervention d'une communauté d'experts – scientifiques (lien UPPA), etc.

LE DIALOGUE TERRITORIAL - Révéler pour mieux agir à d'autres échelles, dialoguer-coopérer :

Ce domaine de réflexion / d'accompagnement part du postulat que les espaces vécus s'élargissent, que les interactions entre les territoires se renforcent, dépassant alors les périmètres d'action usuels. Il considère également que les collectivités connaissent des trajectoires, des dynamiques parfois similaires, qui laissent à penser qu'elles ont des intérêts communs et partagés. L'Agence, dans ses rôles de plate-forme partenariale et de mise en réseau des territoires, doit dès lors être actrice d'une connaissance partagée à ces échelles, qu'ils s'agissent des dynamiques observées ou des réponses qui peuvent être apportées (via aussi les actions menées par les territoires) dans l'objectif d'aider les collectivités à dialoguer entre elles, voire à coopérer vis-à-vis de la définition de leurs politiques publiques. Vis-à-vis du projet d'Agence : possibilité importante de missions mutualisées / possibilité d'implication de l'écosystème partenarial / possibilité d'intervention d'une communauté d'experts – scientifiques (lien UPPA), etc.

Pour agir sur son champ, l'atelier entend s'appuyer principalement sur les domaines suivants :



LE PROJET TERRITORIAL - AIDER À SE PROJETER, À PRÉVOIR À MOYEN-LONG TERMES (PARTICULIÈREMENT LORSQUE LES ENJEUX SONT CROISÉS) POUR AGIR MIEUX DÉS AUJOURD'HUI

Ce domaine de réflexion / d'accompagnement part du postulat que les collectivités ont besoin de définir des projets de territoires à moyen-long termes (10 ans ou +) plus anticipateurs, plus transversaux, plus participatifs et qui s'inscrivent dès aujourd'hui dans les transitions pour répondre aux enjeux contemporains et d'avenir en termes d'aménagement, de développement et d'urbanisme.

L'Agence, dans son rôle d'accompagnateur à la définition des politiques publiques, doit dès lors être actrice de l'élaboration de ces projets, outils de référence pour se projeter, en proposant des approches/méthodes renouvelées : data automatisée (diagnostic) pour investir des sujets plus spécifiques, entrée sensible renforcée pour mieux impliquer élus, acteurs, & habitants (terrains, marches, transect, etc.), dimensions design et événementiel plus intégrées pour rendre les exercices moins formels, droit à l'expérimentation, etc.

DES INTERPELLATIONS VIS-À-VIS DE L'AGENCE

Pour accompagner et répondre à ces perspectives de travail, il s'agira sans doute d'étoffer nos savoir-faire et compétences, particulièrement vis-à-vis des exercices de Prospective et des approches Transitions vis-à-vis du Projet territorial.

LES OBJETS (MISSIONS) DE RÉFLEXION / D'ACCOMPAGNEMENT (À TITRE D'EXEMPLES)

En lien avec les domaines de l'atelier, des objets ont été identifiés :



DES INTERPELLATIONS VIS-À-VIS DE L'AGENCE

Pour accompagner et répondre à ces perspectives de travail, il s'agira sans doute d'étoffer nos savoir-faire et compétences, particulièrement vis-à-vis des exercices de Prospective et des approches Transitions vis-à-vis du Projet territorial.

ATELIER 4 : « BIEN VIVRE À +4 DEGRÉS »

POINT DE DÉPART

Le groupe a été réuni sous l'idée ou l'intention de réfléchir à « La transformation de l'usage de nos (res)ources par l'exemple et l'innovation ».

Les premières séances de travail ont tout d'abord consisté à décortiquer qui nous étions et ce qui faisait sens, liens ou non entre nos missions. Chaque membre de l'atelier a présenté rapidement la mission qu'il pilote et qui est fléchée dans cet atelier. Ce fut l'occasion d'identifier les liens et caractéristiques de ces missions au travers le « jeu des mariages » (cf. annexe 1).

Ainsi, dans notre atelier, on ressent que les missions que l'on porte servent à :

- mieux connaître/comprendre les ressources (ex. EIE, Toile Eau, Eau et SCoT Grand Pau, Schéma tourisme 64, ...) ;
- définir ou promouvoir des stratégies et actions sur les transitions énergétiques et d'adaptation au CCq (ex. PCAET, Néoterra, ...).
- promouvoir ou expérimenter des usages plus sobres (AMI ZAN de MACS, ZAE, Sobriété foncière, ...).

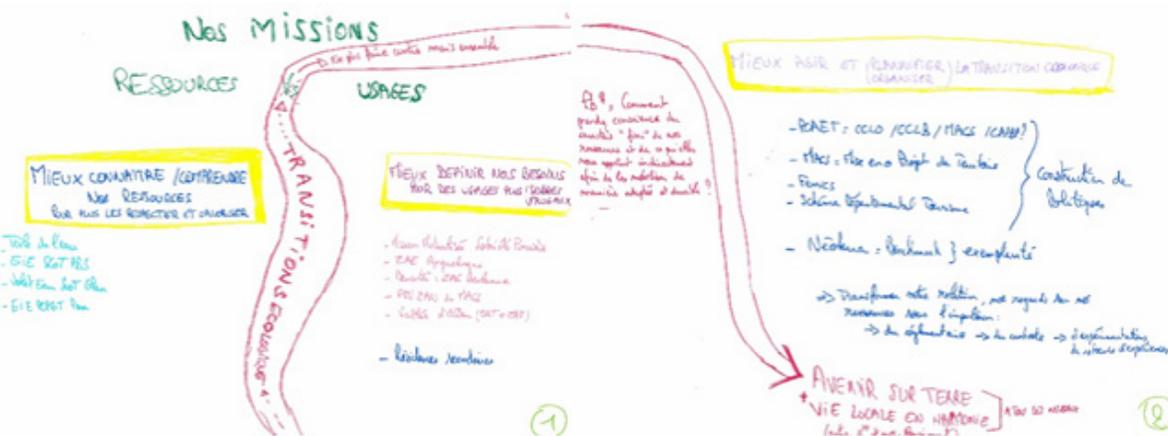


20 MISSIONS



C.Gallato, A.Guison, A.Michelin, G.Henaut, H. Grandjean, I. Urruty, J. Le Roux, J. Fondard, L. Andreu

- Pays Basque Seignanx / SCoT : Volet Environnemental (EIE / Accompagnement EE)**
- Grand Pau / SCoT : Volet Environnemental (Entrée Eau)**
- Maremne Adour Côte Sud / Mise en œuvre et évaluation du projet de territoire**
- Pays Basque / Les résidences secondaires**
- Sobriété Foncière / renouvellement tissu pavillonnaire et ZAE**
- Luys en Béarn / ZAE Ayguelongue**
- Nord Est Béarn / Déclinaisons de la densité PLUi (ZAE de Berlanne, bourg, hameaux)**
- Maremne Adour Cote Sud / AMI ZAN (AMO locale)**
- Nouvelle-Aquitaine / Néoterra benchmark**
- Pau Béarn Pyrénées / PCAET**
- CCLO - PCAET**
- Nord Est Béarn / PCAET (plan d'action + Territoire vert et bleu)**
- Luys en Béarn / PCAET**
- Maremne Adour Cote Sud / PCAET (AMO)**
- Pyrénées Atlantique / Toile de l'eau**
- Pays de Béarn / Ressources en eau et projections démographiques**
- Pyrénées-Atlantiques / Fenics - Finalisation des 2 plans d'actions et perspectives**
- Vallée d'Ossau / fiches actions ORT - Vallée d'Ossau / Renouvellement et aménagement ZAE**
- Pau Béarn Pyrénées / Appui à la Direction Numérique**
- Pyrénées-Atlantiques / Tourisme appui schéma départemental**



COMMENT NOS CERVEAUX MIS EN COMMUN SERVENT LES TRANSITIONS ?

Nos réflexions ont permis d'affiner le sens de notre atelier au fur et à mesure de nos échanges et notamment à l'issue d'une séance en présentiel très productive.

Chaque membre d'atelier a apporté un visuel, un élément, des mots clés pour illustrer¹ les sujets de notre atelier et en préciser le sens sachant que :

Le cœur du sujet c'est "la mobilisation de nos ressources de manière durable".

PROBLÉMATIQUE

Comment on prend conscience de nos ressources, de leurs plus-values pour nous mais aussi de leurs limites et de leurs besoins en propre afin de considérer réellement la durabilité ou non de nos usages ? voir notre dépendance à ces ressources parfois vitales ?

NOS CONSTATS

→ transformer notre relation, nos regards sur nos ressources sous l'impulsion :

- Le réglementaire
- Le contextuel
- L'expérimental

→ Le contexte temporel : L'urgence du quotidien face à l'urgence climatique : un même mot "urgence" pour des réalités opposées :

→ Place au ralentissement, aux low-tech, au bon sens, comme source d'inspiration pour une frugalité intégrée au quotidien.

LA RECHERCHE D'UN NOM D'ATELIER

Après beaucoup de propositions (Jusqu'ici tout va bien, Comment rendre fun la fin du monde ?, L'atelier airbag ... ou « sac à air »), nous nous sommes accordés sur un intitulé d'atelier qui permet de synthétiser nos échanges et réflexions :

« Bien vivre à +4°C »

SI ON LE DÉCORTIQUE POUR EXPLIQUER SON CHOIX

- Bien = aspect positif, enchanté qui tranche avec le discours pessimiste qui ne permet pas de faire rêver/projet ;
- Vivre = concerne les êtres humains mais aussi les plantes, les animaux, ... / réponse aux besoins de chacun. Notre atelier veut se soucier des êtres vivants dans leur globalité ;
- « Bien vivre » = référence connue https://fr.wikipedia.org/wiki/Buen_vivir (pour l'instant voyage) / mais il existe autant d'acception du "bien vivre" qu'il y a de sociétés voire d'individus => il s'agit d'un débat et d'un choix de société (renvoie au point 1). De quoi avons-nous besoin pour être heureux ?
- + 4° = débat qui doit toutefois se poser dans cette réalité, qu'il convient de partager avec pédagogie : comment agir dans / et avec ce nouveau cadre d'évolution climatique ?

LA TRAME (VERTE, BLEUE, BRUNE, NOIRE, ARC-EN-CIEL) DU TITRE ET DE L'ATELIER (NOTRE SENS EN FAIT)

Les territoires vivront le réchauffement et les dérèglements climatiques, c'est désormais admis. Cette réalité est généralement (et à raison) présentée de manière négative car, pris par l'urgence du quotidien, nous fonçons dans le mur et dépassons des limites planétaires. Cependant, cette approche par la contrainte et souvent réglementaire a l'inconvénient de rendre impossible le rêve d'un futur idéal donc de se projeter collectivement et de penser un changement de modèle éclairé et heureux vers plus de frugalité et un usage respectueux des ressources. Le sens de l'Atelier serait donc de répondre à ce défi quasi schizophrène :

Comment faire passer le message de la réalité à venir tout en la rendant désirable ?

Comment dans un contexte climatique menaçant faire passer le message qu'un avenir désiré et heureux reste possible ?

Bref, on a décidé de rester sur Terre et de s'en donner les moyens ...

...en aidant à changer de trajectoire...

... en aidant à prendre le bon chemin ...

... en se préparant à absorber, à encaisser les chocs ...

... dans l'idée de transmettre quelque chose de clean et vivable aux suivants.

LES RÔLES POSSIBLES DE L'AUDAP

• Idée 1 : L'Agence comme structure de connaissances et de pédagogie sur les ressources et leur état :

→ nécessité d'arrêter une liste de ressources (de quoi parlons-nous ?

→ arrêt sur image mais qui peut/doit évoluer)

→ d'avoir des capacités d'observation (lien ateliers 1 et 6 ?)

→ et d'animation (lien atelier Forum ?)

• Idée 2 : Pour une approche positive du changement climatique, la question se pose de moins entrer par l'aspect réglementaire descendante que via une animation plus ascendante (type FENICS ou mission Hasparren) :

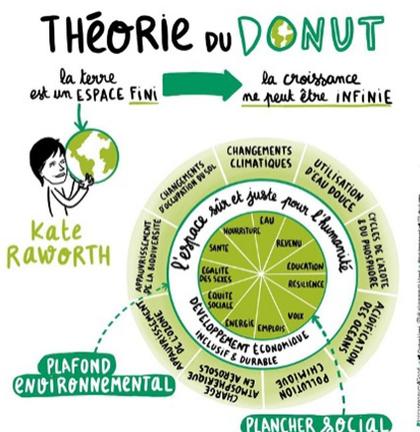
→ Comment adapter la feuille de route auprès des MOA pour des missions rattachées à des pièces réglementaires ou de planification (PCAET, EIE de SCoT, ...) ?

→ Comment étendre la méthode ascendante à des territoires plus vastes que des communes et embarquant un plus grand nombre d'acteurs ?

→ Comment définir le "plancher social local" ? Ce que les in-

QUELLE(S) MÉTHODE(S) POUR Y PARVENIR ?

L'atelier propose de s'inspirer de la théorie du Donut de Kate RAWORTH qui consiste à considérer à la fois le plafond environnemental et son plancher social. La volonté étant de les définir à l'échelle de nos territoires.



dividus d'un territoire souhaitent pour être heureux ? L'AUDAP doit-elle se lancer dans la concertation sur des PLU(i)/PCAET/SCoT/projets urbains ?

• **Idée 3 : Le sens de l'atelier est très politique : il questionne le choix de l'usage des ressources et le choix des besoins prioritaires à satisfaire pour assurer le bien vivre futur. Qui dit choix dit décision et les implications d'une telle décision concerne l'ensemble des habitants/usagers d'un territoire, cela n'ira donc pas sans débats, techniques et polarisés.**

→ L'Agence doit-elle se positionner comme animatrice/forum de ces débats auprès des élu·es ? voire des citoyen·nes si l'on va au-delà de la démocratie représentative ?

→ Avec quelle légitimité ? Dans quel cadre ?

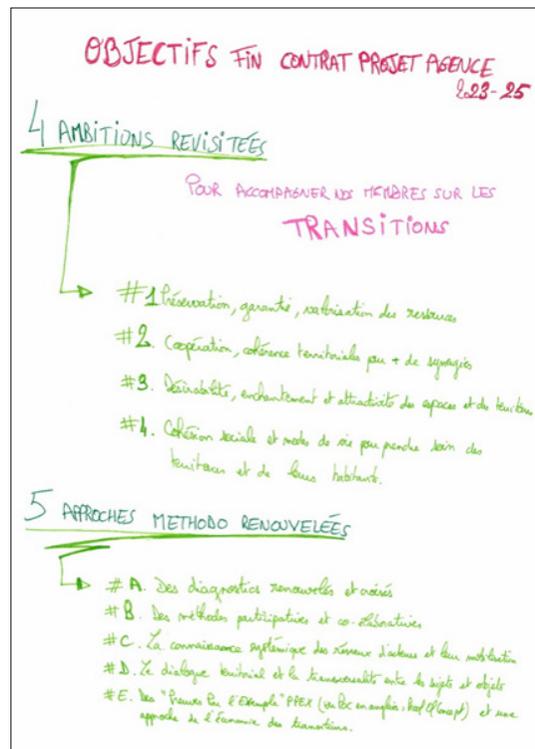
→ A quelle échelle situer le local ? Communale ? Cantonale ? Du bassin de vie ? D'un EPCI ? D'un SCoT ? Départementale ? Sud-Aquitaine ?

→ A t-on les compétences techniques d'animation suffisantes ?

Ces idées si elles sont retenues, devront être affinées en tenant compte des objectifs de fin de contrat projet d'agence 2023-2025 :

LES SOUHAITS INACHEVÉS :

- Proposer une représentation visuelle du sens de notre atelier pour exprimer visuellement vers où nous souhaitons aller, faire converger nos missions ... dans l'objectif de Transition de nos territoires !
- Approfondir la matière sur les ressources en lien avec d'autres ateliers (notamment sur les sujets d'observatoire et de données mais aussi avec l'atelier Reporterres)
- Créer des passerelles entre l'atelier et celui intitulé « longue vue » afin d'alimenter les réflexions de dialogue territorial sur ces sujets
- ...pfff...impossible de tout lister en fait, il y en a trop !



ATELIER 5 : « PRISME »

GÉNÈSE DE L'ATELIER

Des questionnements, un souhait, un sens initial :

L'intitulé initial de l'atelier « La revitalisation des espaces et la circularité » pose des questions car selon le changement de regard, la vitalité est présente. Les espaces ne sont pas toujours dévitalisés, il existe une vitalité voire une « micro-vitalité ». Il y a donc du lien avec le regard, avec « notre » regard que nous portons sur le territoire. Le mot « espace » peut aussi être vide de sens. Pourquoi de ne pas questionner en « lieu » ou en « site » ?

Nos volontés :

- Ne pas travailler hors-sol et partir du site, du territoire, du terrain. Et faire évoluer le sens de la mission en fonction du terrain et de notre regard, de nos regards croisés.
- Prendre le temps d'observer, de penser, de réfléchir.

La marche est le symbole d'un temps que nous avons envie de retrouver.

De plus, plusieurs missions de l'Atelier occupent des territoires « en marge » de la ville, nous avons donc souhaité explorer le temps d'une marche (30.06.2023), plusieurs portions de territoires à la fois proches et lointaines en terme de sens.



19 MISSIONS



C. Teulé, A. Tall, A. Garcia-Lanceseur, C. Hollande,
E. Chabbert, H. Larralde, J. Aycaguer, M. Etcharren, S. Darricades

ADACL 40 / SCoT Adour Chalosse Tursan : Accompagnement
Pau Béarn Pyrénées / Park System
Espaces publics et stationnement
Pays de Nay / Formes urbaines - sobriété foncière et lien avec les documents d'urbanisme
CCNEB / Potentiel photovoltaïque
Economie circulaire / Toiles BTP + matériaux bio-sourcés
Pays Basque / Montagne et PNR
Pyrénées-Atlantiques / Atlas des Paysages - finalisation et « mise en vie » dans les territoires
Pyrénées-Atlantiques / Paysage et projets (Conseil des jeunes, PAT et paysage, pearltrees...)
DDTM64 / ORT Réseau chef.fe.s de projet
Pau Béarn Pyrénées / Action coeur de ville 2
Pays de Nay / Schéma de revitalisation
Revitalisation, Redynamisation et Adaptation
Nouvelle-Aquitaine / Port de Bayonne
Plan guide Hopital de Pau
Pays Basque / Rive droite Adour Lesseps
Pau Béarn Pyrénées / Articulation Urba-mob (dont OAP entrées de villes, route de Bordeaux...)
Pau Béarn Pyrénées / Règlements clotures



Itinéraire de la marche du 30.06.2023.

Remarque : nous n'avons pas eu le « temps » de parcourir la Z.A.E Berlanne comme cela était initialement prévu, cette dernière a été aperçue depuis le GR 653, chemin de Saint-Jacques de Compostelle (voie d'Arles).

LES RÉFLEXIONS ASSOCIÉES À LA MARCHÉ ET À NOS MISSIONS

La randonnée périurbaine : une plongée dans les interstices de la ville contemporaine à la recherche de sens

La randonnée périurbaine a été pour nous l'occasion de faire une marche exploratoire à travers les périphéries des villes de Morlaàs, Buros et Pau, croisant plusieurs sites de missions (ZAE Berlanne, Hôpital de Pau) mais aussi de prendre le temps de réfléchir au sens de l'Atelier.

Nous avons parcouru et relié des paysages hybrides et fragmentés, composés de lotissements pavillonnaires, d'immeubles, d'anciens bourgs, de voies rapides, de zones industrielles et commerciales, de parkings et de pylônes électriques, mais aussi de ruisseaux, de parcs et de jardins inattendus, de forêts oubliées, de vieux sentiers ou chemins (Saint-Jacques de Compostelle !) et surtout d'innombrables espaces délaissés où se développe, à l'abri des regards, une nature sauvage. Cette nature diffuse et involontaire représente un potentiel formidable d'évasion et de ressourcement, une sorte « d'exotisme de proximité ».

Le périurbain, les territoires « en marge », une terre d'aventure et d'exploration

Certains territoires ou portions de territoire se sont développés pour répondre efficacement à nos besoins modernes de logement, de déplacement, de soin, de consommation et de production.

L'urbanisme parfois chaotique qui en résulte est souvent considéré comme utile mais sans intérêt, et surtout dénué des qualités qui font la ville et des plaisirs qu'elle procure.

Pourtant ces lieux possèdent des richesses à révéler, des atouts susceptibles de faire évoluer notre regard et nos pratiques, et de construire un sentiment d'appartenance : un territoire, une riche histoire, une grande diversité de paysages, un patrimoine architectural insoupçonné, des usages confinés...

Ne pourrions-nous pas, de ce point de vue, envisager ces lieux comme une terre propice à l'aventure et à l'exploration, à l'instar des grands espaces naturels ? Et imaginer de randonner dans les périphéries ou dans certains lieux atypiques comme on randonne en montagne ou à la campagne ?

Certains territoires peu attractifs offrent une expérience nouvelle de la randonnée. Le caractère hybride et éclectique des territoires traversés où les lieux, les ambiances et les sons s'enchaînent tel un zapping continu, stimule en permanence nos sens, et confère à la marche une dynamique inédite.

D'autres territoires mériteraient également d'être perçus différemment, que ce soit par le temps long de la marche, ou par un angle divergent, sous un ou des prisme(s) différent(s).

SENS DE L'ATELIER

Nous souhaitons poursuivre dans le partage de nos connaissances, de nos outils et méthodes, de nos regards.

Nous souhaitons pour cela partir d'objets/de lieux non communs, peu regardés, peu étudiés ou de manière trop conventionnelle pour les donner à voir différemment. Certains sujets ou missions renferment de nombreuses problématiques qui sont autant d'enjeux aujourd'hui dont les collectivités gagneraient à se saisir ou à approfondir.

Par nos différentes personnalités et expertises, nous souhaitons nous les approprier par un regard sensible inédit, original voire surprenant, et aller au-delà des a priori, au-delà des engagements initiaux d'une mission¹.

Nous souhaitons mettre en récit les territoires, et accompagner les acteurs dans la traduction de leur projet en narration écrite et visuelle.



Les expériences d'Isaac NEWTON (1643-1727) au XVIII^e siècle pour comprendre la décomposition du faisceau lumineux sortant d'un prisme.

¹ Exemple de la mission Plan Guide Hôpital de Pau (point de départ : Schéma directeur de l'immobilier et logistique)



Aujourd'hui, demain,
quelles projections lumineuses ?

1. LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ A PARTIR DU PAYSAGE : INTEGRER LA PARTICIPATION DES « GENS SILENCIEUX », QUI SE TROUVENT EN MARGE DES PROCESSUS DE LA FABRIQUE DE LA VILLE

Constat : La phase de diagnostic est souvent celle des professionnels de l'urbanisme, de l'architecture ou du paysage.

Certaines institutions territoriales sont attachées à un « modèle hiérarchique » classique et se conforment aux obligations officielles minimales de la participation citoyenne : informer la population et recueillir son avis. Mais peu à peu émergent des « modèles négociés » de participation, qui prévoient d'impliquer les citoyens dans la réalisation d'un état des lieux (on parle alors de « diagnostic territorial partagé »), voire dans la production d'un projet et dans la gestion de sa mise en œuvre. Effectivement, des « diagnostics marchants », des « marches exploratoires » ou des méthodes plus originales comme la « cartographie sensible » du territoire se sont multipliés, réalisés de manière professionnelle ou de façon empirique par des associations, des structures mandatées par l'État, des bureaux d'étude, des services communaux, ou encore des étudiants.

a) L'intelligence commune du territoire

« Comment éviter que les diagnostics réalisés ne servent qu'à renforcer le pouvoir de celles et de ceux qui le détiennent déjà par ailleurs, en d'autres lieux ? »

Une réponse à cette question a abouti à la définition des attributs du concept d' « intelligence commune du territoire » (Partoune, 2009b et 2011-2012)² en s'appuyant sur le cadre théorique posé par le pédagogue américain Howard Gardner à propos des multiples formes de l'intelligence. L'intelligence est à prendre au sens de « capacité à résoudre des problèmes ou à produire des biens ayant une valeur dans un contexte culturel ou collectif précis ».

L'intelligence territoriale a été appréhendée sous l'angle des compétences collectives d'un groupe d'acteurs, c'est pourquoi nous parlons d'intelligence commune du territoire, qui pourrait être définie comme la « capacité d'un groupe d'acteurs à résoudre des problèmes qui se posent sur un territoire donné ou à y développer des projets, d'une manière qui soit reconnue comme valable par les personnes concernées ».

Une liste de critères (liste ouverte) qui permettrait d'identifier la façon de reconnaître un groupe d'acteurs qui aurait développé une intelligence commune du territoire.

² <https://journals.openedition.org/paysage/1071>

Ces critères peuvent servir de balises pour concevoir un processus d'accompagnement des parties prenantes d'un territoire :

- Soutien politique garanti (existence d'instances de concertation, suivi des projets par des élus et des fonctionnaires, soutien financier...).
- Plaisir, reconnaissance mutuelle, connivence entre toutes les parties prenantes.
- Connaissance mutualisée des lieux et des gens, voire un ancrage territorial commun.
- Désir et capacité d'ouverture et de dialogue entre personnes ayant des points de vue différents, voire opposés, conduisant à constituer un réseau et une communauté territoriale solidaire.
- Souci de la présence des « non-humains » sur le territoire, souci de préserver la nature et l'environnement
- Distance critique partagée et approche systémique du territoire impliquant la capacité de chacun de se comporter comme micro et comme macro-acteur.
- Existence d'un document qui traduise une vision commune et durable du territoire ; une mobilisation à long terme pour la mettre en œuvre.
- Souci d'assurer la transmission de l'intelligence commune du territoire développée.
- Ethique commune, se traduisant notamment par le souci d'intégrer la participation des « gens silencieux », qui se trouvent en marge du processus. A cette fin, le groupe accepte que des méthodes spécifiques* soient mises en œuvre pour les aider à participer et à assurer que ce qui s'exprime puisse être entendu et pris en compte par ceux qui ont le pouvoir de décision. C'est particulièrement ce dernier point que le groupe souhaiterait développer, avec des outils et/ou méthodes à l'appui.

b) Des outils et méthodes d'animation à déployer ou à inventer

Plusieurs outils sont proposés pour élargir la perception spontanée des premiers enjeux et pour accéder à une vision plus systémique du territoire. Ils sont utilisés soit en différents points du territoire choisis pour leur caractère représentatif, soit le long d'un transect ou d'un parcours en boucle. Exemples :

- Jeu de rôles

Afin d'introduire le souci des « sans voix », c'est le jeu de rôle qui est privilégié quand il n'est pas possible de les intégrer directement dans le processus de diagnostic territorial : chacun reçoit ou choisit un rôle (malvoyant, malentendant, personne à mobilité réduite, ado qui s'ennuie, personne en situation de précarité...) et va parcourir l'espace défini en essayant de se mettre à la place de la personne en question.

- Rencontres dans les lieux de la ville / du village

Une autre manière de travailler est d'aller à leur rencontre sur le terrain, dans les lieux qu'ils fréquentent (exemples collège, écoles, EHPAD, équipement sportif etc.), plutôt que d'essayer de les amener à participer à des réunions formelles qui les mettraient mal à l'aise. Des outils de médiation sont alors indispensables pour amorcer le contact et pour favoriser l'expression. Les photos de paysage sont privilégiées pour ce faire : une image panoramique imprimée au format A3 s'avère un outil intéressant dans la mesure où la vue désarçonne de prime abord. Les participants testent le recueil d'avis sur des propositions concrètes d'aménagement alternatif suggérées par des images. À cette fin, l'outil utilisé est encore un photolangage composé d'exemples soignés d'aménagement urbain alternatif. Cette entrée en matière positive évite de tomber dans l'engrenage des discours pessimistes. L'outil vise aussi l'émancipation culturelle des citoyens et l'ouverture à la prise en considération des « sans voix » autres qu'eux-mêmes, par exemple avec des images montrant une plaine de jeu adaptée à des enfants handicapés, une pelouse sauvage, un coin lecture abrité, des toilettes publiques de qualité, des ruches, etc.

- Cartographie interactive des initiatives citoyennes (à échelle du Sud Aquitain à long terme ...)

Nous pouvons imaginer une façon de valoriser nos rencontres et découvertes sur le terrain en cartographiant les initiatives locales qui favorisent l'intelligence commune du territoire. Il existe un grand nombre d'associations, de porteurs de projets privés et autres forces vives du territoire qui sont engagés dans des réflexions et actions pour favoriser les transitions (accès à l'alimentation locale, des lieux de cultures, des démarches qui favorisent les circuits courts, et biens d'autres projets innovants et expérimentations). Au fil de nos explorations, nous pourrions capitaliser ses initiatives dans une carte accessible à tous les internautes (collectivités, grand public, associations...). Le développement de cet outil d'observation territoriale permettrait de mettre le projecteur sur « des preuves par l'exemple » menées sur le territoire du sud aquitain dans le but de :

- Développer la connaissance et la visualisation des actions et initiatives locales.
- Nourrir les politiques publiques en prenant en compte les initiatives déjà en cours sur le territoire (retour d'expériences, impact sur le territoire).
- Encourager ces initiatives (soutien de la part des collectivités, fédérer un réseau d'acteurs...)
- Être une agence qui valorise les forces vives du territoire, plus proche du terrain et des citoyens.
- Nouvelles collaborations ?

Certaines missions peuvent être envisagées avec des collaborations externes (artistes, vidéastes etc.)

c) Une organisation en trois phases

Le diagnostic territorial partagé comprend 3 phases :

1/ Une phase d'immersion visant la mise en relation des personnes avec elles-mêmes, avec les autres et avec leur milieu de vie.

La phase d'immersion a pour but d'activer les liens de chacun avec le sujet abordé et de favoriser la rencontre avec les autres, dans une ambiance ludique instaurant d'emblée un climat convivial. Exemple de démarrage : présentation qui se limite à dire d'où chacun vient et à pointer cet endroit sur une carte. Au fur et à mesure, les autres participants sont invités à exprimer par mots-clés ce que ce lieu évoque pour eux. Ce faisant, une moisson de fragments de représentations paysagères mentales est récoltée. L'analyse réflexive amène à poser au groupe deux questions : qui a le droit de réaliser un diagnostic sur un territoire donné ? Les acteurs externes ont-ils autant de légitimité pour le faire que les acteurs internes ? Avis et témoignages sont entendus et structurés. La clôture de cette phase d'immersion donne du sens à la phase suivante.

2/ Une phase d'éveil et de prise de conscience

Cette phase se déroulera à l'extérieur et c'est l'approche globale du paysage qui va servir de ferment pour commencer à bâtir concrètement une intelligence commune du territoire parcouru. Sans cette phase, un diagnostic partagé risque de conduire à quelque chose d'assez rugueux, sans profondeur, limité à quelques grandes idées toutes faites. Une palette d'activités ludiques diversifiées et de courte durée est proposée aux participants tout au long d'un parcours dans la ville. Les approches sensorielle, sensible, imaginative, cognitive et affective sont convoquées, en variant les moyens d'expression et de communication. Exemple d'activité pouvant être proposée :

- Les filtres de la perception :

Il s'agit de parcourir une portion de trajet à la façon d'un « scanner », avec une contrainte différente pour chacun, donnée à l'insu des autres : la moitié du groupe est chargée d'enregistrer en détail les caractéristiques de l'architecture (vision objective du paysage), tandis que l'autre moitié va repérer ce qui est insolite, choquant ou réjouissant (vision subjective du paysage). Lors de la mise en commun, la surprise est systématique : les participants étant concentrés sur leur mission, leur perception du paysage est devenue très sélective et les a aveuglés sur d'autres aspects. Cette prise de conscience aura un impact sur la suite du trajet : les participants vont intégrer cette manière « scanner » de parcourir les lieux.

3/ Une phase de diagnostic du territoire en partant du paysage, intégrant une approche systémique du milieu de vie, ainsi que l'émancipation socioculturelle des personnes et citoyens qui participent au diagnostic.

Le fait de réaliser ce diagnostic sur le terrain est revendiqué comme un atout pour faciliter les échanges de points de vue et pour réduire l'écart existant entre la représentation mentale que l'on se fait d'un lieu et la perception que l'on peut en avoir sur place; cela permet aussi de mieux apprécier les enjeux et les potentialités d'un aménagement de l'espace public, tout en prenant davantage conscience de la façon dont fonctionnent les lieux à divers moments et des différences d'ambiance paysagère qui peuvent exister. Une bonne appréciation de la qualité du cadre de vie à l'échelle d'un quartier ou d'un village par les citoyens passe aussi par un arpentage des lieux qu'ils ne fréquentent pas spontanément dans leur vie quotidienne. Les activités proposées s'inscrivent elles aussi dans la continuité du processus de développement d'une intelligence commune du territoire, avec de nouveaux défis : avoir le souci des « sans voix » et celui de préserver la nature ; pratiquer le changement d'échelle pour pouvoir se situer à la fois en tant que micro- et macro-acteur. Plusieurs outils sont proposés pour élargir la perception spontanée des premiers enjeux et pour accéder à une vision plus systémique du territoire. Ils sont utilisés soit en différents points du territoire choisis pour leur caractère représentatif, soit le long d'un transect ou d'un parcours en boucle.

Exemple d'outil pouvant être proposé :

En pratiquant sur le terrain ces changements de points de vue et de postures, l'objectif est que les citoyens puissent, d'une part, accéder à une meilleure compréhension de la complexité du système d'acteurs en présence et des enjeux qu'ils défendent et, d'autre part, acquérir la confiance dans le fait que les choses évoluent dans un sens positif. Ils devront ensuite construire une argumentation pour défendre leurs propres valeurs, mais là s'arrête le travail en prise directe avec le paysage.



Figure 1. Les 3 étapes du jeu de territoire

2. LE PRISME SENSORIEL

Constat : La question des ambiances urbaines est un champ désormais bien documenté de la recherche sur la ville, mais son atterrissage auprès des acteurs de l'aménagement reste timide. Face à ce constat, nous souhaitons nous saisir de cet enjeu pour la ville qu'est l'attention portée à sa richesse (ou sa pauvreté !) sensorielle. Dans cette perspective, plusieurs préoccupations nous animent constamment. D'une part, éviter la survalorisation du sens visuel – qui reste, à notre époque, le mode d'appréhension privilégié de l'espace – pour proposer une démarche englobant l'ensemble des sens et remettre l'homme dans la richesse de sa multi-sensorialité. D'autre part, proposer une méthode qui puisse être appropriable par l'urbaniste, dans la multiplicité de ses acceptions au sein d'une agence urbanisme : architecte, paysagiste, mais aussi spécialiste des transports ou encore urbaniste généraliste. Ainsi, ce travail à caractère expérimental, tenterait de formuler des premiers éléments de réponse à deux ambitions :

- tout d'abord, proposer une méthode pratique de diagnostic sensoriel de l'espace urbain³.

Dans un souci de transversalité entre les cinq sens, trois approches pourraient être proposées : par l'espace (vues, formes, atmosphère), par les sources (lumière, odeurs, sons), par les matériaux (acoustique, textures, couleurs).

- ensuite, proposer des clés permettant de transformer les éléments de diagnostic en leviers de projet. Des finalités doivent être retenues pour synthétiser et orienter l'approche sensible.

Exemples : créer/accompagner des ambiances singulières, améliorer la lisibilité de l'espace, permettre son appropriation.

À travers ce prisme sensoriel, nous souhaitons convoquer notre faculté à développer un imaginaire urbain, qu'il soit individuel ou collectif. En ouvrant sur le plan de l'imaginaire, l'approche sensible de l'espace permet donc de contribuer, de façon inédite, à la mise en récit d'un territoire. Convaincus que les récits sensibles sont nécessaires pour raconter la complexité des projets liés au territoire et à la fabrique de la ville, nous souhaitons accompagner les acteurs du territoire dans la traduction de leurs projets en narration écrite et visuelle. Car c'est avec sa sensibilité, tout autant qu'avec sa technicité, que le genre humain arpente son environnement.

³ <https://www.aurba.org/productions/bordeaux-nord-ba-calan-et-le-pont-daquitaine-approche-sensible-une-d%C3%A9marche-exp%C3%A9rimentale/>

3. LE PRISME SANTÉ

Constat : La santé est un sujet transversal mais encore trop peu investi. Il existe la démarche de l'EIS⁴ mais elle s'appuie sur une méthode très encadrée dont le calendrier n'est pas toujours en adéquation avec celui de la mission et où les participants ne sont pas toujours les premiers usagers concernés. Concevoir un urbanisme favorable à la santé implique de conjuguer les dimensions « sensibles » et « scientifiques », et de faire converger la « métrique » avec le « récit ». Nous avons surtout évoqué le prisme santé lors de nos échanges concernant les missions « Plan guide » Hôpital de Pau et de Bayonne. « Habiter l'hôpital », c'est d'abord le pratiquer, c'est à-dire en avoir l'usage et y accomplir des actes du quotidien. L'espace public est avant tout celui des praticiens et des patients qui le vivent, ce qui leur donnent le droit à le penser, le dessiner, le dire. C'est donc en avoir une représentation qui peut varier en fonction de ses centres d'intérêt. Par exemple, demander au personnel de partir de leur ressenti face au lieu qu'ils fréquentent le plus quotidiennement, en dehors de leur habitation, et leur faire réaliser un plan subjectif leur permettant l'analyse et la compréhension qu'ils entretiennent avec leur établissement, s'inscrit résolument dans une dynamique géographique. Concevoir un Plan guide d'aménagement via le prisme santé permettrait « aux responsables » de se rendre compte de la perception des praticiens, des patients, de pouvoir mieux appréhender leurs représentations. L'hôpital devient alors un « espace-signe » où chaque usager participe à la construction d'un plan porteur de sens. La référence d'Oncopole, clinique universitaire du campus de Strasbourg, est en ce sens intéressante en terme de processus et de conception du bâtiment et des extérieurs. Les enjeux étaient forts : changer l'image tragique du passé du site (catastrophe d'AZF) et réconcilier l'homme et l'architecture avec l'environnement naturel ET le réconcilier avec la maladie.

« Nous considérons qu'il existe une influence étroite de l'environnement sur la réussite du traitement. »⁵

Pour construire un Plan guide porteur de sens et favorable à la santé, plusieurs outils pourraient être déployés, notamment celui de la carte sensible.

⁴ L'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) est une démarche innovante de santé publique. Outil d'aide à la décision elle se situe en amont d'un projet, d'un programme, d'une politique... À partir de recommandations concrètes, sa finalité est d'influencer les décisions en faveur de la santé en maximisant les impacts positifs sur la santé et en minimisant les impacts potentiels négatifs.

⁵ <https://www.world-architects.com/fr/viguiier-architecture-urbanisme-paysage-paris/project/oncopole>

a) La carte sensible : la retranscription de ce que l'on ne voit pas mais qui participe de l'identité et de la santé du territoire

Dans cette démarche, le groupe se propose de créer une cartographie sensible de l'hôpital, basée sur :

- Le recueil de données sensibles

o Enquêtes terrain : les souvenirs, les expériences, le quotidien racontés par les soignants, les patients, les visiteurs.

o Résidence x jours sur le terrain par l'équipe Audap ?

- La carte collective

S'appuyant sur les observations réalisées par l'équipe, les discussions, les enregistrements, nous proposerons une illustration de chacun des témoignages créant alors une carte à l'image de l'hôpital.

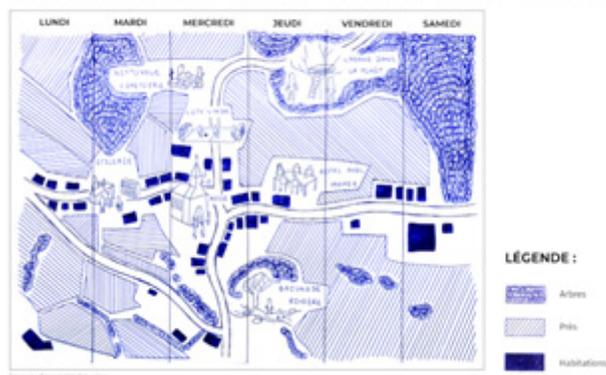
La cartographie se réalise en atelier avec les participants en imaginant une légende commune et en y localisant leurs émotions, leurs imaginaires et leurs expériences de l'hôpital. La vision commune obtenue est alors transformée en carte papier. La carte sensible ou carte subjective est un outil poétique permettant de décrire un territoire donné sans les repères habituels d'une carte classique. Elle permet d'inscrire les émotions, les souvenirs nés sur un territoire, de donner vie à notre imagination en laissant une trace de ce qui a pu bousculer nos sens au coin d'un parking, d'une rue, d'un espace. La superposition des cartes subjectives des participants donne à voir une cartographie sensible collective, une subjectivité de groupe qui décrit l'espace tel qu'il est vécu/perçu. Ainsi, la cartographie sensible permet de cartographier ce qu'on ne voit pas, des données immatérielles qui décrivent pourtant l'espace. Elle s'affranchit aussi des localisations et même des codes de représentations pour laisser place à un langage cartographie très personnel. Pour autant, elle nous intéresse en tant qu'usager, qu'urbaniste, paysagiste ou géographe car elle rend compte d'une perception de l'espace vécu par un individu ou un groupe et engage celui ou ceux qui la conçoivent dans une meilleure appréhension de son territoire et du territoire des autres. Finalement, la carte sensible ne s'oppose pas à la carte classique, elle la complète en devenant un autre moyen d'expression. Remarque : la prochaine journée « Atelier PRISMES » en date du 15 décembre 2023 portera sur l'élaboration d'une carte sensible du port de Bayonne rive droite.

Les objectifs de réalisation d'une carte sensible :

- Faire ensemble : la carte sensible est un véritable outil de lien social. Elle n'est pas soumise aux barrières de la langue
- Représenter et se faire comprendre : la carte sensible est un outil d'expression.
- Produire du commun : laisser une trace collective et créer une subjectivité du groupe « santé », « hôpital », « port de Bayonne ».

La carte servirait ainsi de « première pierre » à l'élaboration de toute démarche visant à améliorer le quotidien des usagers ; elle permettrait en quelque sorte de nourrir un futur cahier des charges ou de donner le ton au cadrage d'une future mission.

UNE SEMAINE CHEZ MAMIE



⁶ <https://www.lyceecorbusier.eu/dnmade-is/?p=3951>
et <https://www.debasetages.com/le-boum/>

Exemples de cartographies sensibles

Inspirations sur la temporalité...
 >>> **UNE JOURNEE/
 UNE NUIT A L'HOPITAL
 / UNE SEMAINE
 / UNE ANNEE ?**

CARTE SENSIBLE
de
FONTAINE D'OUCHE

Vu par ses habitants mais pas que.

La Fontaine d'Ouche est un quartier de Dijon qui s'organise autour de l'Avenue du Lac. On repère de nombreux quartiers à l'intérieur du quartier (Belin, Beauce, Les Carrières Blanches, ...)

La Fontaine d'Ouche, c'est un peu une petite ville dans la grande ville.

Ici, 70 à 80 nationalités différentes y sont représentées.

- La Maison Phare.** La maison de quartier de la Fontaine d'Ouche. Ici, on se rencontre, on participe, on débat. Il y a aussi un resto à petits prix !
- Spot pour les couchers de soleil**
- Parcours de la Parade Métisse** (Mais pas cette année à cause de la Covid)
- Les mamans qui surveillent depuis les fenêtres**
- Les joggeuses et les joggeurs**
- Endroits où on joue au foot**
- Secret :** il paraît qu'il y a un souterrain qui relie la Motte Giron au Lac Kir
- Zone de bruits.** Klaxons, circulation, musique forte.
- ici ça souffle !**
- Les travaux.** On ne sait pas vraiment ce qui va être construit.
- Ici on se promène.** C'est l'itinéraire de balades agréables pour les habitants de Fontaine d'Ouche, mais pas que.
- Ici les parents peuvent laisser leurs enfants joués sans les surveiller.**

CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE « MISE EN MARCHÉ »

Toutes ces pistes ne sont pas indépendantes les unes des autres et peuvent même être complémentaires. Elles peuvent venir nourrir une mission en amont voire en parallèle, mais cherchent plutôt à créer ou à orienter un discours, une intention, un projet. Une sorte de « note d'engagement à aller explorer ». Nous cherchons donc plutôt à créer le « temps 0 », avant commencement d'une mission ou une mission mutualisée de « temps parallèle ». Parfois, certaines missions peuvent engendrer frustration- faute de temps, de moyens, de calendrier...- il peut alors s'avérer intéressant d'aller explorer ces pistes dans un second temps, le « temps 2 ». Par exemple à l'échelle communale (mission FENICS...), des orientations générales sont données (aménagement espace public, réduction du nombre de places de stationnement en centre-bourg...). Peut-on aller « au-delà » de ces grandes orientations et aller les explorer plus finement et sensiblement ? Tester ? Expérimenter l'espace, enquêter les usagers ? Donner à voir différemment l'espace peut enclencher de l'action de la part maîtrise d'ouvrage et/ou de ses habitants.

ATELIER 6 : « REPORTERRRES »

RÉVEILLER LE FONCIER POUR PARLER DES SOLS

Dans le cadre de la réorganisation, l'agence prend à bras le corps l'approche transversale jusqu'à l'incarner de son mode de fonctionnement en ateliers plutôt qu'en pole thématique. C'est dans ce contexte que l'atelier des "Reporterrres" est né. L'objectif de cet atelier est de réunir des compétences diverses au service de l'hypothèse de travail suivante :

Comment dépasser l'approche cadastrée, fiscale et réglementaire du support terrestre pour y ajouter la dimension vivante. Les sols s'observent ainsi en 3 dimensions, selon des temporalités plus longues et au regard d'usages et fonctions multiples.

Ce postulat nous oblige à changer de dimension (hauteur, temps, échelles) pour redonner un sens vivant à la terre, ce n'est pas qu'un support ! Alors, réveillons le foncier pour parler des sols.

DÉTAIL DE L'HYPOTHÈSE

Le sol une ressource aux mains des propriétaires fonciers

Le sol est considéré historiquement par sa surface visible, en tant que support, sans tenir compte des fonctions qu'ils occupent en profondeur. A ce propos Lionel Bosc dans Propriété et protection des sols. Réflexions civilistes sur la prise en compte de la qualité des sols, évoque que les sols ne sont pas protégés de la même façon que l'eau ou l'air dans la mesure où les sols ont été majoritairement cadastrés et donc l'affaire des propriétaires. C'est donc au propriétaire d'en gérer la protection. Par ailleurs le sol est avant tout un moyen pour devenir propriétaire d'un autre bien. C'est parce qu'on est propriétaire d'un terrain qu'on est propriétaire de la maison bâtie dessus, des pommes du verger ou du bois de la forêt qui y pousse.

La valeur financière du sol est guidée par les capacités foncières présentes et futures des propriétaires

La valeur d'un sol est donc considérée au regard des usages possibles de ce sol et du droit de propriété qui s'y applique y compris par anticipation. Ce droit par anticipation n'existe qu'en projetant une capacité à construire selon la capacité maximale d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme). (Terre, Terrain, Territoire, Anma Architectes Urbanistes)

Le droit d'usage est défini par les politiques publiques réglementaires et globalement par la planification. Il va intervenir sur le droit de propriété au niveau de :



15 MISSIONS



M. Thoumire-Alcelay, H. Grandjean, I. Urruty, L. Boucou, M. Etcharren, P. Ithorotz, V. Boillet

Nouvelle-Aquitaine / SRADDET : modification et production d'ou tils pédagogiques

Orthe et Arrigans / Projet de Territoire - SCoT (Finalisation PAS + DOO)

Pays Basque / PLUI Amikuze : PADD & RP (Diag)

Pays Basque / PLUI Soule : PADD et RP (Diag)

Pays Basque / PLUI SBN : PADD & RP (Diag)

La vacance des logements

Préfiguration Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OHF Etat)

Pyrénées-Atlantiques / 6e commission

Région Nouvelle-Aquitaine / Mise en œuvre du SRADDET / ZAN et de son volet foncier

Pays Basque / Stratégie foncière

Maremne Adour Cote Sud / AMI ZAN (Conso foncier et artificialisation)

Nouvelle-Aquitaine / Photovoltaïque en zones artificialisées + foncier public (continuité agrivoltaïsme de 2022)

Pays Basque / PVD (Hasparren Mauléon)

Pays Basque / St palais - Etude des potentiels de développement

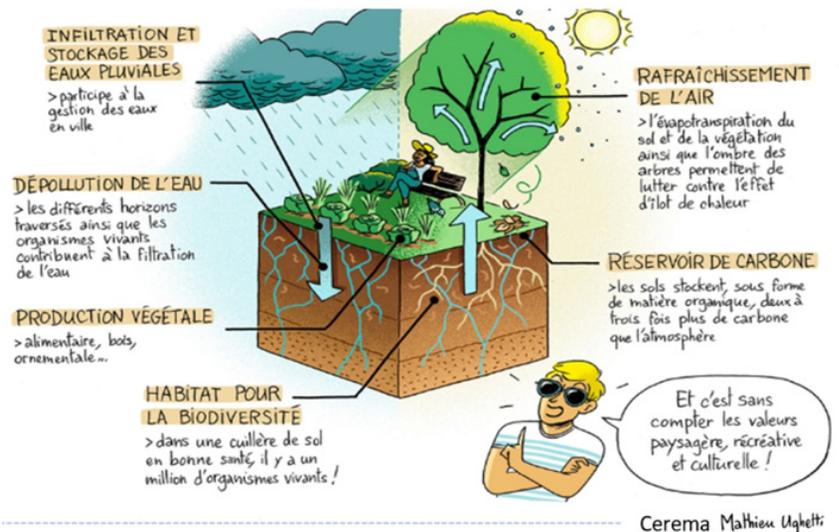
- L'usus : quels usages sont possibles sans dégager de valeur financière. On pourrait simplifier en parlant d'usage des sols pour répondre aux besoins non marchands : habiter, se nourrir, etc.

- Le fructus : quels usages marchands sont possibles : exploitation agricole, activités commerciales, industrielles, locatives, touristiques, etc.

→ l'usus et le fructus sont encadrés par les documents de planification, via les destinations des zonages et les normes constructibilités autorisées

- L'abusus : quelles possibilités d'aliénation (vente ou cession libre) du foncier sont possibles. Les politiques réglementaires interviennent sur l'abusus en cas de préemption ou d'une expropriation. Les servitudes ou emplacements réservés d'un document de planification sont aussi des limites aux possibilités d'aliénation du foncier. Historiquement la rente foncière provient de sa fructification, dans un contexte de spéculation foncière la rente est également générée par les mécanismes successifs d'aliénation de la propriété.

Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique.
« Sols », 1 janvier 2015.
<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/thematiques/sols>.



Les richesses des sols transcendent les valeurs foncières

Proudhon soulignait déjà en son temps l'absurdité de donner un droit d'aliénation à une ressource finie que sont les sols. Ils considéraient ainsi que nous en étions les usufruitiers, les fermiers ou locataires destinés à laisser le bien dans un état similaire ou meilleur qu'à notre arrivée. Cette pensée, trouve un écho particulièrement prégnant au regard de l'urgence climatique actuelle et des aptitudes des sols à y faire face. De nombreux acteurs se positionnent en faveur d'une appréciation plus large de la valeur foncière pour considérer toutes les richesses des sols, impliquant de reconsidérer les droits de propriétés du foncier vers un partage des richesses des sols comme bien commun¹. Les réflexions juridiques sont nombreuses en la matière mais nous retiendrons deux hypothèses :

- La « transpropriation »² visant à considérer que le patrimoine commun de l'humanité implique la cohabitation sur un même objet de droit de plusieurs propriétaires : d'une part se retrouve le propriétaire tel qu'entendu classiquement, celui qui est « propriétaire » de la chose ; d'autre part, certaines utilités seraient détachées du propriétaire au bénéfice de la collectivité : « il en résulte que le maître et propriétaire de l'espace ou de la ressource ne dispose pas de la même intensité d'emprise sur chacun des aspects de son bien ; certains usages restent souverains (pouvant aller jusqu'au droit de détruire), d'autres sont désormais contrôlés ou interdits ». Appliqué aux sols, la transpropriation viserait à considérer la qualité du sol comme relevant du patrimoine commun de la Nation par exemple, tout en laissant la propriété de ce même sol à son actuel titulaire.

- L'existence des « communs » supposerait une véritable « révolution juridique »³ dans ce cas le sol ne serait pas appropriable ou du moins en pleine propriété.

Il reste que toutes ces propositions consistent soit en une limitation de la propriété, soit en une affirmation d'un autre objet de propriété. Avant de s'attaquer au droit de la propriété française on peut à minima tenter d'épaissir la définition des sols on y rappelant son rôle de ressource au même titre que l'eau et l'air avec comme contrainte supplémentaire sa finitude. Moins de propriétaire foncier, plus d'usufruitiers des sols. Une proposition pour dépasser le triptyque foncier prix/usage/propriété est de les confronter aux 6 fonctions écosystémiques du sol :

- Réserve de biodiversité.
- Stockage de l'eau.
- Filtration de la pollution.
- Captation de carbone.
- Fertilité agronomique.
- Ressources en matériaux⁴.

A partir de là, le foncier revêt également des valeurs non-marchandes (en tout cas de façon directe car quid des impacts financiers des inondations par exemple) et se reconnecte avec sa nature de sol. On passe ainsi d'un support en 2D à une ressource tridimensionnelle. Cette nouvelle vision sur le foncier/sol engage également plus de responsabilité vis-à-vis de leurs propriétaires. En posant le sol comme une ressource au même titre que l'eau ou l'air, son appropriation devient illégitime et la pleine propriété foncière glisse ainsi vers un régime d'usufruit des sols.

¹ Georges, Atelier, Thibault Barbier, Mathieu Delorme, et Charles Rives. « Du sol foncier au sol vivant ». Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, no 27 (30 décembre 2022). <https://doi.org/10.4000/paysage.31650>.

² [63][63]Ost F., La nature hors la loi, L'écologie à l'épreuve du droit,...

³ [68][68]Parance B. et de Saint Victor J. (dir.), Repenser les biens... par la proclamation des biens communs.

⁴ Georges, Atelier, Thibault Barbier, Mathieu Delorme, et Charles Rives. « Du sol foncier au sol vivant ». Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, no 27 (30 décembre 2022). <https://doi.org/10.4000/paysage.31650>.

TENTATIVES D'APPLICATION DE L'HYPOTHÈSE

Comment dans nos missions 2023 nous avons pu réinterroger la pleine propriété foncière pour cheminer vers un regard sur les fonciers/sols

SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) CCPOA : dans le cadre de l'élaboration du SCoT, nous avons pu aborder l'agriculture par les fonctions du sol et ainsi élargir les échanges sur les défis de transitions du territoire. Cette approche par le sol avec un public d'élus (pour beaucoup agriculteurs ou familiers à l'agriculture) a fonctionné et a permis d'aborder des sujets jusqu'à présent dépréciés (changement climatique, risque inondation, cadre de vie, agro-écologie, etc.). suite à cet atelier, on retrouve cette approche dans le PAS (projet d'aménagement stratégique) avec deux ambitions intitulées "Valoriser les espaces de nature comme équipements d'intérêts collectifs pour une ruralité préservée" où la trame verte et bleue est considérée comme une armature d'équipements écosystémiques au bénéfice du territoire et "valoriser le monde agricole pour rendre au foncier sa valeur nourricière" où la fonction production de biomasse et fertilité agricole constitue une priorité face aux usages plus lucratifs tels que l'urbanisation ou la production photovoltaïque.

Stratégie foncière habitat CAPB : dans le cadre de cette étude, l'agence a pu proposer des sites d'intérêts sans tenir compte des propriétaires ou des problématiques de rétention foncière ou du zonage en vigueur. Les potentialités foncières ont ainsi pu être appréciée uniquement au regard de leur pertinence stratégique vis-à-vis du projet urbain. Toutefois, les fonctions écosystémiques des sols ont été survolées (garder des îlots de verdure, limiter l'imperméabilisation des espaces de stationnement, etc.) et peu appréhender en première lecture.

Hasparren : analyse urbaine par la perméabilité des sols.

Mission MACS : test des méthodes du CEREMA et notamment de la méthode MUSE en cours de consolidation.

Photovoltaïque : privilégier des installations mutualisées entre usagers et supports pour éviter de consommer du foncier.

Etc.

COMMENT ALLER PLUS LOIN POUR 2024

Les perspectives de travail dessinées ci-dessous sont des pistes à creuser dans des missions 2024 propices et pas nécessairement des missions en tant que telles.

1. MIEUX CARACTÉRISER LES FONCTIONNALITÉS ET OBJECTIVER LES VALEURS ÉCOSYSTEMIQUES DES SOLS :

Par la data :

- En suivant, déclinant et utilisant les programmes et projets en cours pour l'intégration des fonctionnalités des sols dans les documents de planification (veille et suivi).
- MUSE, SUPRA, DESTISOL : sur les services écosystémiques des sols.
- OCSGE, (lien avec la MACS).
- ALDO (séquestration carbone).
- Théia (humidité des sols).
- CRATER (sur la résilience alimentaire).
- etc.

En identifiant les éléments de nature présent y compris en tissu urbain et dans les milieux agricoles, et en appréciant leur qualité :

- Base LIDAR (mobilisable dès à présent), capable de mesure la hauteur de la végétation notamment
- Hot spot de Biodiversité (des contacts anciens à relancer ?),
- La haute valeur naturelle des espaces agricoles (à relancer)
- En mobilisant des données pédologiques avec accompagnement. En faisant travailler la formation universitaire Bordeaux science agro qui dispose de données (non exhaustive) et de leur expertise pour travailler à nos côtés sur ces sujets via un groupe d'étudiants ou un stagiaire.
- La donnée Adonis sur le niveau d'entrants en milieu agricole a déjà été intégrée sur notre Postgré

Par le discours et les illustrations :

- En adaptant la fresque des sols/ les jeux du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) pour un jeu sur-mesure
- En continuant à travailler des éléments de langage et les exemples inspirants (notamment avec des territoires exemplaires à valoriser cf. canton Suisse)
- En compilant des illustrations percutantes et en proposant des animations pédagogiques sur le sujet

2. APPROCHE SENSIBLE DU SOL :

Au-delà des usages, fonctionnalités écosystémique, valeur foncière, le sol fait aussi partie d'un imaginaire et de représentation dans nos territoires comme parler du foncier/sol avec des approches sensibles : la toponymie, la symbolique, les odeurs, l'histoire, les pratiques anciennes, l'appropriation animale, etc.

3. DANS LE CADRE DE L'INTEGRATION DES COMMUNES COMME MEMBRES DE L'AGENCE CERTAINES ENTREES PEUVENT PLUS FACILEMENT TRAITER DES ENJEUX DE FONCIERS/SOLS :

Opération "nature en ville "

- Définir une stratégie d'aménagement de l'espace public par la nature
- Exemple : Mission 2023 Hasparren
- Sujet à aborder : espace public, renaturation, rafraichissement, eaux pluviales, santé, îlot de chaleur

Projet de bourg

- Aider à la construction d'un projet/récit à l'échelle du projet urbain en tenant compte des usages, représentations et fonctions des sols
- Exemple : Ondres, toutes nos démarches de projet de territoire à adapter en termes d'échelle
- Sujets à aborder : formalisation d'un projet, rétrospective/prospective, enjeux de transition, scénarios de développement, concertation/participation habitants, ressources écosystémiques

Débusquer du foncier en mode ZAN :

- Démontrer que des projets peuvent émerger même en mode ZAN
- Exemple : stratégie foncière CAPB
- Sujets à aborder : utilisation maquette, fichiers foncier, analyse vacance (méthode terrain Enedis)

Reconsidérer les densités sur une commune :

- Se projeter sur les densités acceptables, au regard des formes urbaines existantes et des usages des sols souhaités/souhaitables
- Exemple :
- Sujets à aborder : formes urbaines, patrimoine, évolutivité bâti, densification, concertation /participations habitants, espaces publics, ressources écosystémiques

Analyser le potentiel foncier d'une commune en prenant en compte les fonctionnalités des sols

- Intégrer au diagnostic territorial des données sur les sols pour en saisir les enjeux
- Exemple : document de planification suisse de la région Morges
- Sujets à aborder : densification, espaces publics, nature en ville, ressources écosystémiques

ATELIER 7 : « LA FABRIK DE LA DATA »

UN CONTEXTE MARQUÉ PAR LA RÉVOLUTION DU BIG DATA

La data est omniprésente dans notre société. Elle est utilisée dans tous les secteurs : les sciences, la santé, l'économie, le marketing, l'industrie, les transports...et également dans le monde de l'urbanisme. Au sein des agences d'urbanisme, la data est essentielle pour l'observation territoriale, le suivi des évolutions urbaines et l'aménagement du territoire. Depuis quelques années, nous vivons une explosion et une prolifération de la data avec un flux de données qui croît à une allure exponentielle (x30 entre 2010 et 2020 et x100 entre 2010 et 2025).

Les opportunités du Big Data qualifié de « révolution du XXIème siècle » sont grandes.

Pour ne pas se noyer dans ce déluge de données et en faire bon usage, l'AUDAP a pris son virage numérique dès 2020 dans le cadre de son Contrat-Projet d'Agence 2020/2025. Aujourd'hui, elle poursuit ce virage et le stabilise au sein de la Fabrik de la Data. A partir des données de notre consommation en encre et en papier en 2023 nous pourrions estimer si nous avons fait évoluer nos pratiques vers davantage de sobriété en 2024.

LE TRYPTIQUE DE L'ATELIER FABRIK DE LA DATA : CAPITALISATION DES DONNÉES, OUTILS, ET SENS DE LA DONNÉE

À l'AUDAP, la Fabrik de la data s'organise autour de 3 piliers : les données, les outils et le sens et la valorisation de la donnée. On peut faire le pendant de la fabrik de la data avec une fabrique industrielle :



7 MISSIONS



C. Ferreira, A. Tall, G. Daher, J. Aycaguer, J. Fondard, P. Ithorotz, V. Boillet

Intégration et qualification des données (catalogue de données et information géographique)

Développement des outils / Veille technologique

Sens de la donnée / Datalabs (environnement ; projections démographiques ; consommation en eau ...)

L'obSudAq : développement POC et animation

Sollicitations ponctuelles des ateliers



Les Données constituent les matières premières

Au début des années 2010, quelques acteurs publics commençaient à ouvrir leurs données au public. Depuis 2016, l'open data est devenu une obligation pour l'ensemble des acteurs investis d'une mission de service public et on assiste à un afflux de données. En 2021, la France comptait plus de 40 000 jeux de données publiés en open data et elle se situe en première place du classement européen Open Data Maturity Index. Face à cet afflux de données, l'enjeu est de :

- S'informer et explorer les nouvelles données mises à disposition.
- Qualifier ces nouvelles données pour évaluer leur fiabilité, l'intérêt pour l'observation territoriale.
- Collecter et intégrer ces données dans la base de données interne de l'AUDAP.

Les Outils permettent l'automatisation et l'industrialisation des process

Pour traiter ces gros volumes de données et automatiser les processus, il est indispensable de recourir à des outils adaptés :

- Pour le stockage des données : des serveurs volumineux et performants et une base de données postgres pour stocker et structurer ces données.
- Pour l'automatisation et la collecte des données : des outils ETL (extraction, transformation, chargement).
- Pour le traitement et la visualisation des données, des outils variés selon le besoin et l'expertise des utilisateurs : outil d'analyse spatiale (QGIS), outil de data visualisation (Powerbi), création d'outils plus complexes via la programmation (Python, R...).

Sens et valorisation de la donnée qui constituent les produits manufacturés

Les données brutes et isolées ont généralement peu d'utilité. L'enjeu est de traiter, agréger, croiser les données pour extraire une connaissance qui a du sens sur notre territoire. Cette connaissance est valorisée sous différentes formes : indicateurs, tableaux de bord, cartographies, observatoires...

Le fonctionnement de cette manufacture repose sur les compétences humaines, les idées et les outils. Outre son côté industriel, elle garde également un côté artisanal en recherchant de nouvelles données innovantes auprès des partenaires locaux et en co-construisant des méthodes d'analyse « maison » en lien avec les problématiques de notre territoire. C'est le principe des datalabs.

UNE ORGANISATION SÉCURISÉE, DES PROCESS ENCLENCHÉS, UNE DIFFUSION AMORCÉE

En 2023, l'atelier data s'est centré sur les axes suivants :

• Fonctionnement de la Fabrik et mise en place de process

Pour faire fonctionner cette fabrique, il est nécessaire de s'organiser, se coordonner et utiliser à bon escient les différentes compétences de l'équipe autour de la mise en place de process. Ceux-ci visent à harmoniser les pratiques, assurer et augmenter la qualité du travail et fluidifier les transferts de compétence. Quelques exemples : les bonnes pratiques d'utilisation des outils cartographiques, le mémo pour l'intégration des données.

De plus, le champ des données est tellement large et complexe qu'il est impossible pour une seule personne de connaître l'ensemble des données existantes. D'où la nécessité de partager nos connaissances, pratiques et retours d'expériences autour des données au sein de l'atelier data.

• Diffuser la data

Après la production, la diffusion de la data au sein de l'agence et auprès de nos partenaires est essentielle. Ce travail de diffusion et de vulgarisation est réalisé en collaboration avec l'atelier Forum et il s'organise autour des axes suivants :

- o Mieux communiquer en interne sur le travail réalisé au sein de la Fabrik de la data à travers la datanewsletter qui informe périodiquement sur : les nouvelles données intégrées, les coulisses de la data, des astuces techniques, des ressources en lien avec les données et un quizz.
- o Informer nos membres des données disponibles au sein de notre base de données via le catalogue de données.
- o Refonte de l'observatoire partenarial de l'agence avec la création d'une nouvelle plateforme développée par l'AUDAP qui permet à nos partenaires d'accéder à des données multithématiques sur différentes mailles géographiques du territoire.
- o Etendre le virage data et numérique au sein de l'agence en mettant en place des bonnes pratiques d'utilisation des outils cartographiques et d'analyse de données (QGIS, powerbi).



PERSPECTIVES ET ENJEUX

En 2024, la Fabrik de la data souhaite investiguer de nouveaux sujets en lien avec ses trois piliers (données, outils et sens de la donnée) qui pourront alimenter notamment les réflexions autour des transitions face au changement climatique :

- **Vers de nouvelles données**

Dans la lignée du travail réalisé ces dernières années, l'enjeu est d'aller explorer de nouvelles données innovantes pour avoir une connaissance plus fiable, plus fine et plus fraîche. Citons l'exemple des données Linky (Enedis) qui pourront nous aider à mieux connaître l'usage des logements sur notre territoire. Mais aussi les données satellitaires (ex : températures de surface) et la base nationale des bâtiments.

- **De nouveaux outils : le WebSIG**

L'analyse spatiale est omniprésente à l'AUDAP. L'enjeu de demain est de pouvoir se doter d'un outil de cartographie web statistique qui permettra de partager, diffuser toute cette matière à nos membres, nos partenaires et nos équipes.

- **La modélisation statistique et prédictive** (ou machine learning qui constitue un sous-domaine de l'intelligence artificielle) pour alimenter notamment l'aspect prospectif des observatoires ou des transitions. Exemples d'applications : modéliser la performance énergétique à l'échelle des bâtiments, mettre en perspective les caractéristiques des logements avec les vulnérabilités sociales ou les projections démographiques au regard des ressources en eau.

LA FABRIK DE LA DATA C'EST QUI ?

L'atelier Fabrik de la data est constituée de 7 co-équipiers aux profils variés (spatial data analyst, data analyst, data expertise territoriale, développeur web) : Abdelmajid Mahamat, Abdou-rahmane Tall, Aurélie Josphe, Christelle Ferreira, Joelle Aycaguer, Jonathan Fondard et Virginie Boillet.

Sources

<https://journals.openedition.org/cyberge0/36839>

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/ots/l16b0768_rapport-information

<https://www.urbanisme.fr/debat/toujours-plus-de-data-mais-pour-quoi-faire/>

Dix ans d'ouverture des données publiques : l'open data amorce une nouvelle étape- Labo (societenumerique.gouv.fr)

L'ouverture des données publiques | Gouvernement.fr

Quelles actualités pour les données ouvertes en 2022 ?- data.gouv.fr

<https://www.audiar.org/publication/environnement-energie-et-foncier/energie-climat/modelisation-transition-et-planification-energetiques-quelle-lecture-des-enjeux-echelles>

ATELIER 8 : « FORUM »

VERS UNE AGENCE ÉCO RESPONSABLE, LE CHALLENGE DE LA SOBRIÉTÉ

Comme évoqué au mois de juin lors de la réunion du comité d'atelier, l'atelier Forum a souhaité travailler sur l'évolution de nos pratiques en terme de communication pour aller vers plus de sobriété, une consommation plus économe et écologique (voire peut-être plus économique). Cette note comportera plusieurs parties qui seront élaborées au fil du temps.

Partie 1 : Vers une communication plus éco responsable : nos supports imprimés

Partie 2 : Vers une communication plus éco responsable : nos pratiques numériques

Partie 3 : Vers une communication plus éco responsable : nos événementiels

D'autres volets pourraient suivre pour élargir l'évolution de nos pratiques à d'autres domaines tels que notre gestion de l'eau, le choix de nos fournitures du quotidien...(sujets à définir ultérieurement en lien avec et pour l'Agence de manière générale). L'équipe Forum a réalisé la première partie de cette note (identité visuelle et gestion de nos impressions) au cours de l'année 2023. A partir de la définition de critères théoriques et de préconisations permettant d'être plus sobres dans la gestion de notre communication « papier », nous avons établi un état des lieux de nos pratiques au quotidien. Celui-ci nous a permis de mettre en avant ce que nous faisons bien ou moins bien et ainsi de pouvoir faire évoluer nos façons de faire et de progresser en terme de communication responsable (création graphique, supports, publications, impressions, diffusion). Cela concerne aussi bien le choix de nos consommables, prestataires etc. que nos gestes du quotidien (pourquoi et de quelle manière on imprime...).

À partir des données de notre consommation en encre et en papier en 2023 nous pourrions estimer si nous avons fait évoluer nos pratiques vers davantage de sobriété en 2024.



6 MISSIONS

*E. Rabant, A. Michelin, A. Carrizo, E. Chabbert,
F. Josseran, M. Etcharren*

Lab'Forum

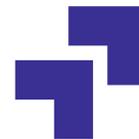
Sites internet, Newsletters, Réseaux sociaux

Cycle L'a Revue (publication et conférence)

Publications et Actions pédagogiques/Évènements

FabLab Design

Veille & Documentation



QUELLE RESTITUTION / DIFFUSION / TRANSMISSION

À partir de ces documents nous pourrions :

- D'une part, construire un document (4 / 8 pages) du type « Charte de la communication responsable AUDAP » qui recenserait nos grands principes et notre volonté d'aller vers davantage de sobriété.

Par la suite, cette charte pourrait être diffusée sur notre site internet ainsi qu'auprès de nos membres (voir de quelle manière). Ou autre mode ?

- D'autre part, élaborer des posters en interne, tels que celui des 10 commandements du bon usage des mails ou celui du PDME, pour se rappeler au quotidien quelques règles à respecter (ex. poster devant l'imprimante qui rappellerait les principes d'une impression plus sobre).

À réfléchir / préciser.



COMITÉ DE RÉDACTION /

Denis Caniaux, Marc
Trinqué, Ludovic Réau

RÉDACTION /

Équipe AUDAP

**DESIGN GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE /**

© Guénolé Le Gal
Alice Michelin

CRÉDITS PHOTOS /

© Les Argonautes - Unsplash, AUDAP

IMPRESSION /

Copytel - Juin 2024



AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE & PYRÉNÉES



Agence de Bayonne

Petite Caserne- 2 allée des Platanes
BP 628 64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

Agence de Pau

1 rue Lapouble
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

Les membres de droit de l'agence d'urbanisme atlantique & pyrénées

audap.org